

TRAFIC

notice d'utilisation



Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

Bienvenue à bord de votre véhicule	4	La conduite.....	181
L'extérieur	4	Rodage	181
L'habitacle.....	6	Démarrage, arrêt du moteur	182
Le poste de conduite	8	Commande de vitesses	190
Les aides à la conduite	10	Particularités des versions Diesel.....	194
La sécurité à bord	12	Frein de parking.....	198
L'identification du véhicule - étiquettes	14	Environnement.....	199
Le compartiment moteur (entretien courant)	16	Conseils entretien et antipollution.....	201
Les dépannages	18	Conseils de conduite, eco conduite.....	202
Faites connaissance avec votre véhicule	20	Système de surveillance de pression des pneumatiques	207
Carte	20	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	213
Clé, télécommande.....	35	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite.....	217
Portes et ouvrants.....	42	Ralenti accéléré	252
Sièges avant.....	56	Limiteur de vitesse.....	253
Places arrière.....	60	Régulateur de vitesse	257
Ceintures de sécurité.....	65	Régulateur de vitesse adaptatif	261
Dispositifs complémentaires de sécurité	73	Aides au stationnement	273
Sécurité enfants.....	82	Appel d'urgence.....	283
Sièges enfants.....	87	Votre confort	286
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant.....	130	Aérateurs, chauffage et climatisation	288
Poste de conduite	133	Équipement multimédia	304
Ordinateur de bord	138	Équipements habitacle	306
Témoins lumineux	155	Rangements, aménagements habitacle	313
Direction.....	159	Transport d'objets	323
Rétroviseurs.....	160	Entretien	330
Éclairages et signalisations	162	Accès moteur, niveaux	330
Avertisseurs sonores et lumineux.....	168	Batterie	337
Essuie-vitres	169	Nettoyage	339
Réservoir carburant	174	Conseils pratiques.....	343
Réservoir réactif.....	177		

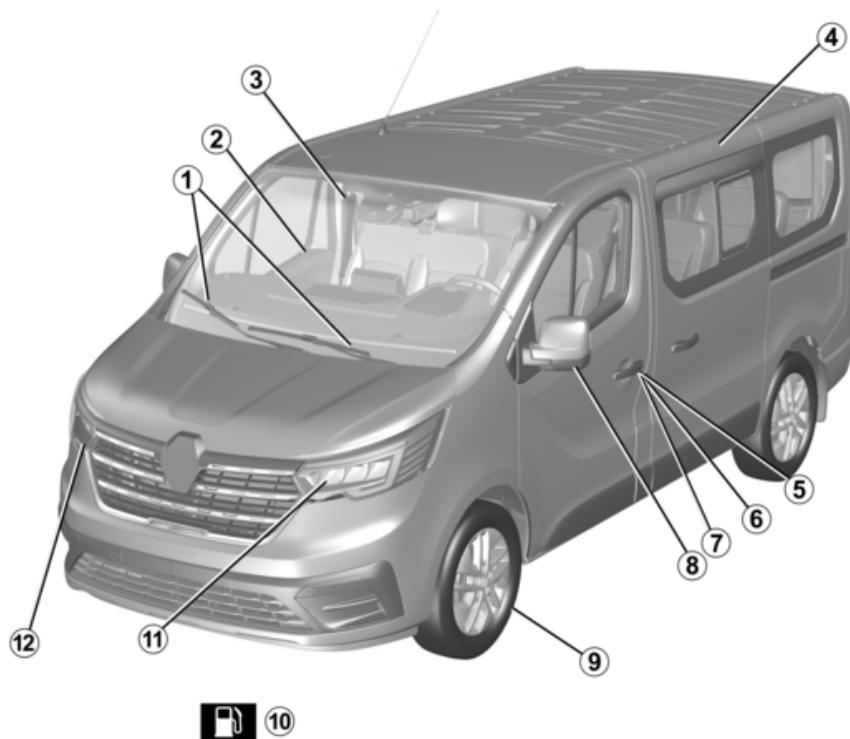
SOMMAIRE

Pneumatiques	343
Dépannage	358
Feux, éclairages : remplacement des lampes	363
Balais d'essuie-vitres : remplacement	370
Fusibles	373
Pré-équipement radio	375
Installation et utilisation d'accessoires	376
Anomalies de fonctionnement	378
Caractéristiques techniques	385
Informations véhicule	385
Pièces de rechange et réparations	394
Justificatifs d'entretien	395
Contrôle anticorrosion	401

L'EXTÉRIEUR

1

56091

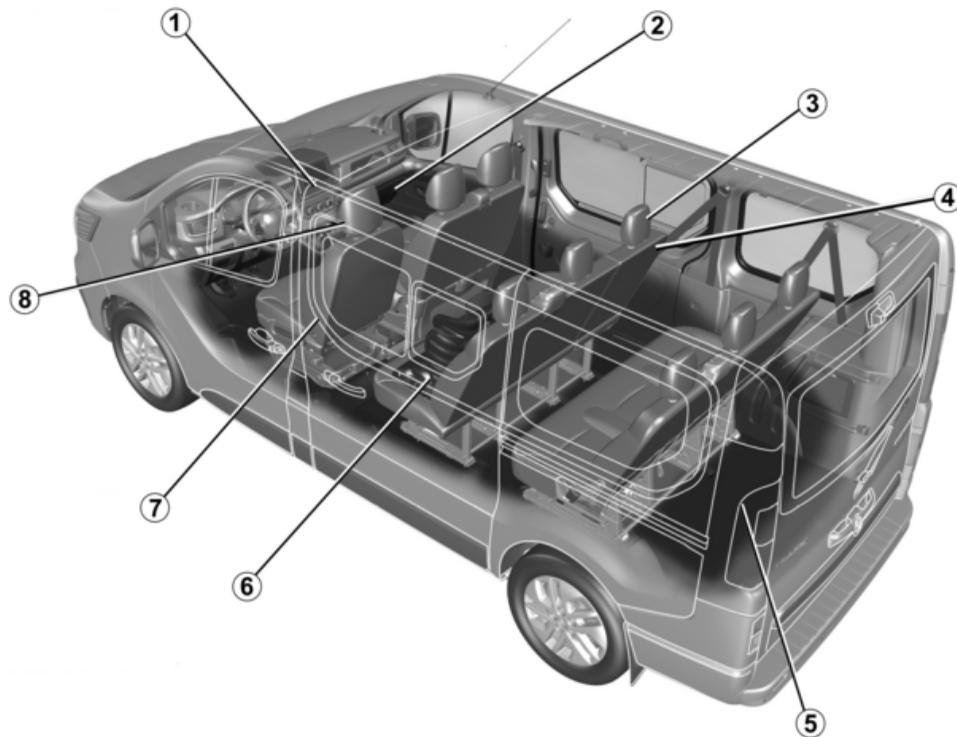


L'EXTÉRIEUR

1. Essuie-vitres, lave-vitre → 169 → 171
2. Lève-vitres → 306
3. Désembuage → 296 → 292
4. Entretien de la carrosserie → 339
5. Verrouillage, déverrouillage des portes → 49
6. Clé, télécommande → 35
7. Emetteur-récepteur → 20
8. Rétroviseurs → 160
9. Pneumatiques → 343
10. Remplissage carburant → 174
11. Feux : fonctionnement → 162
12. Feux : remplacement → 363

L'HABITACLE

1



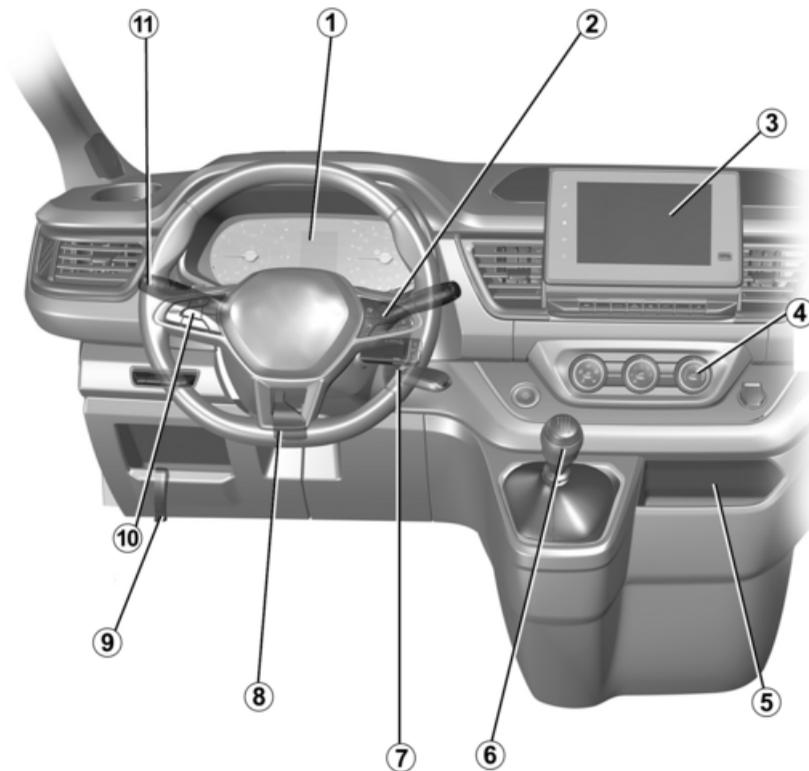
56693

L'HABITACLE

1. Réglage de la position de conduite → 65
2. Rangements/aménagements habitacle → 313
3. Appuis-tête arrière → 60
4. Banquette arrière → 60
5. Transport d'objets → 323
6. Sécurité enfants → 82
7. Sièges avant → 56
8. Appuis-tête avant → 56

LE POSTE DE CONDUITE

1



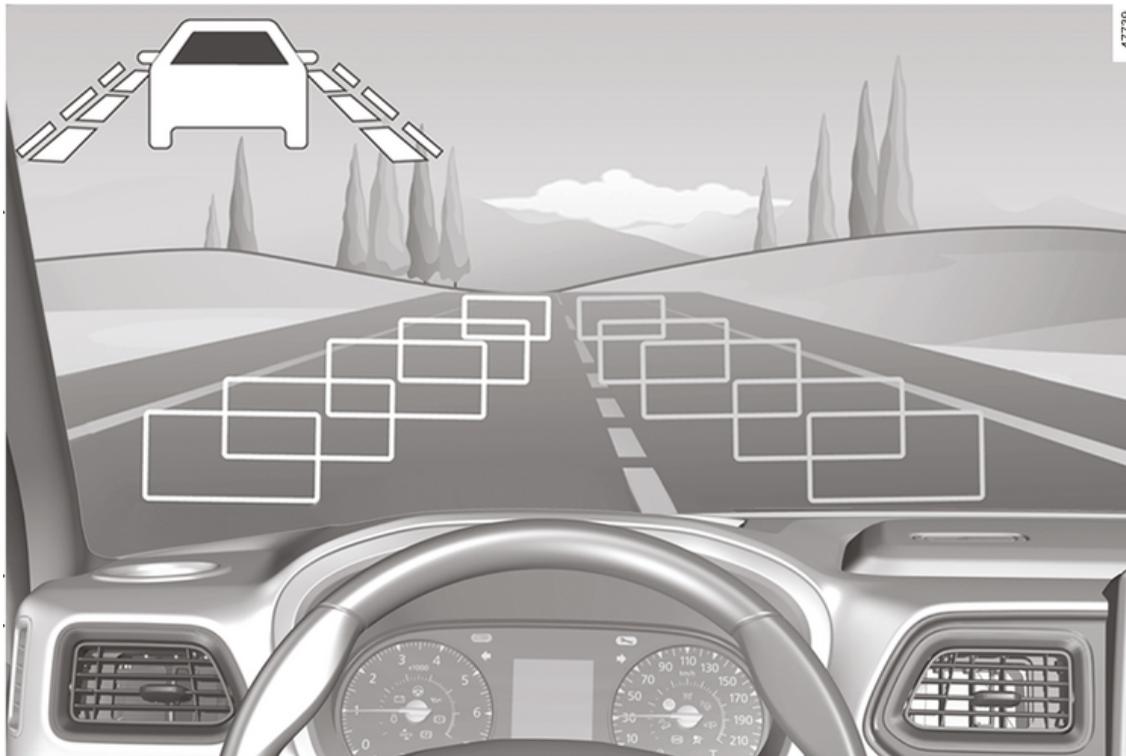
535649

LE POSTE DE CONDUITE

1. Tableau de bord → 155
2. Commandes ordinateur de bord → 138
3. Écran multimédia → 138
4. Chauffage/climatisation → 292 → 296
5. Zone de charge du téléphone → 313
6. Levier de vitesse → 190
7. Contacteur de démarrage → 181
8. Réglage volant → 181
9. Déverrouillage capot moteur → 330
10. Limiteur de vitesse → 253/ Régulateur de vitesse → 257
11. Éclairage extérieur → 162

LES AIDES À LA CONDUITE

1

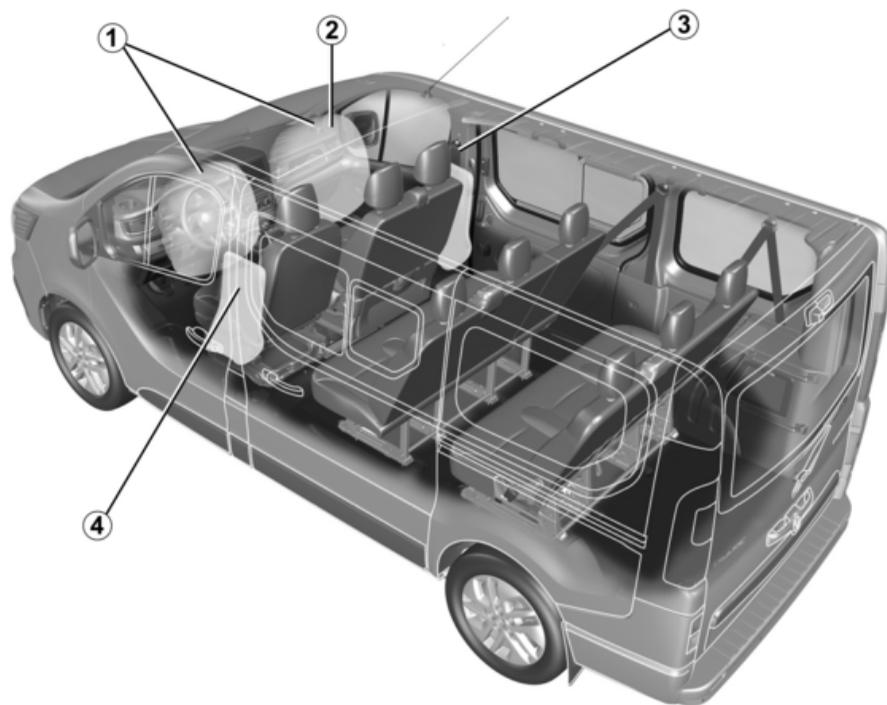


LES AIDES À LA CONDUITE

- Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite → **213**
- Freinage actif d'urgence → **236**
- Alerte de sortie de voie → **219**
- Avertisseur d'angle mort → **226**
- Stop and Start → **186**
- Limiteur de vitesse → **253**
- Régulateur de vitesse → **257**
- Aide au parking → **273**
- Caméra de recul → **279**
- Détection de panneaux de signalisation routière → **245**
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques → **207**
- My Safety → **217**

LA SÉCURITÉ À BORD

1



56004

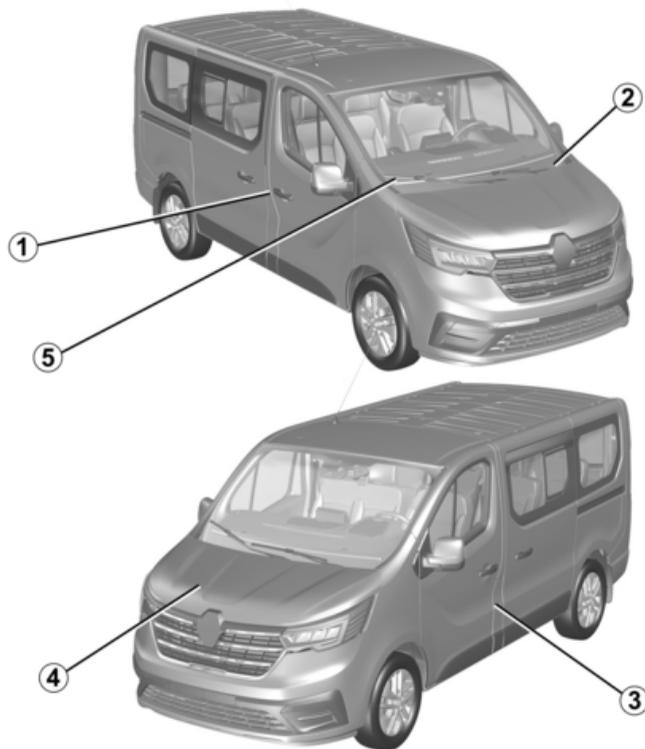
LA SÉCURITÉ À BORD

1. Airbags frontaux → 73
2. Inhibition airbag frontal passager → 73
3. Airbags latéraux → 79
4. Ceintures de sécurité → 65

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

56692



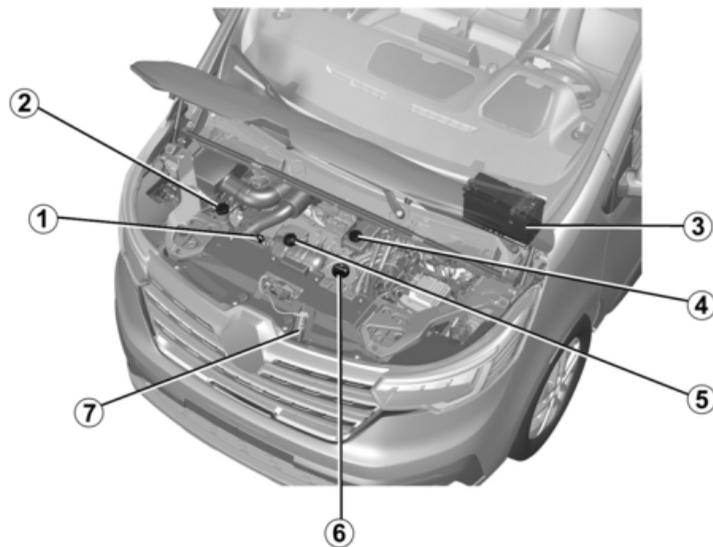
L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1. Plaque d'identification véhicule → **385**
2. Rappel du numéro d'identification véhicule → **385**
3. Étiquettes pression des pneumatiques → **207** → **345**
4. Identification moteur → **386**
5. Informations techniques pour les secours → **386**

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

56095



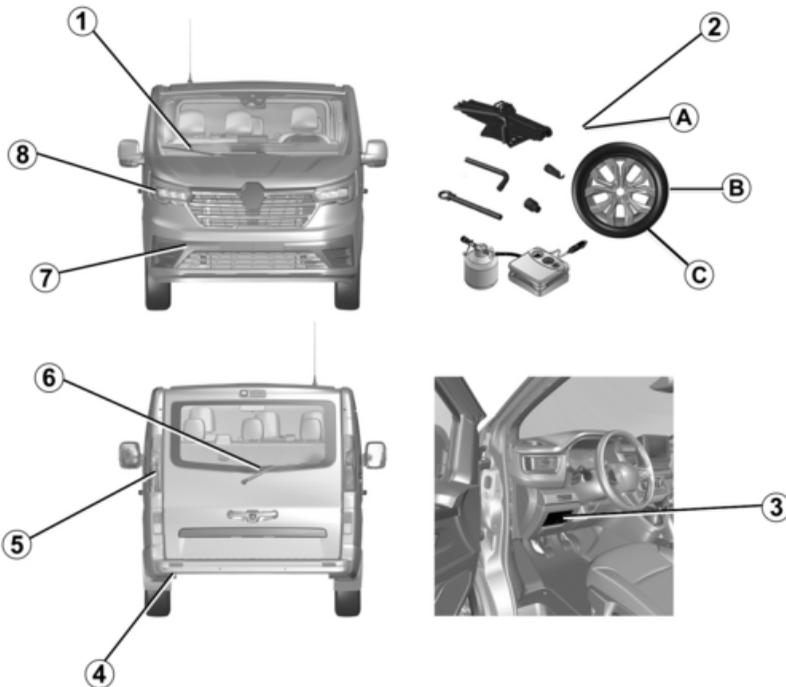
LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1. Jauge huile moteur → 331
2. Liquide lave-vitre(s) → 334
3. Batterie → 337
4. Liquide de frein → 334
5. Liquide de refroidissement → 334
6. Bouchon de remplissage huile moteur → 331
7. Ouverture capot moteur → 330

LES DÉPANNAGES

1

53660



LES DÉPANNAGES

1. Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant → 370
2. Crevaison :
 - a. Outils → 0
 - b. Roue de secours → 352
 - c. Changement de roue → 0
3. Fusibles → 373
4. Point de remorquage arrière → 358
5. Remplacement des lampes arrière → 363
6. Remplacement balai essuie-vitres arrière → 370
7. Point de remorquage avant → 358
8. Remplacement des lampes avant → 363

CARTE

Carte « mains libres »

2

Généralités



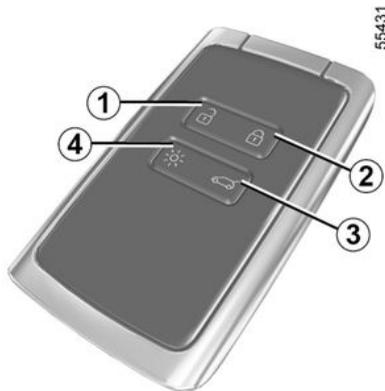
Conseils

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Gardez la carte sur vous.

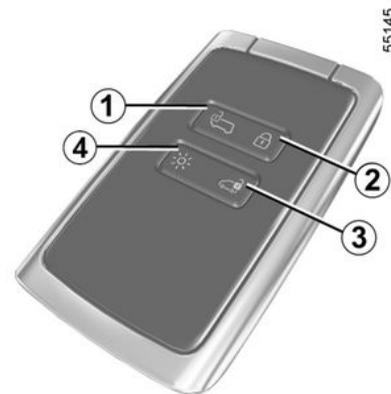
Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

Carte « mains libres » (version combi)



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Déverrouillage du coffre seul.
4. Allumage à distance de l'éclairage.

Carte « mains libres » (version fourgon)



1. Déverrouillage des portes avant et, suivant véhicule, de la porte latérale coulissante en mode sécurisé ou, déverrouillage de tous les ouvrants en mode accès.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Déverrouillage des portes arrière et, suivant véhicule, des portes latérales coulissantes.
4. Allumage à distance de l'éclairage.

CARTE



Carte version fourgon

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la carte : mode accès et mode sécurisé.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la carte, accédez au menu « ACCES » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le mode sécurisé.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage

d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord → 33.



Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule → 50 → 182.

Fonction « éclairage à distance »



Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.

55145

2

CARTE

Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque. En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble. Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement. **RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

Installation d'une dragonne 10

53854

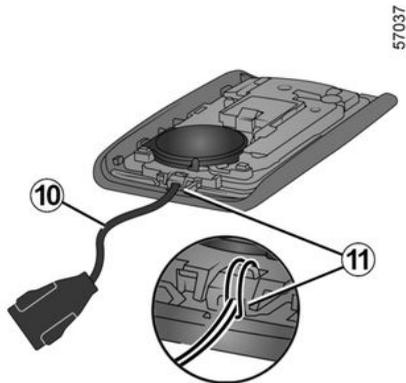


Faites coulisser la coque arrière **8** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



Ne jamais introduire d'outils type tournevis dans l'orifice **9**.

CARTE



Insérez la dragonne dans l'élément **11** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **9** et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **10** soit adapté à celui de l'orifice **9**.

Utilisation

Carte A (version combi)



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

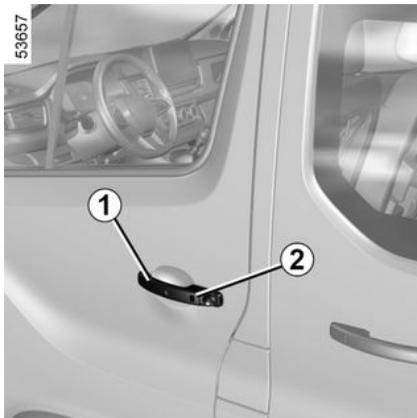


Vous disposez de trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres », suivant véhicule, à l'aide du bouton **2** de la poignée **1** de la porte conducteur, passager ou du coffre ;
- en utilisant la carte en télécommande.

CARTE

2



Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multimédia :

- le déverrouillage à l'approche du véhicule ;
- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- totalement le verrouillage et le déverrouillage « mains libres ».

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Carte dans la zone d'accès **3**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs.

55285



Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

55286



CARTE

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **4**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements des feux de détresse suivi d'un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

55287



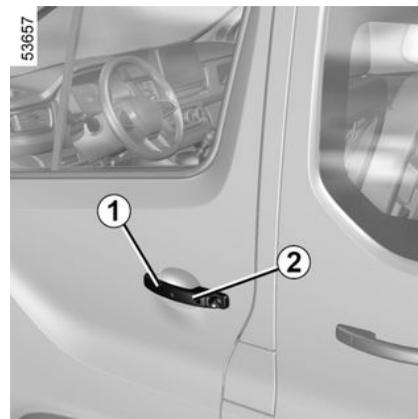
Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **5**.



55431

Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **4**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule appuyez sur le bouton **6** de la carte ou, suivant véhicule, sur le bouton **2** de l'une des poignées **1**.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **4**.



Déverrouillage/verrouillage « mains libres » à l'aide du bouton **2**

(suivant véhicule)

Carte dans la zone **3** et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton **2** de la poignée **1** de la porte conducteur, passager ou du coffre : le véhicule se déverrouille.

Un appui sur le bouton du hayon l'ouvre et déverrouille également tout le véhicule.

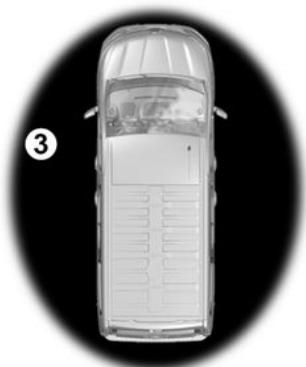
Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

2

CARTE

55285

2



Véhicule déverrouillé, un appui sur le bouton **2** permet de verrouiller le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.



Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber son fonctionnement.

Particularités liées au déverrouillage



Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

- après huit jours d'inutilisation du véhicule ;
- si la carte reste à proximité de la zone **3** du véhicule pendant cinq minutes environ après le verrouillage du véhicule ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone **3** du véhicule et sans que le déverrouillage des portes ait été effectué.

Utilisez la carte en télécommande (reportez-vous au paragraphe correspondant) ou, suivant véhicule, appuyez

sur le bouton **2** pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode « mains libres ».

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

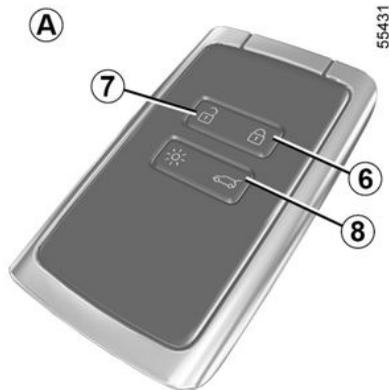
Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule.

Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

CARTE

Utilisation de la carte en télécommande A



Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton **7**.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **6** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton **8** pour déverrouiller uniquement le coffre.

55547



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **5**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

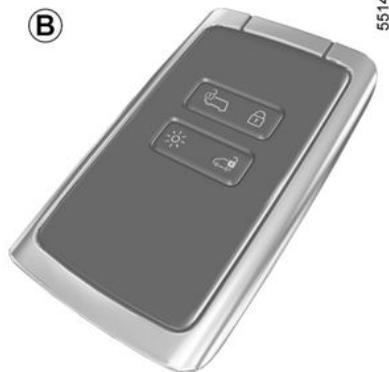
L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

CARTE

Carte B (version fourgon)

2

B



Déverrouillage du véhicule

Vous disposez de deux modes de déverrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'aide des boutons des poignées des ouvrants ;
- en utilisant la carte en télécommande.

Verrouillage du véhicule

Vous disposez de quatre modes de verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'éloignement du véhicule ;

- en « mains libres », à l'aide du bouton **9** de la poignée d'une des portes avant ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **10** de la poignée d'une des portes latérales coulissantes ;
- en utilisant la carte en télécommande ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton de la poignée de la porte arrière.

Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multimédia :

- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- le verrouillage et le déverrouillage par appui sur le bouton **9** des poignées des ouvrants.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule. Reportez-vous au paragraphe correspondant.

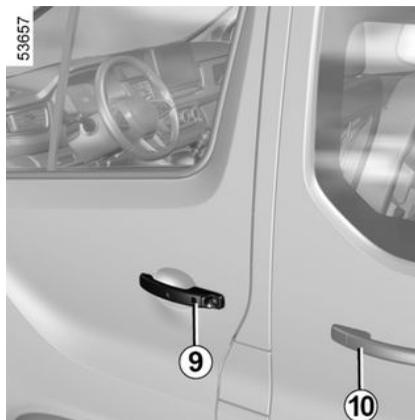
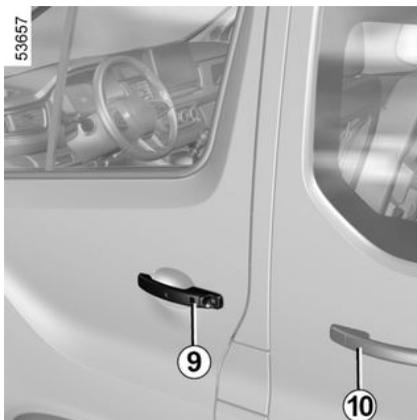
Déverrouillage « mains libres »

 Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber son fonctionnement.

53717



CARTE



2

Carte dans la zone d'accès **11** :

- appuyez sur le bouton **9** de la poignée d'une des portes avant pour déverrouiller les portes avant en mode sécurisé, ou tous les ouvrants en mode accès ;
- appuyez sur le bouton **10** de la poignée d'une des portes latérales coulissantes ou, sur le bouton **12** de la porte arrière battante pour déverrouiller la zone arrière en mode sécurisé, ou tous les ouvrants en mode accès.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Verrouillage « mains libres »

Véhicule déverrouillé, tous les ouvrants fermés, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **12**, permet de verrouiller tous les ouvrants.

Mode sécurisé

Si une des portes avant est ouverte, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **12**, permet de verrouiller la zone arrière.

Si un des ouvrants de la zone arrière est ouvert, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **12**, permet de verrouiller les portes avant.

Mode accès

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le verrouillage à l'aide du bouton **9**, **10** ou **12**, ne s'effectue pas.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois

CARTE

secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule.

Nota : le déverrouillage/verrouillage « mains libres » ne fonctionne pas si la carte n'est pas dans la zone de détection du bouton actionné.

55285



Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **3**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse

30 - Faites connaissance avec votre véhicule

suivi d'un allumage fixe d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.



Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone d'accès **3**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **8** de la carte.

55287



Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **14**.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage « mains libres » à l'éloignement ne s'effectue pas. Il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

CARTE

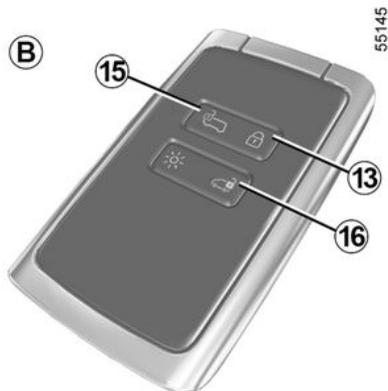
Utilisation de la carte en télécommande *B*



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES



Il y a deux modes d'utilisation : **mode sécurisé et mode accès.**

Pour changer de mode d'utilisation de la carte, accédez au menu « ACCES » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia.

Le mode par défaut est le **mode sécurisé.**



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Déverrouillage à l'aide de la carte

Appuyez sur le bouton **16** pour déverrouiller les portes arrière, battantes ou

hayon et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Mode sécurisé

Appuyez sur le bouton **15** pour déverrouiller les portes avant et, suivant véhicule, la porte latérale coulissante.

Mode accès

Appuyez sur le bouton **15** pour déverrouiller tous les ouvrants.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **13** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des

CARTE

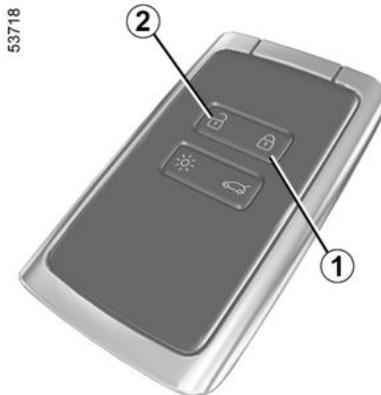
feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone 4, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

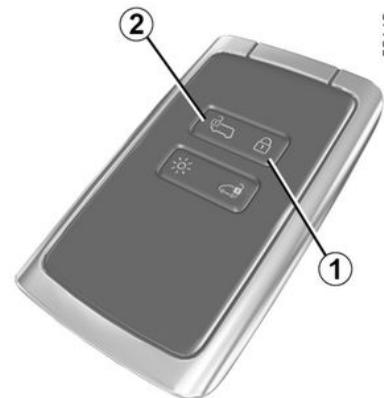
Supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.



Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.



Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Activation/désactivation

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux appuis successifs sur le bouton 2.

CARTE

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabatement automatique des rétroviseurs
→ 160.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez un appui sur le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse.

Carte : pile



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles.

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- En cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.

CARTE

53855

2



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

 Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

 Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

 Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 182.

26913



CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Généralités



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Clé, télécommande à radiofréquence *A* (version combi)



1. Verrouillage de tous les ouvrants.
2. Déverrouillage de tous les ouvrants.
3. Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **3**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **3** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
4. Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
5. Déverrouillage du coffre seul.

Clé, télécommande à radiofréquence *B* (version combi)



1. Verrouillage de tous les ouvrants.
2. Déverrouillage de tous les ouvrants.
3. Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
4. Déverrouillage du coffre seul.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Clé, télécommande à radiofréquence C (version fourgon)



1. Verrouillage de tous les ouvrants.
2. Déverrouillage de tous les ouvrants.
3. Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 3, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 3 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
4. Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
5. Déverrouillage du coffre seul.

 Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « ACCES » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le **mode accès**.

Clé, télécommande à radiofréquence D (version fourgon)



1. Verrouillage de tous les ouvrants.

2. Déverrouillage de tous les ouvrants.
3. Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
4. Déverrouillage du coffre seul.

 Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « ACCES » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le **mode accès**.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile ➔ 0.



Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Utilisation

La télécommande **A** ou, suivant véhicule, la télécommande **B** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants. Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 0.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

Le **verrouillage est visualisé par deux clignotements** des feux de détresse, des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Il n'y a pas de cli-

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

gnotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux, ni de signal sonore.

2

Déverrouillage des portes

Le **déverrouillage est visualisé par un clignotement** des feux de détresse, des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Version combi

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage de tous les ouvrants.

Version fourgon

Un appui sur le bouton **2** permet :

- le déverrouillage de tous les ouvrants, en mode accès ;
- le déverrouillage des portes avant et, suivant véhicule, de la porte latérale coulissante en mode sécurisé.



Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs
➔ 160.



Moteur allumé, contact mis
➔ 181, les boutons de la télécommande sont inactifs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Déverrouillage du coffre seul (version combi)

55284



Télécommandes **A** ou **B**, appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller uniquement la porte du coffre.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Déverrouillage de la zone de charge (version fourgon)

55289

B



Télécommandes **A** ou **B**, appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes ou hayon.



Télécommandes **A** ou **B** version fourgon

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès et mode sécurisé.**

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « ACCES » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le **mode accès.**

Supercondamnation



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.

55284



55289



2

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Activation/désactivation

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements lents et trois clignotements rapides des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs
→ 160.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **2**. Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse.

Télécommande à radiofréquence : pile



Lors du remplacement :
– veiller au bon positionnement des piles ;

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



Précautions d'usage liées aux piles :

– conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
– ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

– en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

Remplacement de la pile

53853



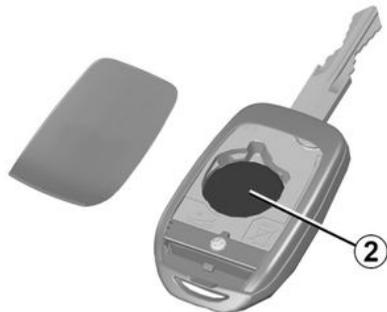
Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

53852



Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

i Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de

même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule → 49.

i Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

26913



i Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

2

PORTES ET OUVRANTS

Portes avant



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



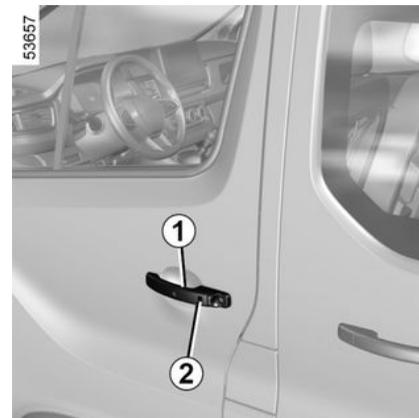
Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Ouverture de l'extérieur



Véhicules avec télécommande

Déverrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande et tirez la poignée **1**.

Véhicules avec carte

(suivant véhicule)

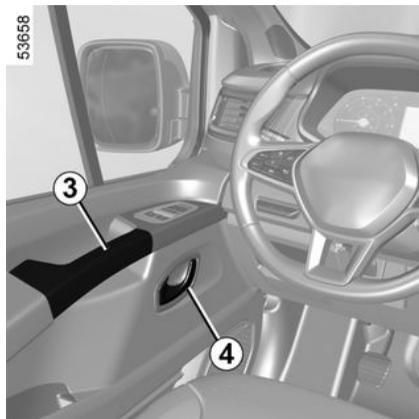
Carte sur vous, appuyez sur le bouton **2** pour déverrouiller le véhicule et tirez la poignée **1**.

Fermeture de l'extérieur

Poussez la porte. Verrouillez-la à l'aide de la télécommande ou, suivant véhicule, pour les véhicules équipés de la carte, en appuyant sur le bouton **2**.

PORTES ET OUVRANTS

Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée **4** et poussez la porte.

Fermeture de l'intérieur

Tirez la porte à l'aide de la poignée **3** exclusivement.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si une porte est ouverte ou mal fermée, dès que le véhicule atteint envi-

ron 20 km/h, le message « Porte ouverte » apparaît au tableau de bord accompagné d'un témoin.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.

Porte latérale coulissante



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

2

PORTES ET OUVRANTS

2



Recommandations concernant la porte latérale coulissante.

L'ouverture ou la fermeture de la porte doit s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions d'usage liées à la manœuvre :

- Vérifiez qu'aucune personne, partie du corps, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez ou fermez complètement la porte avec précaution jusqu'à sa position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.

Véhicules avec télécommande

La porte latérale coulissante se verrouille et se déverrouille par appui sur le bouton de la télécommande.

Véhicules avec carte



La porte latérale coulissante se verrouille et se déverrouille :

- par appui sur les boutons de la carte ;
- suivant véhicule, par appui sur le bouton des portes avant, de la porte de coffre ou du bouton **2** en mode mains libres pour la version fourgon ;
- en mode mains libres par le verrouillage/déverrouillage des portes avant ou de la porte de coffre.

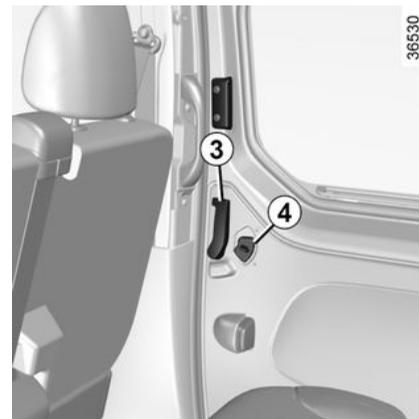
Ouverture de l'extérieur

Véhicule déverrouillé, tirez la poignée **1** vers vous et faites coulisser la porte vers l'arrière.

Fermeture de l'extérieur

Tirez la poignée **1** et faites coulisser la porte vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture complète.

Ouverture de l'intérieur



Tirez le levier **3** vers l'arrière et ouvrez la porte coulissante jusqu'au point de blocage.

PORTES ET OUVRANTS

Fermeture de l'intérieur

Tirez le levier **3** vers l'avant et fermez la porte jusqu'à l'enclenchement.

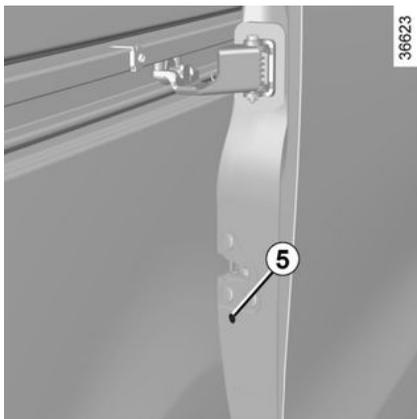
Verrouillage manuel de l'intérieur

Abaissez le bouton **4**. La porte coulissante est verrouillée.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Sécurité enfants



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur : sur chaque porte, faites pivoter la vis **5** et fermez la porte.

Vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

L'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur du véhicule.

Portes arrière battantes



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

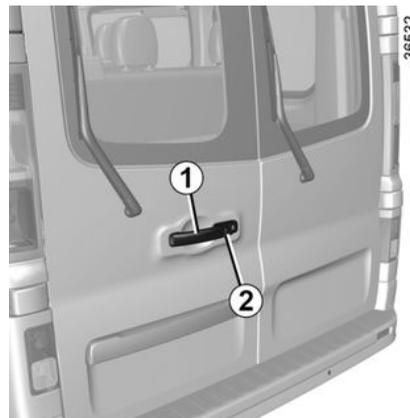


Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes.
Risques de blessures.

Ouverture de l'extérieur



PORTES ET OUVRANTS

Véhicules avec télécommande

Déverrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande et tirez la poignée **1**.

2

Véhicules avec carte

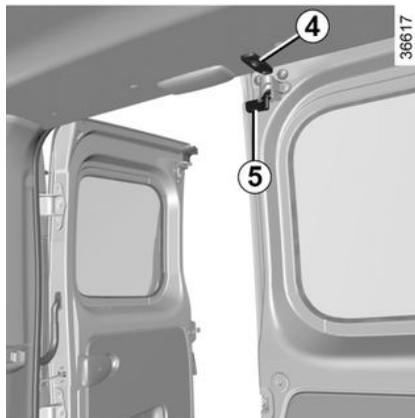
(suivant véhicule)

Carte sur vous, appuyez sur le bouton **2** pour déverrouiller le véhicule et tirez la poignée **1**.

Tirez le levier **3** pour ouvrir la porte.



Roulage porte côté droit ouverte



Porte côté droit ouverte, fermez la porte côté gauche.

Lorsque le véhicule en est équipé, verrouillez la porte côté gauche en tournant le verrou **5** pour le placer dans le logement **4**.



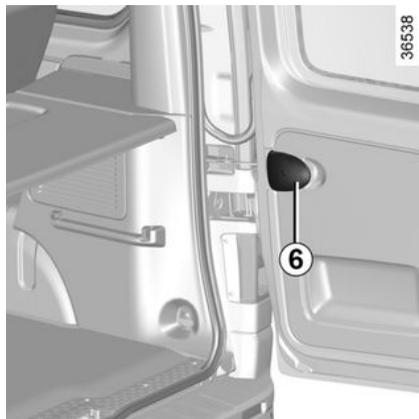
En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées → **323**. La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle.

Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale.

Risque de chute de charges sur la chaussée.

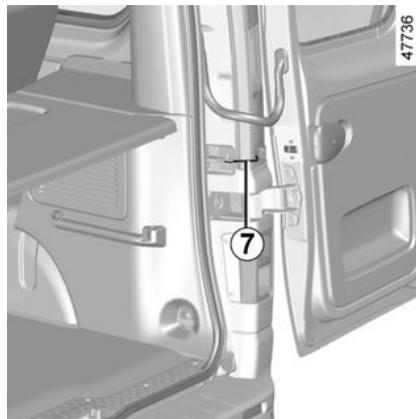
PORTES ET OUVRANTS

Ouverture maximale des portes



Pour chaque porte, tirez sur la palette **6** pour libérer le tirant de porte **7**. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.

Fermeture de l'extérieur

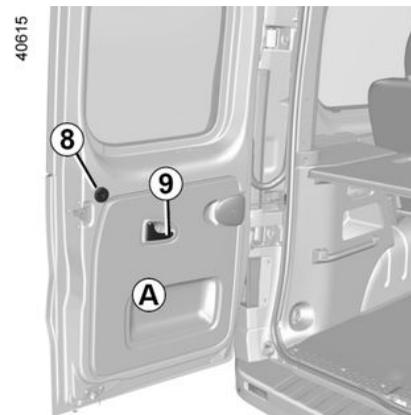


Ramenez d'abord la porte côté droit en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite, faites de même avec la porte côté gauche, puis verrouillez.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



Pour déverrouiller la porte **A** → 49.

Verrouillage/déverrouillage manuel de l'intérieur

Tournez le bouton **8** dans le sens horaire pour verrouiller la porte **A**.

Tournez le bouton **8** dans le sens antihoraire pour déverrouiller la porte **A**.

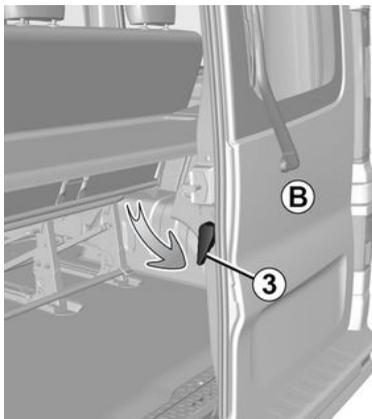
Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **9** et poussez la porte **A**.

Tirez le levier **3** et ouvrez la porte **B**.

PORTES ET OUVRANTS

Fermeture de l'intérieur



36637

Ramenez d'abord la porte **B** en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite, faites de même avec la porte **A**.

Hayon

Véhicules avec télécommande



36513

Le hayon se verrouille et se déverrouille par appui sur le bouton de la télécommande.

Véhicules avec carte

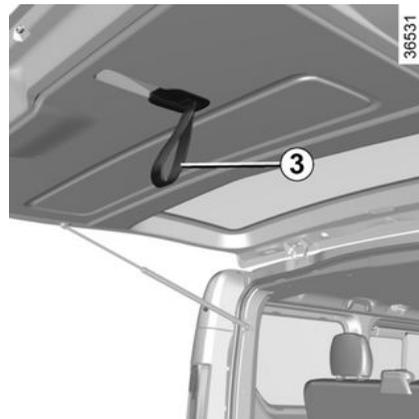
Le hayon se verrouille et se déverrouille :

- par appui sur les boutons de la carte ;
- en mode mains libres par le verrouillage/déverrouillage des portes avant ;
- suivant véhicule, en mode mains libres par appui sur le bouton **1**.

Pour ouvrir

Le hayon déverrouillé, pressez le poussoir **2** et soulevez le hayon.

Pour fermer



36531

Abaissez le hayon en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **3**.

Lorsque le hayon arrive à hauteur d'épaules, lâchez la poignée **3** et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.

PORTES ET OUVRANTS

Verrouillage, déverrouillage centralisé des ouvrants



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



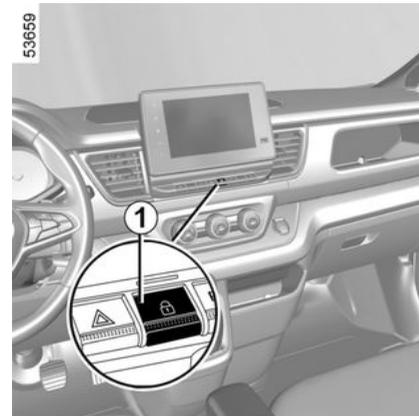
Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **1** commande simultanément toutes les portes.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **1** pour verrouiller les autres ouvrants.

PORTES ET OUVRANTS

Verrouillage des ouvrants sans carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

Moteur arrêté, portes arrière fermées, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **1**.

Assurez-vous d'avoir clé ou carte sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur se fera uniquement à l'aide de la clé ou de la carte.



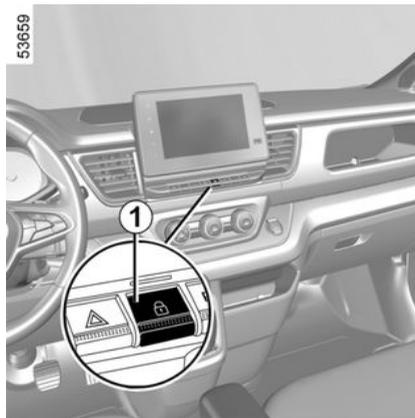
Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule à l'aide des boutons de la carte, le verrouillage et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

Témoin d'état des ouvrants



Contact mis, le témoin intégré au contacteur **1** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Verrouillage des portes avec coffre ouvert

Pour verrouiller le véhicule avec le coffre ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé : moteur arrêté, appuyez plus de cinq secondes sur le contacteur **1**.

Nota : si vous fermez le coffre, il se verrouillera.

Verrouillage, déverrouillage manuel des portes



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Cas de non-fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

PORTES ET OUVRANTS

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée... ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte conducteur ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur ➔ 52.

Clé intégrée à la carte



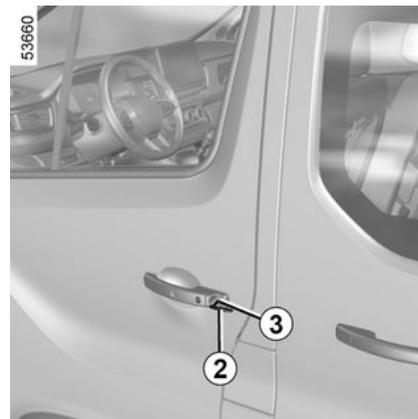
La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



Utilisation de la clé intégrée à la carte

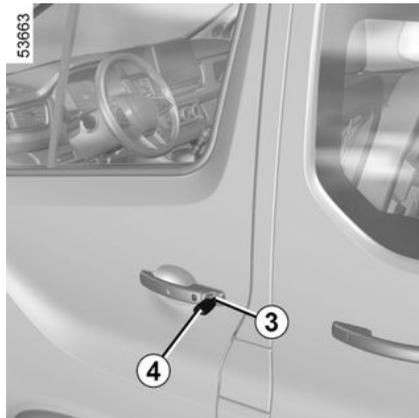


PORTES ET OUVRANTS

Introduisez la clé **2** dans le verrou **3** et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

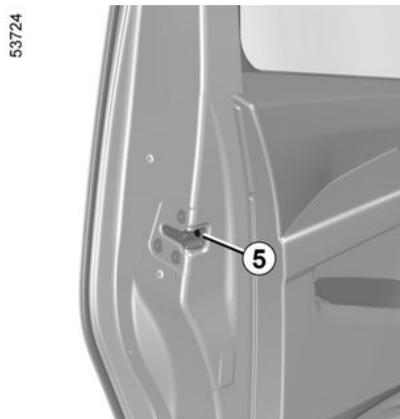
Véhicules avec clé, télécommande



Utilisation de la clé

Introduisez la clé **4** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Verrouillage manuel des portes

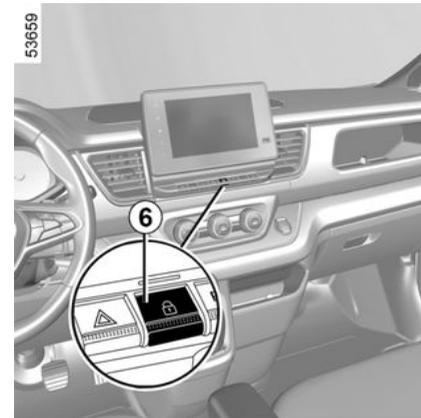


Porte ouverte, faites pivoter la vis **5** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **6** commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **6** pour verrouiller les autres ouvrants.

PORTES ET OUVRANTS

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **6** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTES ET OUVRANTS

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

2

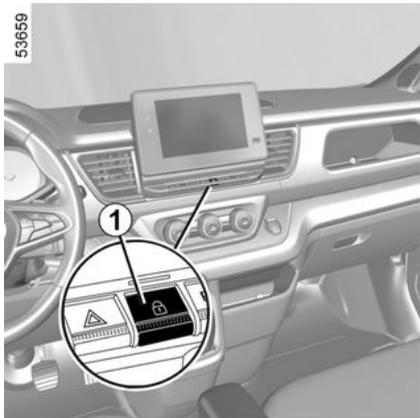


Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTES ET OUVRANTS

Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**. Le message « Blocage auto des portes activé » apparaît au tableau de bord.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**. Le message « Blocage auto des portes désactivé » apparaît au tableau de bord.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées depuis l'ordinateur de bord ou par l'intermédiaire de l'écran multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

SIÈGES AVANT

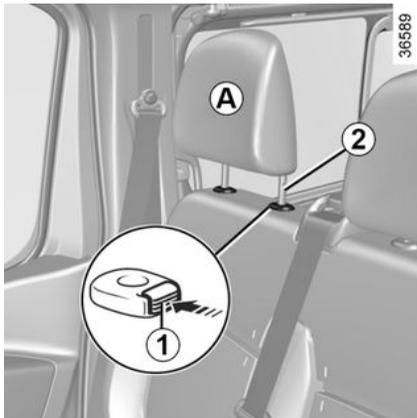
Appuis-tête avant

2



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veuillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

Pour monter l'appui-tête



Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

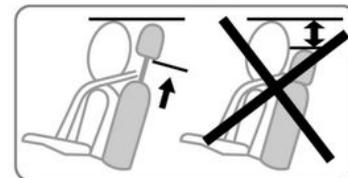
Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute (inclinez le dossier si nécessaire). Appuyez sur le bouton **1** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **1** pour régler la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **2** sur le dossier du siège.



Sièges avant

Réglages du siège



Après réglage, veuillez au bon verrouillage des sièges.

SIÈGES AVANT



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner

l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

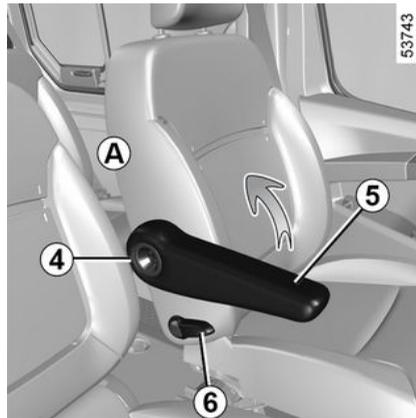


Pour avancer ou reculer

Soulevez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour régler la hauteur de l'assise

Abaissez ou tirez le levier **3** autant de fois que nécessaire pour descendre ou monter l'assise.



Réglage des lombaires

Pour faciliter le réglage de la position des lombaires, relevez l'accoudoir **5**. Tournez la molette **4** pour accentuer ou atténuer le soutien des lombaires.

Accoudoirs avant **5**

Suivant véhicule, les accoudoirs avant **5** peuvent se régler.

Pour régler l'accoudoir vers le haut, soulevez l'accoudoir jusqu'à la position désirée.

Pour régler l'accoudoir vers le bas, remontez l'accoudoir jusqu'à la position de rangement le long du dossier puis rabaissez-le.

Pour ranger l'accoudoir, remontez l'accoudoir jusqu'à la position de rangement **A**. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour incliner le dossier

Manceuvrez le levier **6**.

Siège chauffant

Contact mis, actionnez le contacteur **2**, le témoin intégré s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régle le chauffage et le désactive si nécessaire.

Mise en tablette du siège passager central

(suivant véhicule)

SIÈGES AVANT

2



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position tablette.



Lors de la mise en tablette du dossier du siège avant, désactivez impérativement l'Airbag passager avant → 130.

Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'Airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en tablette. L'étiquette (sur la planche de bord) et les marquages (sur le pare-brise) vous rappellent ces instructions.



Lors de la mise en tablette du dossier du siège avant, il est recommandé de ne pas utiliser la place latérale et de la laisser inoccupée.



Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Tenez le dossier par le haut pour préparer la descente, actionnez simultanément la commande 7 et rabattez le dossier vers l'avant ;
- appuyez sur l'arrière du dossier pour le verrouiller. Assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

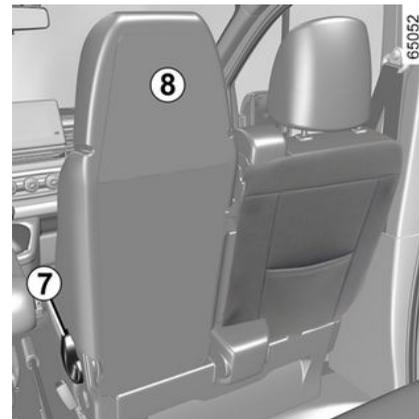
Pour repositionner le siège passager central

Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Actionnez la commande 7 pour déverrouiller le dossier ;
- relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Siège central avant avec dossier rabattable pour sortie d'urgence

(suivant véhicule)



Le siège central avant est équipé d'un dossier rabattable 8 prévu en cas de sortie d'urgence.

SIÈGES AVANT

Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du dossier.

Pour rabattre le dossier **8** :

- tenez le dossier par le haut pour préparer la descente ;
- déverrouillez le dossier en actionnant la manette **7** puis rabattez le dossier vers l'avant.

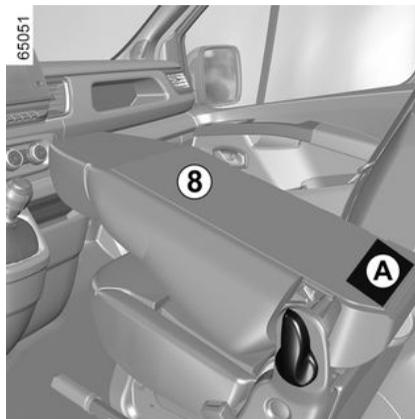
Nota : lors de la remise en position de conduite du dossier, assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour votre sécurité, ne pas rouler avec le siège avant rabattu **8**.

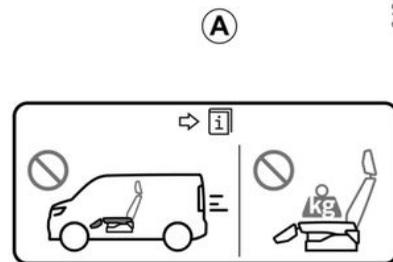
Risque de blessure grave en cas de déploiement de l'airbag.

Étiquette d'instruction



Les marquages sur l'étiquette **A** située à l'arrière du siège avant rabattable pour sortie d'urgence **8** vous rappellent que :

- il est interdit de rouler avec le siège avant rabattable pour sortie d'urgence en position rabattue ;
- il est interdit de poser des charges lourdes sur le siège avant rabattable pour sortie d'urgence.



64807

2

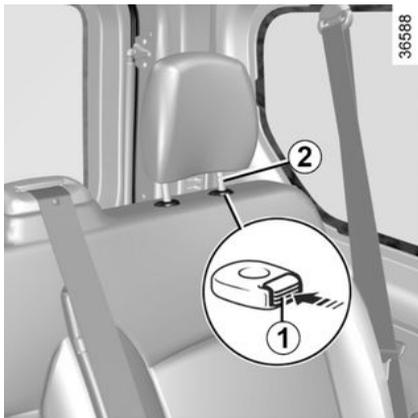
PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

Pour enlever l'appui-tête



Appuyez sur le bouton **1** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer (inclinez le dossier si nécessaire).

Pour remettre l'appui-tête



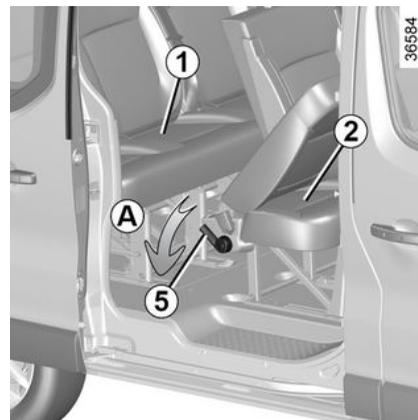
Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête maximum, puis soulevez-le jusqu'à son blocage. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **2** sur le dossier du siège.

Banquettes arrière

Fonctionnalités



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, il peut y avoir deux banquettes à l'arrière : la banquette **2** (deuxième rangée de sièges) et la banquette **1** (troisième rangée de sièges).

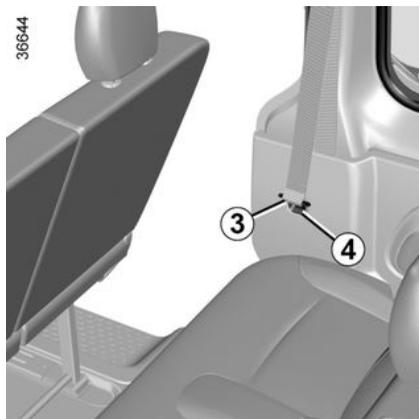
Banquette 2



Lors de la remise en place des banquettes, assurez-vous du bon verrouillage de celles-ci.

Veillez à bien verrouiller les ceintures latérales dans leur boîtier.

PLACES ARRIÈRE

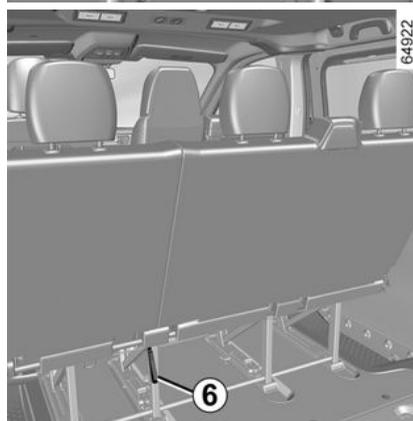


Introduisez les pènes **3** dans les logements **4** avant de manœuvrer le(s) dossier(s).

Pour faciliter l'accès à la dernière rangée (banquette **1**), manœuvrez la commande **5** vers le bas (mouvement **A**) pour incliner le dossier de la banquette **2**.

N'oubliez pas de verrouiller à nouveau la ceinture lorsqu'un passager occupe la place.

Sortie d'urgence



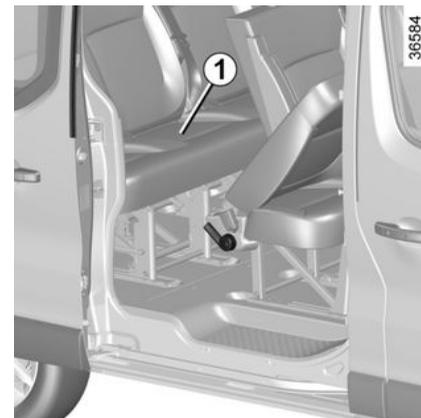
En cas de sortie d'urgence, utilisez l'une des deux sangles rouges **6** si-

tuées sous la banquette **3** de deuxième rang.

Elles sont accessibles depuis l'avant (deuxième rang) et depuis l'arrière (troisième rang).

Pour déverrouiller le dossier de la banquette, tirez sur l'une des sangles rouges **4** puis, inclinez le dossier vers l'avant.

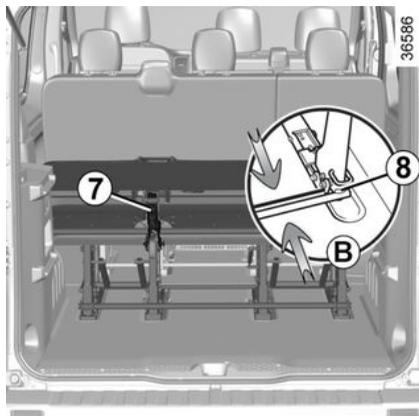
Banquette 1



Elle est repliable et rabattable.

PLACES ARRIÈRE

2



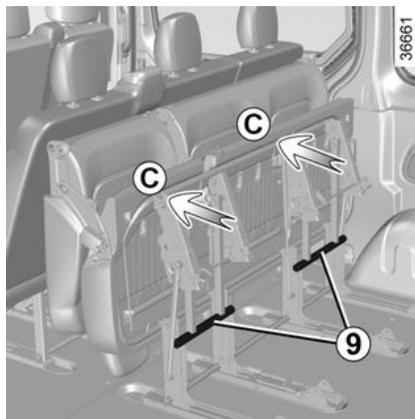
Pour la replier

- Tirez la sangle de déverrouillage du dossier **7** ;
- rabattez le dossier sur l'assise.



Lors des manœuvres de la banquette arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages de la

banquette (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, ou tout autre élément pouvant gêner le bon verrouillage de la banquette).



Pour la rabattre

(suivant véhicule)

- Saisissez les tubes **8** et rapprochez-les simultanément (mouvement **B**) ;
- basculez l'ensemble du siège vers l'avant jusqu'au verrouillage ;
- appuyez sur le haut de l'assise (en **C**) et verrouillez le siège en position en poussant les manettes de blocage **9** ;
- assurez-vous du bon verrouillage.

Dépose/repose des banquettes **1** et **2**

(suivant véhicule)



Lors de la remise en place des banquettes, assurez-vous du bon verrouillage de celles-ci. Veillez à bien verrouiller les ceintures latérales dans leur boîtier.



Il est impératif de positionner les banquettes arrière sur les points d'ancrage d'origine. L'usage « banquettes dos à la route » est interdit en roulage.

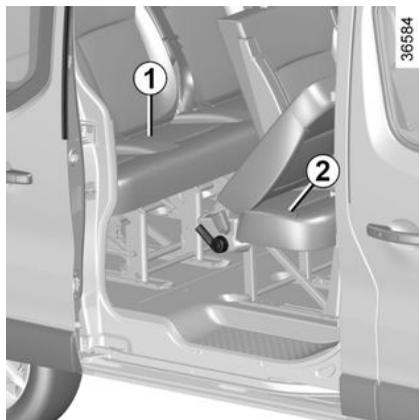


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



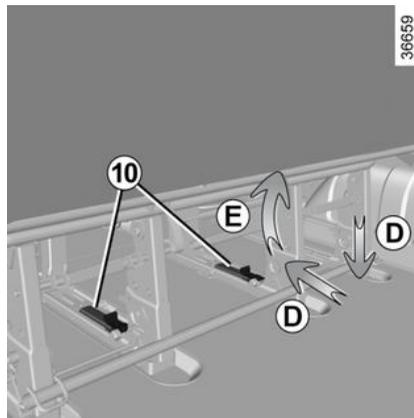
Il est interdit de permuter les banquettes **1** et **2**.

PLACES ARRIÈRE



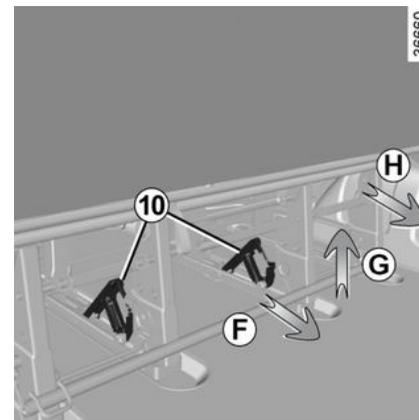
Elles se déposent et se reposent de la même manière.

Dépose



Avant tout, libérez les ceintures latérales en les déverrouillant de leur boîtier.

- Sous la banquette, appuyez sur le verrou **9** puis tirez-le vers l'avant (mouvements **D**) ;
- soulevez-le (mouvement **E**) ;



- déplacez la banquette vers l'arrière du véhicule pour libérer les points d'ancrage (mouvement **F**) ;
- soulevez la banquette (mouvement **G**) ;
- déplacez de nouveau la banquette vers l'arrière (mouvement **H**) pour libérer les points d'ancrage avant ;
- retirez la banquette par l'avant du véhicule.



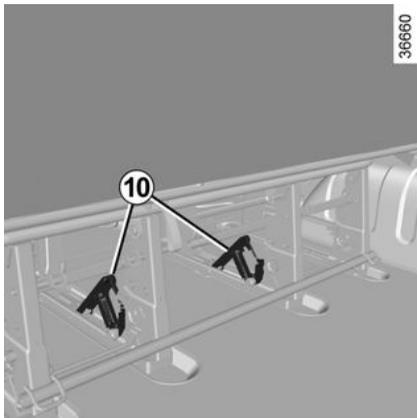
Déposer la banquette **2** avant de déposer la banquette **1**.

2

PLACES ARRIÈRE

Repose

2



- Positionnez la banquette par rapport à ses points d'ancrage avant ;
- poussez la banquette jusqu'à ce qu'elle puisse tomber sur les points d'ancrage arrière ;
- abaissez les verrous **9** et appuyez jusqu'à leur verrouillage ;
- assurez-vous du bon alignement des repères visuels sur les verrous **9**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité avant

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière → 60.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas

d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la

distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage



Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du

pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

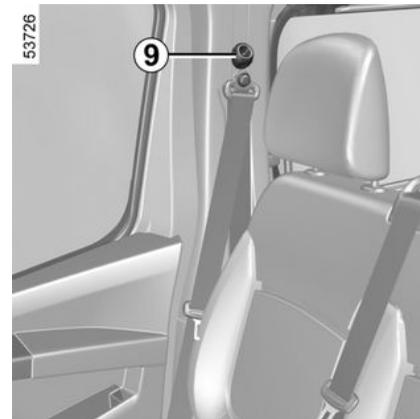
Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule, puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

Réglage en hauteur des ceintures avant



Basculez le bouton **9** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant



 Ce témoin s'affiche sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

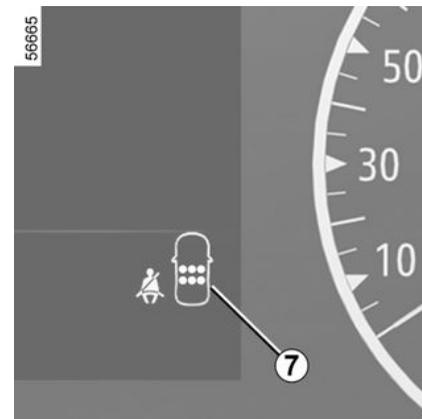
Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse est supérieure à 20 km/h, le

témoin  clignote et un signal so-

nore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture de sécurité : tableau de bord B



Alerte de non port de ceinture avant (suivant véhicule)

Portes fermées, le visuel **7** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **7** :



ceinture bouclée ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

2



place occupée et ceinture non bouclée ;



place non occupée.

Portes fermées, le témoin 

s'affiche sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin



s'allume sur l'afficheur central **A** lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **6** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient, supérieure à 20 km/h, si une des ceintures avant est, ou doivent débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central **A** clignote ;
et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;
et

– le visuel **7** s'affiche pendant 180 secondes environ, et l'indicateur



s'affiche au niveau du repère du siège concerné.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

Nota : un objet posé sur l'assise passager avant peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

Alerte de non port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Portes fermées, le visuel **7** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

– ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
– bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel **7** :



ceinture bouclée ;



place occupée et ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **7** s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient, supérieure à 20 km/h, si une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central **A** clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;

et

– le visuel **7** s'affiche pendant au moins 60 secondes, et l'indicateur



s'affiche au niveau du repère du siège concerné.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

chés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Alerte de non-port de ceinture : tableau de bord C



Alerte de non port de ceinture avant

Portes fermées, le visuel **B** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture.

Lecture du visuel **B** :

- **repère en vert** : ceinture bouclée ;
- **repère en rouge** : place occupée et ceinture non bouclée ;
- **repère en gris** : place non occupée.

Portes fermées, le témoin 

s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin



s'allume sur l'afficheur central **A** lorsqu'une place est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **B** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient, supérieure à 20 km/h, si une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central **A** clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

– le visuel **B** s'affiche pendant au moins 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges.

Nota : un objet posé sur l'une des assises peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

Alerte de non port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Portes fermées, le visuel **8** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacun des ceintures arrière à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel **8** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : ceinture non bouclée.

Lorsque ma vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **8** s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20km/h, si une

des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

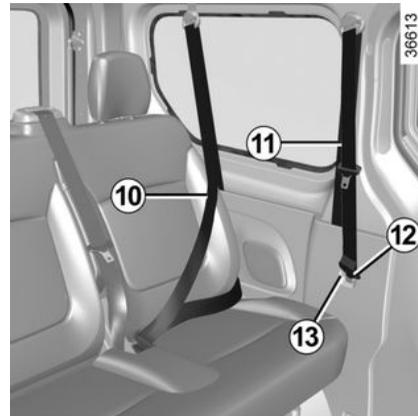
- le témoin  de l'afficheur central **A** clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;
- et
- le visuel **8** s'affiche pendant au moins 60 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Ceintures latérales arrière



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.



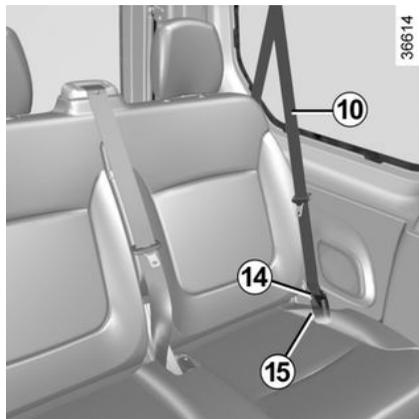
- Pour la première rangée arrière, utilisez **impérativement** les ceintures **11** ;
- pour la dernière rangée arrière, utilisez **impérativement** les ceintures **10**.

Pour la première rangée arrière, lorsque la ceinture **11** n'est pas utilisée, rangez le pêne fixe **12** dans le logement **13**.

Pour la dernière rangée arrière, lorsque la ceinture **10** n'est pas utilisée, rangez le pêne fixe **14** dans le logement **15**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

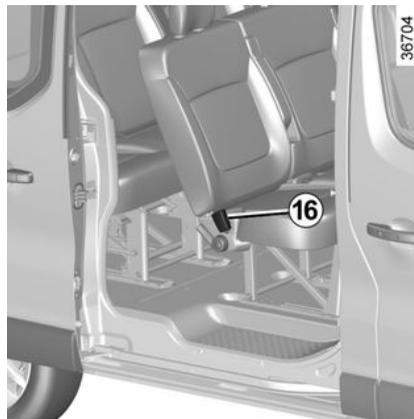
Conditions d'utilisation



Avant toute utilisation des ceintures arrière latérales, assurez-vous, pour chacune d'elles, que le pêne fixe **14** est impérativement encliqueté dans son boîtier **15**.

Le verrouillage et le déverrouillage s'effectuent ensuite de la même manière que pour les ceintures avant.

Accès à la dernière rangée



Pour faciliter l'accès à la dernière rangée, libérez la ceinture de la deuxième rangée en la déverrouillant de son boîtier **16**. Insérez la partie ainsi libérée de la ceinture dans la petite barrette située sur la partie fixe de la sangle.

N'oubliez pas de verrouiller à nouveau la ceinture lorsqu'un passager occupe la place.

Ceintures centrales



Fonctionnalités des sièges arrière → 60



Pour la bonne efficacité des ceintures, assurez-vous du verrouillage correct des banquettes

→ 60.



Déroulez lentement la ceinture jusqu'à venir verrouiller le pêne dans le boîtier **17**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Avertissement

2



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires aux ceintures avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

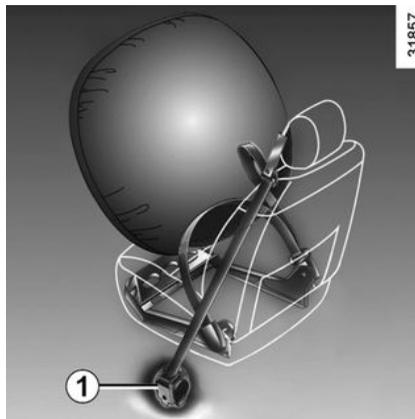
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité à l'avant ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **Airbags frontaux conducteur et passager. frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- Airbag frontal.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, Airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et Airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et Airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Airbags frontaux conducteur et passager

2



L'Airbag passager protège uniquement le passager latéral avant ; le passager central avant n'est protégé que par la ceinture de sécurité. Veuillez respecter les consignes usuelles de sécurité (port de la ceinture).

Risque de blessures en cas d'accident.



Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord (zone de l'Airbag **A**) rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système Airbag est composé de :

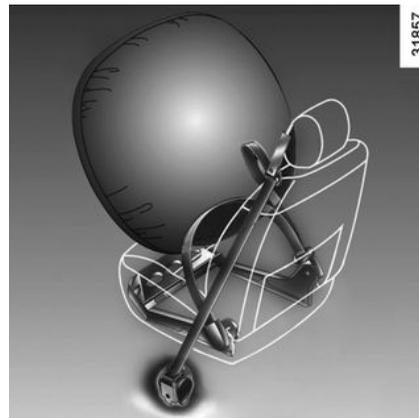
- un Airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.

Fonctionnement



Le système d'Airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'Airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les Airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

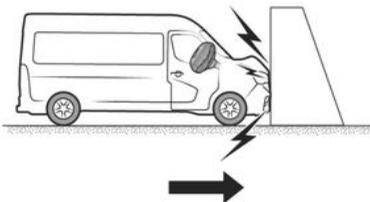
Anomalies de fonctionnement



Le témoin **4**  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

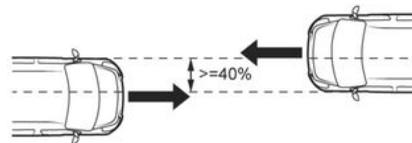
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des Airbags.

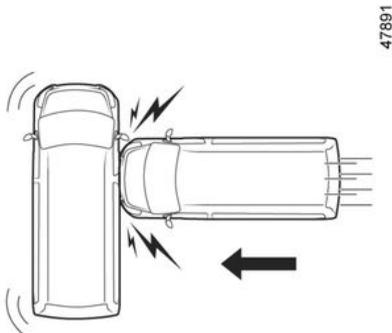
En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses de deux véhicules étant égales ou supérieures à 56 km/h.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

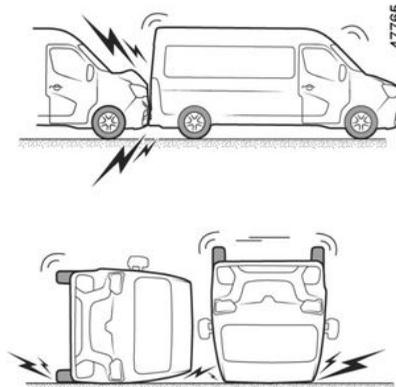
2



47891



47767



47765

En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.

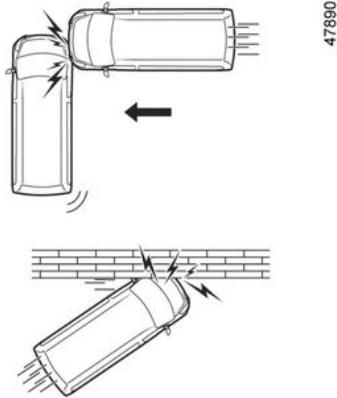
Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les Airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou un atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les Airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'Airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant : Avertissement concernant les airbags

2



Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés ➔ 65. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 130.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, Airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et Airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et Airbags.

Dispositifs de protection latérale

Airbags latéraux

Il s'agit d'Airbags pouvant équiper les sièges individuels avant et qui se déploient sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'Airbags équipant chaque côté supérieur du véhicule. Ils se déploient le long des vitres latérales des portes avant afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

2

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2



Avertissement concernant l'Airbag latéral

– Monte de housses :

les sièges équipés d'Airbags nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces Airbags et porter atteinte à votre sécurité.

– Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'Airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

– Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de retenue complémentaires

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'Airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

2



L'Airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'Airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'Airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des Airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (Airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

2

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » → 42.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade ! Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages Isofix.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

SÉCURITÉ ENFANTS

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule.

Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions.

En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglée et ajustée. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 65.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.

Choix du siège enfant

Sièges enfant dos à la route



La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

SÉCURITÉ ENFANTS

Sièges enfant face à la route

2



Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route, solidement fixé au véhicule, réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Réhausseuses



Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un réhausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du réhausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système Isofix.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants Isofix autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel Isofix 3 points face à la route ;
- semi-universel Isofix 2 points ;
- spécifique.

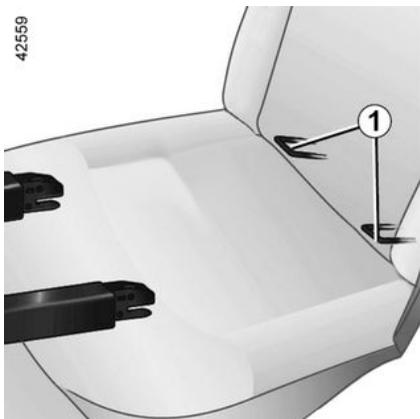
Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous Isofix lorsqu'il en est équipé. Le système Isofix assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système Isofix est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

SÉCURITÉ ENFANTS

42559



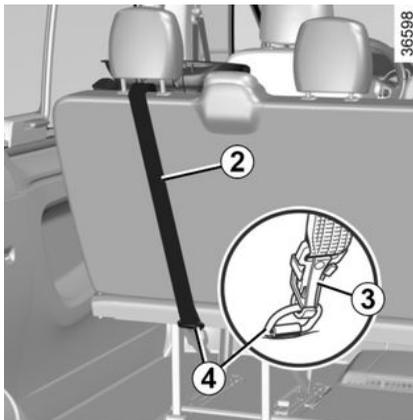
Les deux anneaux **1**, repérés par un marquage , sont situés entre le dossier et l'assise du siège.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, Isofix et sièges ainsi que leurs fixations.



Les ancrages Isofix ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système Isofix. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages Isofix et changez votre siège enfant.



Anneau de fixation du siège en position face à la route aux places latérales arrière

Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

- Mettez l'appui-tête en position haute ou retirez-le ;
- faites passer la sangle **2** (livrée avec le siège) entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet **3** **impérativement** sur l'anneau **4** repéré par le symbole



- à l'arrière de la place ;
- tendez la sangle pour que le siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

2

SÉCURITÉ ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, Isofix et sièges ainsi que leurs fixations.

SIÈGES ENFANTS

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le visuel et le tableau d'installation vous indiquent où fixer un siège enfant → 90.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage

du siège avant → 56.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du visuel du tableau d'installation → 90.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

– baissez la ceinture de sécurité au maximum ;

- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant → 56.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES

avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé → 130.

SIÈGES ENFANTS

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places.

Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière ;
- n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 60. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 65.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2

Version fourgon 2 places

Visuel d'installation



59585

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → **65**.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé → **130**.

SIÈGES ENFANTS

Version fourgon 2 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Versions fourgon 2 places				
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place(s) avant passager		
		Avec siège passager simple	Avec banquette 2 places	
			Place centrale	Place latérale
Coque/siège dos route Groupes 0, 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (2)	X	U (2)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	X	U (1)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (1)	X	U / B2 (1)

X = Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Enlevez l'appui-tête. Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).



(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé ➔ 130.

SIÈGES ENFANTS

Version fourgon 3 places

2

Visuel d'installation



59586

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 65.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé → 130.

SIÈGES ENFANTS

Version fourgon 3 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Versions fourgon 3 places				
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place(s) avant passager		
		Avec siège passager simple	Avec banquette 2 places	
			Place centrale	Place latérale
Coque/siège dos route Groupes 0, 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (2)	X	U (2)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	X	U (1)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (1)	X	U / B2 (1)

X = Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Enlevez l'appui-tête. Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).



(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé ➔ 130.

SIÈGES ENFANTS

Combi 5 places

2

Visuel d'installation



59584

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 65.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé → 130.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Version combi 5 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 5 places				
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	Place arrière latérale	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	U (3)	U (3)
Coque dos route Groupes 0 et 0+	< à 13 kg	U (1) (2)	U (4)	U (4)
Siège dos route Groupes 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	U (4)	U (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (2)	U (5)	U (5)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (2)	U / B2 / B3 (5)	U / B2 (5)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé ➔ 130.

SIÈGES ENFANTS

- (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant → 60. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANTS

Combi 6 places

2

Visuel d'installation



59583

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Lorsqu'un siège enfant est installé sur la place passager avant, il est recommandé de ne pas utiliser le siège centrale et de le laisser inoccupé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 65.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé → 130.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Version combi 6 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel suivant afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 6 places					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant		Place arrière	
		Passager centrale	Passager latérale	Latérale	Centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (2)	U (2)
Coque dos route Groupes 0 et 0+	< à 13 kg	X	U (1)	U (3)	U (3)
Siège dos route Groupes 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (1)	U (3)	U (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U	U (4)	U (4)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U / B2	U / B2 / B3 (4)	U (4)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé ➔ 130.

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

2

SIÈGES ENFANTS

Combi/bus 8 places

2

Visuel d'installation



59582

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 65.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé → 130.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Combi/bus 8 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi/bus 8 places						
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	Place arrière			
			Latérale 2ème rangée	Centrale 2ème rangée	Latérale 3ème rangée	Centrale 3ème rangée
Nacelle trans-versale Groupe 0	< à 10 kg	X	U (3)	U (3)	U (3)	U (3)
Coque dos route Groupes 0 et 0+	< à 13 kg	U (1) (2)	U (4)	U (4)	U (4)	U (4)
Siège dos route Groupes 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	U (4)	U (4)	U (4)	U (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (2)	U (5)	U (5)	U (5)	U (5)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (2)	U / B2 / B3 (5)	U / B2 / B3 (5)	U / B2 / B3 (5)	U / B2 (5)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé ➔ 130.

- (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

2

SIÈGES ENFANTS

Combi/bus 9 places

2

Visuel d'installation



59581

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Lorsqu'un siège enfant est installé sur la place passager avant, il est recommandé de ne pas utiliser le siège centrale et de le laisser inoccupé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 65.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé → 130.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Version combi/bus 9 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel suivant afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi/bus 9 places							
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant		Place arrière			
		Passager centrale	Passager latérale	Latérale 2ème rangée	Centrale 2ème rangée	Latérale 3ème rangée	Centrale 3ème rangée
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (2)	U (2)	U (2)	U (3)
Coque dos route Groupes 0 et 0+	< à 13 kg	X	U (1)	U (3)	U (3)	U (3)	U (3)
Siège dos route Groupes 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (1)	U (4)	U (3)	U (3)	U (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U	U (4)	U (4)	U (4)	U (4)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U / B2	U / B2 / B3 (4)	U / B2 (4)	U / B2 / B3 (4)	U / B2 (4)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'Airbag est bien désactivé → 130.

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant → 60. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

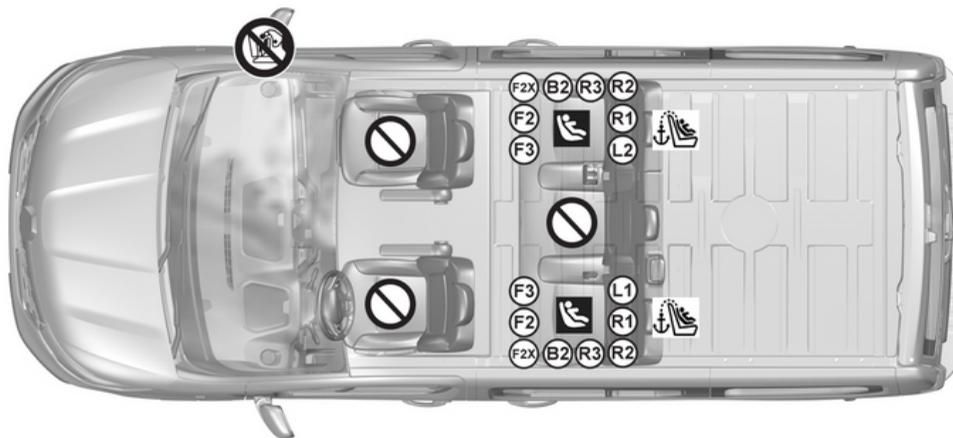
SIÈGES ENFANTS

Fixation par système ISOFIX

2

Version combi 5 places

Visuel d'installation



67683

SIÈGES ENFANTS

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation Isofix

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant Isofix.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R1 [E] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- B2, B3 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 70.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Version combi 5 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 5 places					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	Place arrière latérale	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	IL (1)	X
Coque dos route Groupes 0 et 0+	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2)	X
Siège dos route Groupes 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C], R2 [D]	X	IL (2)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	IUF-IL (3)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B2	X	IUF-IL (3)	X
		B3	X	IUF-IL (3)	X
Siège I-Size	Siège dos route		X	X	X
	Siège face route		X	X	X
	Rehausseur		X	X	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant Isofix.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache Isofix d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

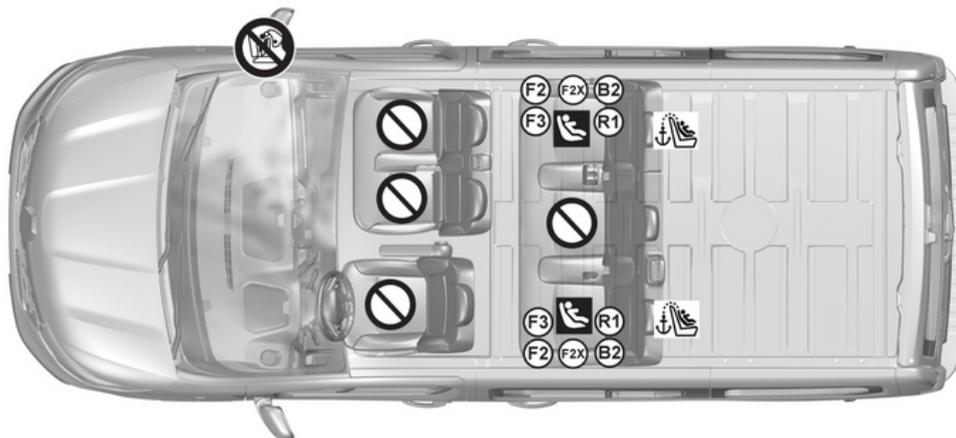
- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant → 60. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

2

SIÈGES ENFANTS

Version combi 6 places

2



67684

SIÈGES ENFANTS



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation Isofix



Place autorisant la fixation d'un siège enfant Isofix.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route Isofix universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant Isofix est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R1 [E] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 70.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Version combi 6 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 6 places						
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège Iso-fix [Gabarit]	Place avant		Place arrière	
			Passager centrale	Passager latérale	Latérale	Centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 et 0+	< à 13 kg	R1 [E]	X	X	IL (2)	X
Siège dos route Groupes 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C], R2 [D]	X	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	X	IUF-IL (3)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2	X	X	IUF-IL (3)	X
		B3	X	X	IUF-IL (3)	X
Siège I-Size	Siège dos route		X	X	X	X
	Siège dos route		X	X	X	X
	Rehausseur		X	X	X	X

SIÈGES ENFANTS

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant Isofix.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache Isofix d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

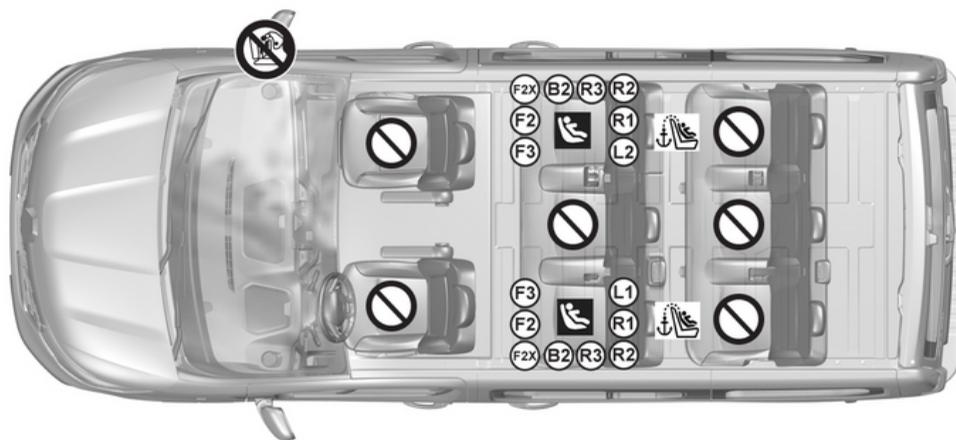
(3) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant → **60**. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANTS

Version combi/bus 8 places

2

Visuel d'installation



67685

SIÈGES ENFANTS



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation Isofix



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route Isofix universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant Isofix est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R1 [E] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 70.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Version combi/bus 8 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi/bus 8 places							
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège Isofix [Gabarit]	Place avant passager	Place arrière			
				latérale 2ème rangée	centrale 2ème rangée	latérale 3ème rangée	centrale 3ème rangée
Nacelle trans-versale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	IL (1)	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 et 0+	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2)	X	X	X
Siège dos route Groupes 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C], R2 [D]	X	IL (2)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	IUF-IL (3)	X	X	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg	B2	X	IUF-IL (3)	X	X	X
	22 à 36 kg	B3	X	IUF-IL (3)	X	X	X
siège l-Size	Siège dos route		X	X	X	X	X
	Siège face route		X	X	X	X	X

SIÈGES ENFANTS

	Rehausseur	X	X	X	X	X
--	------------	---	---	---	---	---

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant Isofix.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache Isofix d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

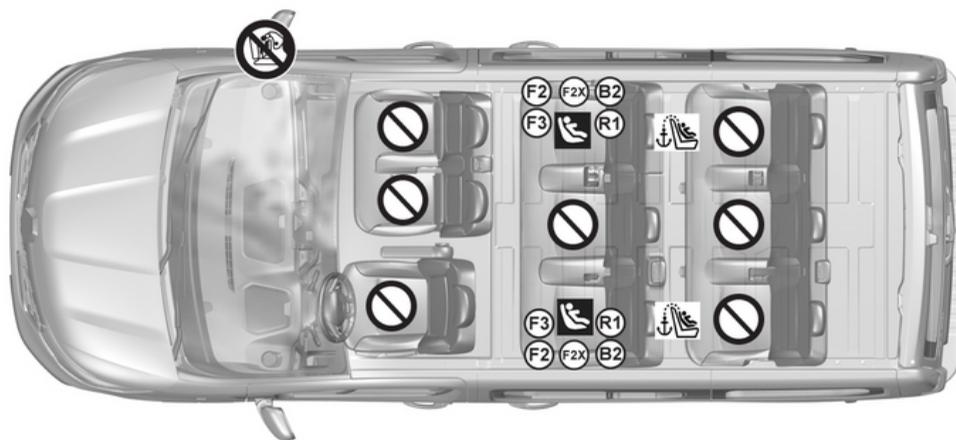
(3) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ **60**. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANTS

Version combi/bus 9 places

2

Visuel d'installation



67686

SIÈGES ENFANTS



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route Isofix universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant Isofix est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R1 [E] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 70.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Version combi/bus 9 places : tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi/bus 9 places								
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISO-FIX [Gabarit]	Place avant		Place arrière			
			Passager centrale	Passager latérale	Latérale 2ème rangée	Centrale 2ème rangée	Latérale 3ème rangée	Centrale 3ème rangée
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 et 0+	< à 13 kg	R1 [E]	X	X	IL (2)	X	X	X
Siège dos route Groupes 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C], R2 [D]	X	X	X	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	X	IUF-IL (3)	X	X	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2	X	X	IUF-IL (3)	X	X	X
		B3	X	X	IUF-IL (3)	X	X	X
Siège I-Size	Siège dos route		X	X	X	X	X	X

SIÈGES ENFANTS

Siège face route	X	X	X	X	X	X
Rehausseur	X	X	X	X	X	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant Isofix.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache Isofix d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2)** Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3)** Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Fonctionnement



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'Airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un Airbag frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.**



L'activation ou la désactivation de l'Airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact**

coupé.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et

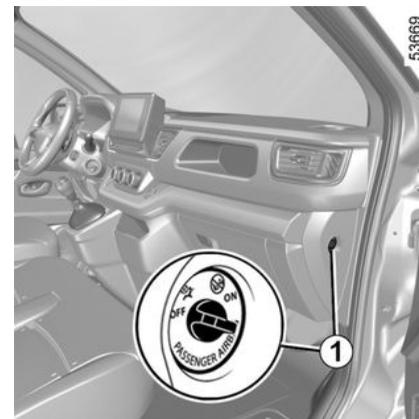


s'allument.

Pour retrouver l'état de l'Airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Désactivation de l'Airbag passager avant

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'Airbag pour un siège enfant dos à la route.

Pour désactiver l'Airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

À la mise sous contact, vérifiez **impé-**

rativement que le témoin  sur l'afficheur **2** est bien allumé et, suivant véhicule, que le message « Airbag passager désactivé » s'affiche.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



Activation de l'Airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'Airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'Airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position ON.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est

éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'Airbag passager avant est activé.

Étiquettes d'instructions



58035

A



2

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'Airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

2



L'activation ou la désactivation de l'Airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact**

coupé.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et



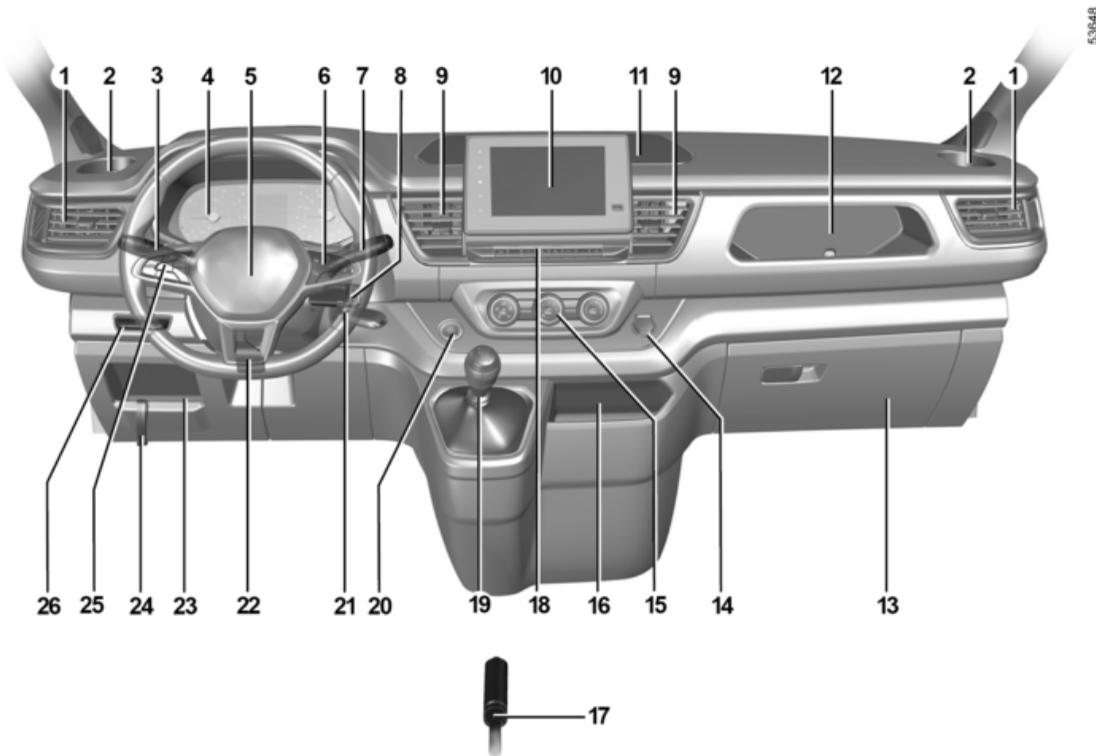
s'allument.

Pour retrouver l'état de l'Airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche

2



53048

POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Emplacement pour cendrier ou porte-canettes.

3. Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard avant ;
- feux de brouillard arrière.

4. Tableau de bord.

5. Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.

6. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

7. Manette de :

- l'essuie-vitres/lave-vitres du pare-brise et de la lunette arrière ;
- défilement des informations de l'ordinateur de bord.

8. Commandes multimédia.

9. Aérateurs centraux.

10. Écran tactile ou radio ou rangement supérieur central.

11. Vide-poches.

12. Emplacement rangement passager.

13. Boîte à gants ou tiroir de rangement.

14. Prise accessoires ou allume-cigare.

15. Commandes de climatisation manuelle ou automatique.

16. Vide-poches ou zone de charge d'induction.

17. Frein à main.

18. Commandes de :

- contacteur de feux de détresse ;
- contacteur du mode ECO ;
- condamnation/décondamnation électrique des ouvrants ;
- d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- d'activation/désactivation contrôle d'adhérence.

19. Levier de vitesses.

20. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

21. Contacteur de démarrage pour les véhicules à clé.

22. Commande de réglage en profondeur du volant.

23. Vide-poches.

24. Commande de déverrouillage du capot moteur.

25. Commandes générales du régulateur/limiteur de vitesse.

26. Commandes de :

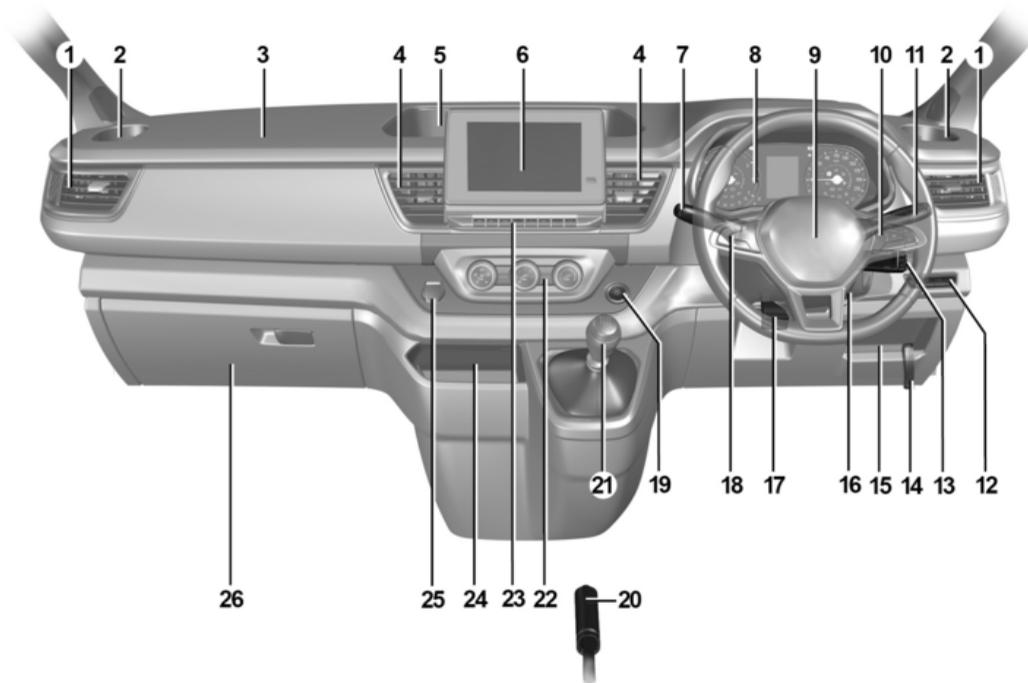
- d'activation/désactivation de la fonction « My Safety » ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite

2

53725



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Emplacement pour porte-canettes.

3. Emplacement Airbag passager.

4. Aérateurs centraux.

5. Vide-poches.

6. Écran tactile ou radio ou rangement supérieur central.

7. Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard avant ;
- feux de brouillard arrière.

8. Tableau de bord.

9. Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.

10. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

11. Manette de :

- l'essuie-vitres/lave-vitres du pare-brise et de la lunette arrière ;
- défilement des informations de l'ordinateur de bord.

12. Commandes de :

- d'activation/désactivation de la fonction « My Safety » ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle.

13. Commandes multimédia.

14. Commande de déverrouillage du capot moteur.

15. Vide-poches.

16. Contacteur de démarrage pour les véhicules à clé.

17. Commande de réglage en profondeur du volant.

18. Commandes générales du régulateur/limiteur de vitesse.

19. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

20. Frein à main.

21. Levier de vitesses.

22. Commandes de climatisation manuelle ou automatique.

23. Commandes de :

- contacteur de feux de détresse ;
- contacteur du mode ECO ;
- condamnation/décondamnation électrique des ouvrants ;
- d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- d'activation/désactivation contrôle d'adhérence.

24. Vide-poches ou zone de charge d'induction.

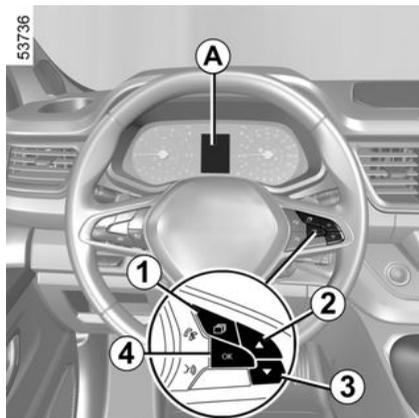
25. Prise accessoires ou allume-cigare.

26. Boîte à gants.

ORDINATEUR DE BORD

Généralités

2 Véhicule équipés de l'ordinateur de bord A



Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionne-

ment (associés au témoin ) ;

– les messages d'alerte (associés au

témoin ).

Appuyez sur le contacteur **1**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « VEHICULE ».

Faites des appuis successifs sur les contacteurs **2** ou **3**.

Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;

b) paramètres de voyage :

- consommation d'énergie moyenne ;
- consommation d'énergie instantanée ;
- autonomie prévisible avec l'énergie restante ;
- distance parcourue ;
- vitesse moyenne ;

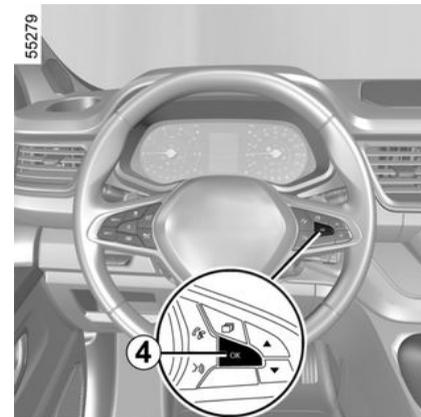
c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;

d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

e) réglage de l'heure ;

f) autonomie de révision :

Mise à zéro du totaliseur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)



L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse

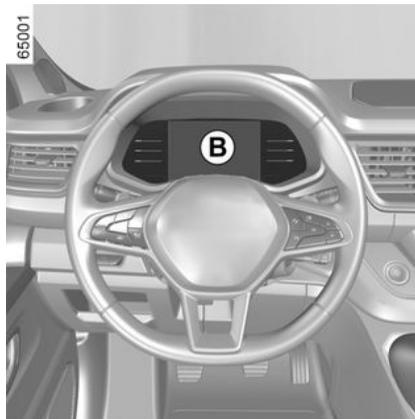
ORDINATEUR DE BORD

moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Cependant, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Véhicule équipés de l'ordinateur de bord B



Les fonctions sont réparties dans les zones **5** et **6**.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs **2** ou **3** (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;

b) paramètres de voyage :

- consommation d'énergie moyenne ;
- consommation d'énergie instantanée ;
- autonomie prévisible avec l'énergie restante ;
- distance parcourue ;
- vitesse moyenne ;

c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;

d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

e) réglage de l'heure ;

f) autonomie de révision :

Mise à zéro du totaliseur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

(suivant véhicule)

2

ORDINATEUR DE BORD

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur 4 « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ.

Cependant, la consommation d'énergie moyenne peut diminuer quand :

– le véhicule sort d'une phase d'accélération ;

– le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
– vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>– 101 778 km – 112.4 km</p>	a) Totalisateur général et partiel.
<p>Carburant</p>  <p>8 L</p>	b) Paramètres de voyage : Carburant utilisé. Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.
<p>Moyenne</p>  <p>5.8 L/100</p>	c) Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
<p>Instantanée</p>  <p>7.4 L/100</p>	d) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
<p>Autonomie</p>  <p>541 km</p>	e) Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
<p>Distance</p>	f) Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 522 km	
Moyenne  89.4 km/h	g) Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision		
Autonomie de révision	Révision dans 40 000 km / 24 mois	f) Autonomie de révision. Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
	Prévoir révision sous 300 km / 24 jours	
	Faire révision	

Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.

Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche **2** ou **3** jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pression pneus init. appui long	i) Réinitialisation de la pression des pneumatiques → 207.
Limiteur 90 km/h	j) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse → 253 et → 257.
Régulateur 90 km/h	
16°	k) Heure et température → 152
12 : 00	
Pas de message mémorisé	l) Journal de bord Affichage successif : – des messages d'informations (Airbag passager OFF...) ; – des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).
ADBLUE 62 %	m) Pourcentage de volume de réactif restant → 177 .
Prévoir AdBlue avant 2400 km	n) Autonomie prévisible avec le réactif restant → 177.

2

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Batterie faible démarrer moteur »	Indique qu'il faut démarrer le véhicule pour recharger la batterie (après un arrêt prolongé en écoutant la radio par exemple).
« Niveau d'huile à réajuster »	Indique que le niveau d'huile est à réajuster.
« Blocage auto des portes désactivé »	Indique que la fonction condamnation automatique des ouvrants en roulage est désactivée.
« Direction à contrôler »	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre à gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule. – Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  → 177.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'alerte

2

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

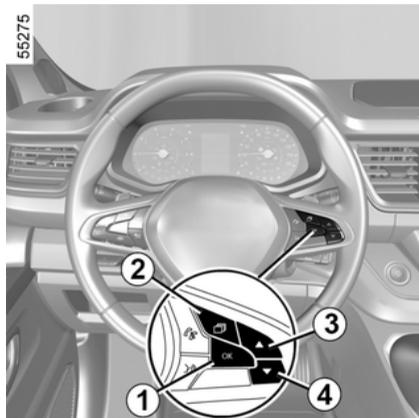
Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne électrique »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous gonflée.

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

Alerte niveau d'huile moteur minimum



Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➔ 331.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur **1** «OK ».

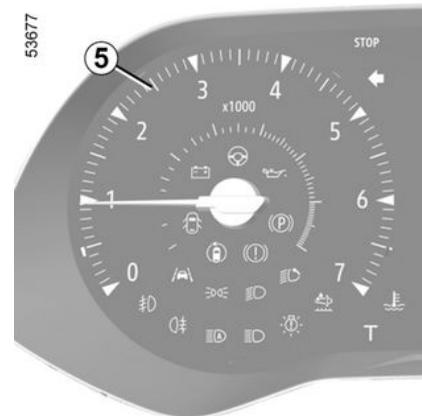
Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

Tableau de bord A



Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Compte-tours **5** (graduations x 1 000)



Afficheur boîte de vitesses automatique **7**

➔ 190

ORDINATEUR DE BORD



Indicateur de niveau carburant 8

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum, les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant clignote ou, suivant véhicule, s'allume.

Indicateur de vitesse 9

(km ou miles par heure)



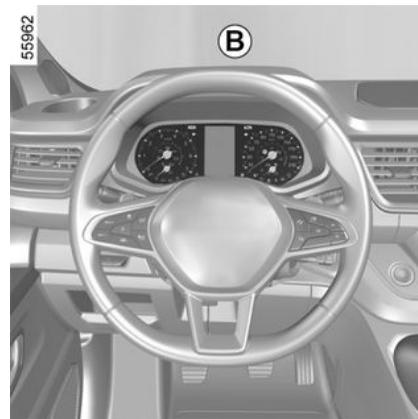
Contrôlez votre vitesse uniquement par l'indicateur 6 ou 9.

En cas d'écart entre les indicateurs, référez-vous à l'indicateur 9 homologué, et consultez un Représentant de la marque.

Alerte sonore de survitesse

Le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce signal sonore se déclenche au dépassement d'une vitesse autorisée. Pour plus d'informations → 245.

Tableau de bord B

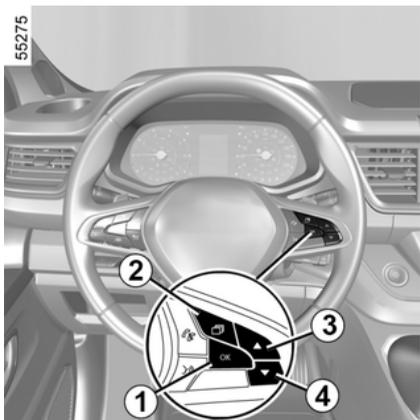


Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec des couleurs différentes selon votre choix. Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice multimédia.

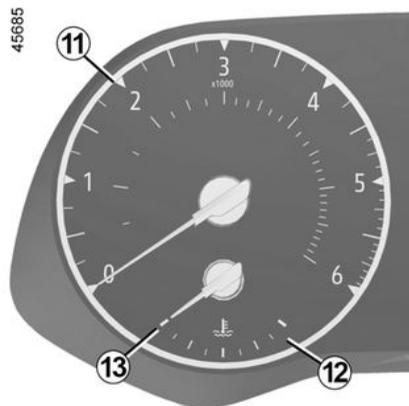
ORDINATEUR DE BORD

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet véhicule **10** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4** pour atteindre « Réglages », appuyez sur le contacteur **1** « OK » ;
- effectuez la même opération pour atteindre « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».

Compte-tours 11
(graduations x 1 000)



Indicateur de température du liquide de refroidissement 12

En marche normale, l'indicateur **13** doit se situer avant la zone rouge **12**. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte

que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Ordinateur de bord 14

➔ 138



Autonomie prévisible avec le carburant restant 15

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 141.

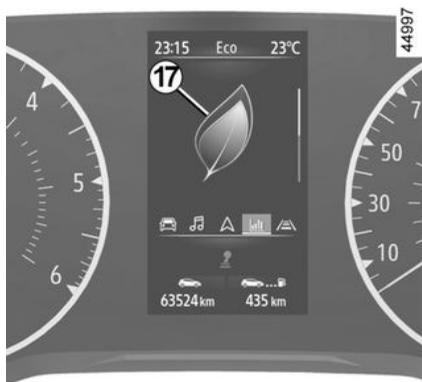
ORDINATEUR DE BORD

Totaliseur général 16

→ 141

Indicateur de style de conduite 17

→ 202

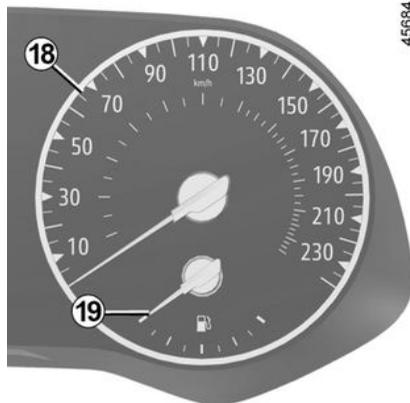


Alerte sonore de survitesse

Le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce signal sonore se déclenche au dépassement d'une vitesse autorisée. Pour plus d'informations, → 245.

Indicateur de vitesse 18

Indicateur de niveau de carburant 19



Si le niveau est au minimum, le témoin

 intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

Tableau de bord C



Il s'éclaire à la mise sous contact.

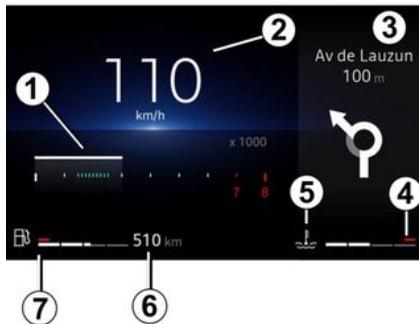
L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice de l'équipement.

ORDINATEUR DE BORD

62855



62871



Compte-tours 1
(graduations x 1 000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

Indicateur de vitesse 2

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

Alerte sonore de survitesse

Le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce signal sonore se déclenche au dépassement d'une vitesse autorisée. Pour plus d'informations, ➔ 245.

Informations multimédia 3

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 5

En marche normale, l'indicateur 5 doit se situer avant la zone 4.

Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ».

Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 6

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 141.

Indicateur de niveau de carburant 7

Si le niveau est au minimum, le témoin  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

Faites le plein rapidement.

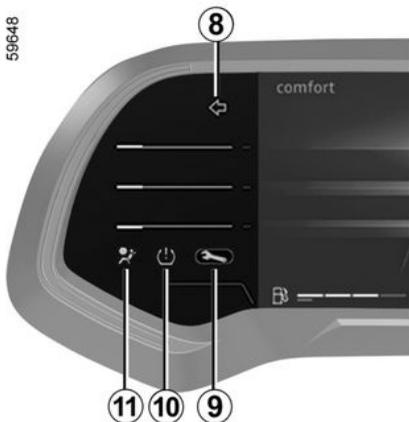
Zone cadran gauche

➔ 138

2

ORDINATEUR DE BORD

59648



Indicateurs de changement de direction **8**

Témoin d'alerte **9** → 155

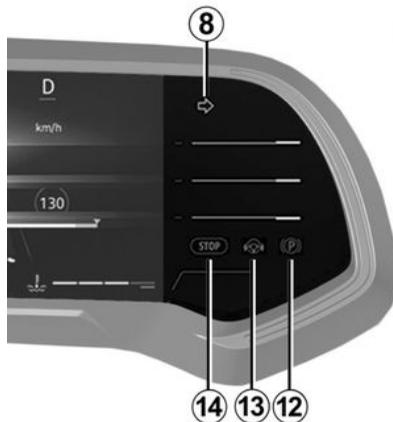
Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques **10** → 207

Témoin d'airbag **11** → 73

Zone cadran droit

→ 138

59697



Témoin du frein à main **12** → 198

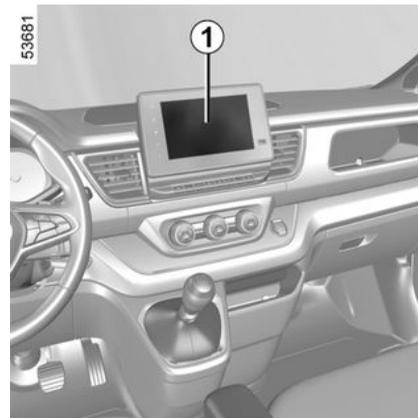
Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant **13** → 243

Témoin d'arrêt impératif **14** → 155

Heure et température extérieure

 En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.
Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Véhicules équipés d'un écran multimédia

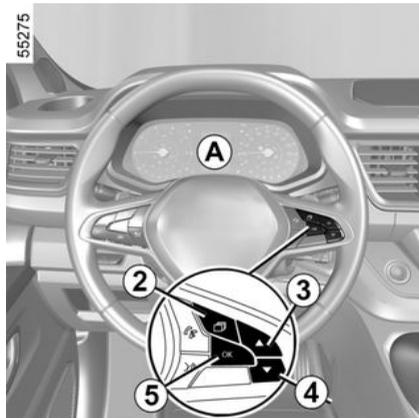


ORDINATEUR DE BORD

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Reportez-vous à la notice multimédia.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia afficheur **A**



Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le réglage de l'heure **6**.

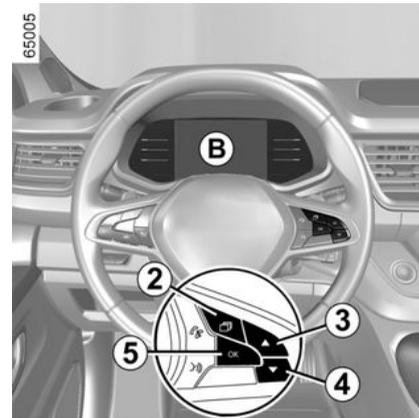
Faites un appui long sur le contacteur **5** «OK » jusqu'au clignotement de l'heure.



Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** «OK » pour valider.

Réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** «OK » pour valider.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia afficheur **B**



Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur le Monde « Réglages ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le menu « Réglage heure » puis appuyez sur le contacteur **5** « OK ».

Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.

Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider, puis réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

ORDINATEUR DE BORD

2

 Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

Indicateur de température extérieure

 Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).

TÉMOINS LUMINEUX

Présentation

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

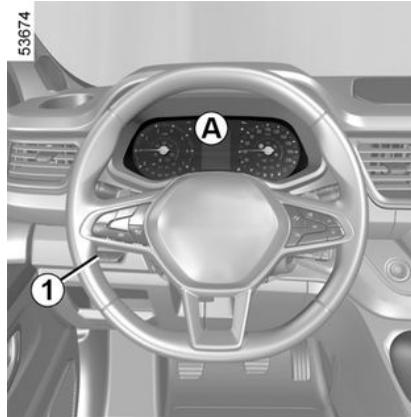


Tableau de bord A : il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

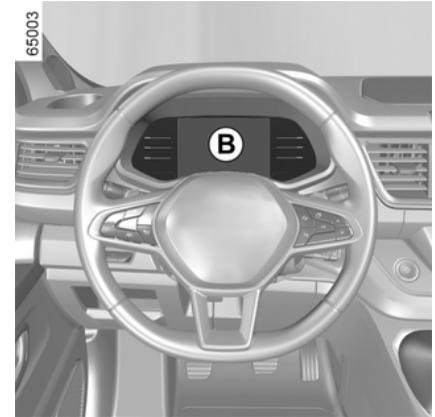


Tableau de bord B : il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

TÉMOINS LUMINEUX

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux de route automatiques → 162



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulage, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du

témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du

témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

– S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

– s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque → 202.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin → 214



Témoin d'alerte du système filtre à particules → 194



Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de

réduction des gaz d'échappement → 177



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il peut s'allumer en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur lorsque la température du moteur est basse.

S'il apparaît en rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement → 334.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de mise en veille du moteur → 186



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur → 186



Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

(suivant véhicule)

TÉMOINS LUMINEUX

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes → 207.



Témoin de préchauffage (version Diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.



Témoin de contrôle d'adhérence → 215



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis → 190.



Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse → 253 et → 257



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif → 261



Indicateurs de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) → 202



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché → 202

Perfo Témoin de mode performance

Il s'allume quand le mode performance est enclenché → 202



Témoin de mode roue libre

Il s'allume quand le mode roue libre est enclenché → 202.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant → 65

Ce témoin s'affiche sur l'afficheur centrale **A** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant et/ou passager(s) arrière (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.



Témoin de porte(s) ouverte(s)

Il s'allume, contact mis, lorsqu'une porte est mal fermée.

DIRECTION

Volant de direction

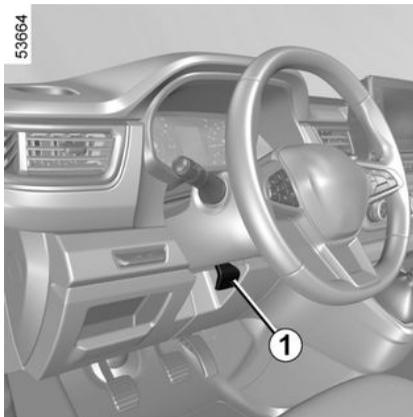


Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Réglage en hauteur et en profondeur du volant



Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée ; poussez le levier au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

RÉTROVISEURS

2

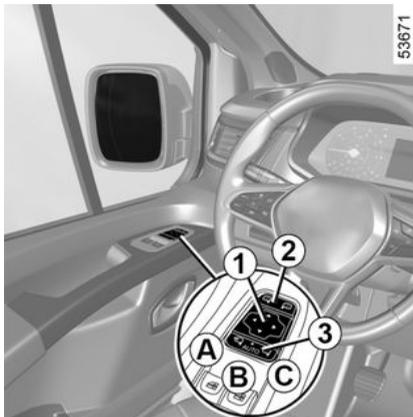


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques



Réglage

Contact mis, sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs rabattables

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique (contacteur **3** en position **B**). Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **3** en posi-

tion **C**) ou le déploiement (contacteur **3** en position **A**) des rétroviseurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **3** en **B**.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur allumé, le dégivrage des miroirs est assuré conjointement à celui des vitres arrière.

Rétroviseur intérieur



Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule

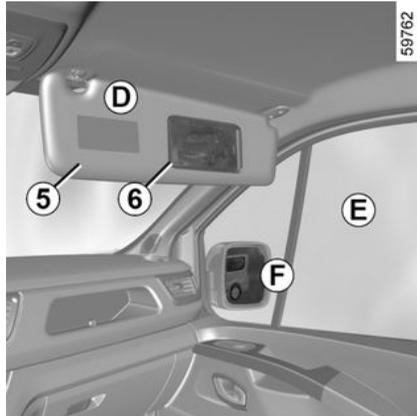
RÉTROVISEURS

suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier **4**

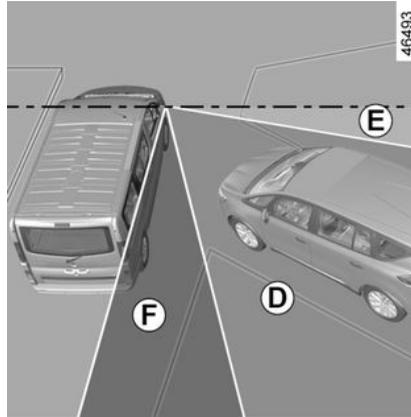
Le rétroviseur force automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé ou en cas de forte luminosité.

Rétroviseur grand angle **6**



(suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil **5** pour accéder au rétroviseur grand angle permettant d'accroître la visibilité latérale en manœuvre.



Les différentes zones vues par le conducteur sont :

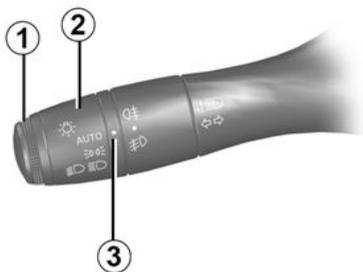
- **D** dans le miroir du rétroviseur grand angle ;
- **E** à travers la vitre passager ;
- **F** dans le miroir du rétroviseur extérieur.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieures

2

53683



Feux de position

 Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Nota : suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque le levier de vitesse est en position **P**.

Dans le cas contraire, le message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.



53682

Feux de croisement



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).



Fonctionnement manuel

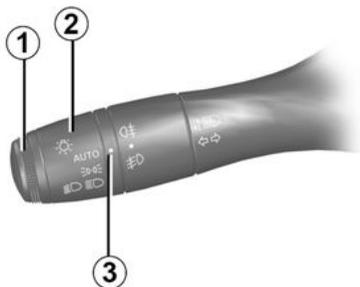
Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

53683



Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Feux de route

 Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez la manette **1** vers vous.

Fonction « codes relevés en route »

Lors de l'activation des feux de route, la fonction « codes relevés en route » permet d'améliorer la visibilité du conducteur en relevant automatiquement les feux de croisement et les feux de route.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.

Feux de route automatiques



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

2



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants;
- ...



Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

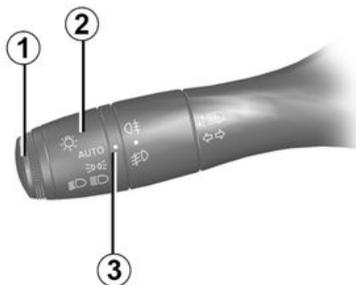
Pour activer les feux de route automatiques

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** et poussez la manette **1**. Le témoin



s'allume au tableau de bord.

53683



Pour désactiver les feux de route automatiques

- Tournez la bague **2** dans une autre position que AUTO;
- tirez la manette **1**.



Le témoin s'éteint au tableau de bord.

Nota : les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Extinction des feux

53683



Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés

allumés (pour éviter la décharge de la batterie...).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Eclairage à contrôler » accompagné du témoin



s'affiche et que le témoin



clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

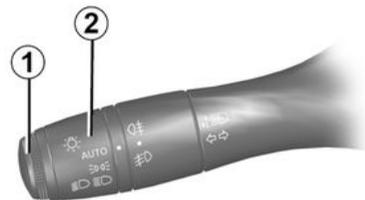
Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

53683



Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague 2 en position AUTO, tirez la manette 1 vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pen-

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

dant environ trente secondes ainsi que

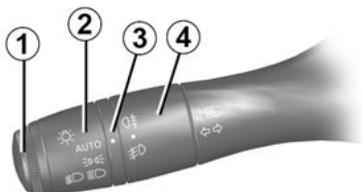
les témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « éclairage pendant __ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position AUTO.

53683



Feux de brouillard avant

 Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique. L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

 Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

 Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Feux de virages

(suivant véhicule)

En marche avant, vitesse du véhicule inférieure à 40 km/h environ, feux de croisement allumés : sous certaines conditions (angle du volant, feux indicateurs de direction actionnés...) lors de la prise de virage, l'un des feux de brouillard avant s'allume pour éclairer le virage.

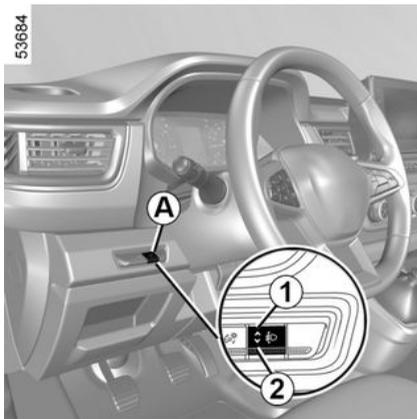
Au déclenchement de la marche arrière, feux de croisement allumés : les

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

deux feux de brouillard avant s'allument automatiquement.

Nota : au passage de la marche arrière vers la marche avant (lors d'un stationnement par exemple), les deux feux de brouillard avant restent allumés jusqu'à ce que le véhicule dépasse 10 km/h environ.

Réglage des faisceaux



Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez sur la partie supérieure **1** de la commande **A** pour lever les projecteurs et

sur la partie inférieure **2** pour les baisser.

État de charge	Position de la commande
Conducteur seul ou avec un passager	0
Tous les sièges occupés	1
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2
Conducteur sans passager et avec bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3 ou 4
Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande A en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.	

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

Feux indicateurs de direction

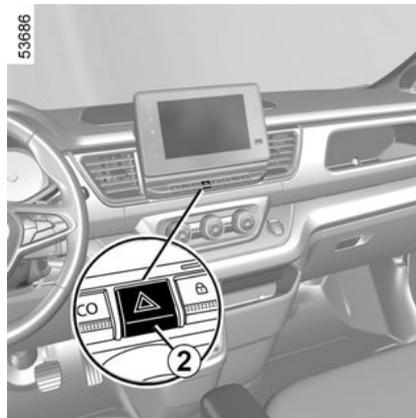
Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâ-

chez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

Feux de détresse



 Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitres, lave-vitre avant

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans → 370.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.



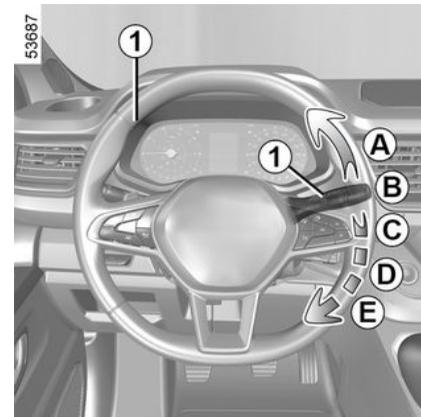
Avant toute action sur le pare-brise (le lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.



Contact mis, manœuvrez la manette **1**.

A balayage unique.

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B arrêt.

C balayage intermittent.

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague **2**.

- **D balayage continu lent.**
- **E balayage continu rapide.**

ESSUIE-VITRES



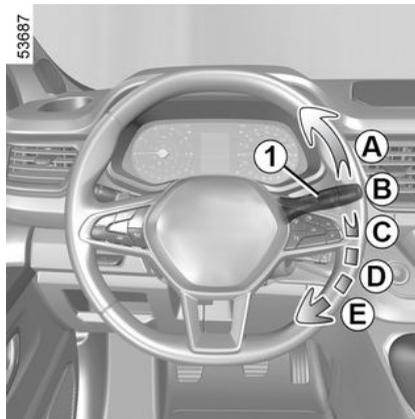
Les positions **C** et **D** sont accessibles contact mis. La position **E** est accessible moteur allumé uniquement.

Particularité

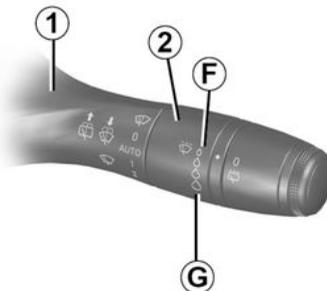
En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine. Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicules avec fonction essuyage automatique



56516



Moteur allumé, manœuvrez la manette **1**.

A balayage unique.

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B arrêt.

C fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2** :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.



La position **D** est accessible contact mis. Les positions **C** et **E** sont accessibles moteur allumé uniquement.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Nota :

– le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre.

ESSUIE-VITRES

Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;

- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position arrêt **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.
- **D balayage continu lent.**
- **E balayage continu rapide.**

Nota : vous disposez d'une position de maintenance pour remplacer les balais d'essuie-vitre.

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais.

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement (position **E**) la ma-

nette d'essuie-vitre **1**, les balais d'essuie-vitre s'arrêtent dans une position dégagée du capot ➔ **370**.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois allers-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Essuie-vitres, lave-vitre arrière

Essuie-vitre arrière



Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

ESSUIE-VITRES

2

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 370.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

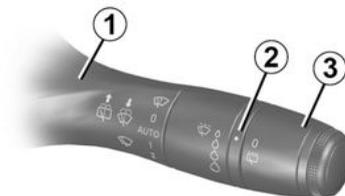
Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

56516



Contact mis, tournez l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

Pour arrêter le fonctionnement, tournez de nouveau l'anneau **3** jusqu'à la position arrêt.

Nota : lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique. Respectez les préconisations d'usage.

Activation/Désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres

ESSUIE-VITRES

avant fonctionnement). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction. Reportez-vous à la notice multimédia.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles.

Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.

Essuie-lave vitre arrière

56516



Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche en plus du lave-lunette, trois aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

RÉSERVOIR CARBURANT

Présentation



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact → 182, → 186.

Risque d'incendie.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur → 177.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

RÉSERVOIR CARBURANT



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

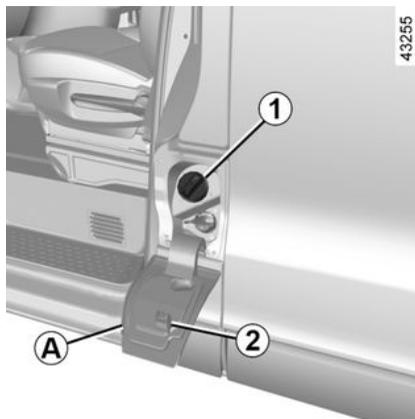


Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.



Capacité utilisable du réservoir : 80 litres environ.

Ouvrez la porte avant gauche afin d'ouvrir le portillon **A**.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **A** pour suspendre le bouchon **1**.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et impérativement conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A** ➔ **387**.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Après le remplissage, remettez le bouchon **1** et fermez le portillon **A** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Veillez toujours à ce que le bouchon **1**, le portillon **A** et son pourtour restent propres et exempts de poussières, boues, salissures...



Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles ➔ **387**.

RÉSERVOIR CARBURANT

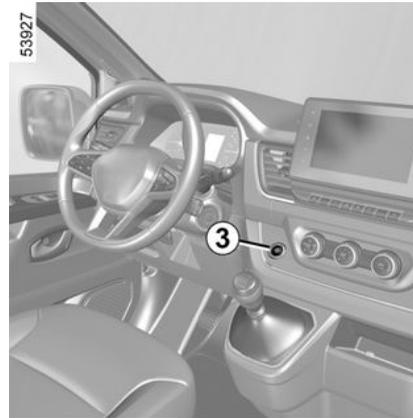
Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites le plein de carburant ou à minima un appoint de **10 litres environ**, puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 10 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

Panne de carburant version Diesel



sur les pédales. Attendez quelques minutes avant de démarrer. Ceci permet le réamorçage du circuit carburant. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.

Véhicules avec clé/télécommande

- Mettez la clé de contact en position « Marche » M ➔ **181** et attendez quelques minutes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant ;
- tournez la clé en position D. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure ;
- si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.

Véhicules avec carte

Carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de démarrage **3** sans action

RÉSERVOIR RÉACTIF

Présentation



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.



En cas d'alerte « XXX KM blocage remplir Ad-Blue », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage.
Risque d'immobilisation du véhicule.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

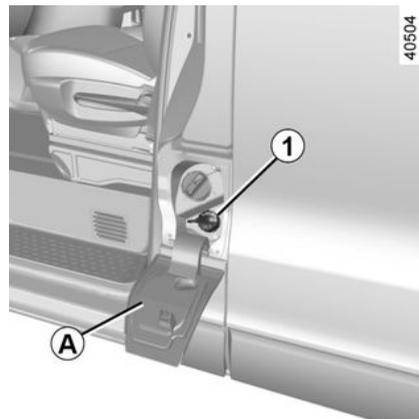
Le réactif est destiné aux moteurs Diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective). L'utilisation du réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présente dans les gaz d'échappement.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.

Remplissage



Capacité utilisable du réservoir : entre 22 et 25 litres environ (suivant véhicule).

Contact coupé, ouvrez la porte avant gauche afin d'ouvrir le portillon **A**. Dévissez le bouchon **1**.

Nota : des vapeurs d'ammoniac risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.

RÉSERVOIR RÉACTIF



Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start). Coupez impérativement le contact → 182, → 186.

Précaution d'emploi

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Dans les autres cas, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Lors du remplissage, **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...**

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.

Par conditions extrêmes climatiques froides

En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de

réactif dès que le témoin  et le message « Remplir AdBlue avant 1200 km » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en-dessous de -10 °C environ.

En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de réac-

tif ( allumé) :

- gardez le véhicule dans un local plus chaud (température supérieure à -10 °C environ) ;
- n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé ;
- attendez que le réactif revienne à son état liquide (environ 8 heures) ;
- effectuez l'appoint ou le plein de réactif.

Nota : en cas de non possibilité d'appliquer la procédure, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.

Lorsque le véhicule circule à des températures inférieures à -20 °C

environ, les témoins  et

 accompagnés du message « Injection à contrôler » s'affichent au tableau de bord. Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie mais en lien

avec le gel du liquide. Dans ces conditions, suivez les instructions mentionnées ci-dessus, n'effectuez pas d'appoint de liquide et redémarrer le véhicule après que le réactif soit revenu à son état liquide.

Si l'affichage des témoins et du message persiste, il s'agit d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur allumé**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « --- Remplir AdBlue » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF

Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Messages	Que faire ?
-	« Prévoir AdBlue avant 2400 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir.
 s'allume	« Remplir AdBlue avant 1200 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir.
 s'allume	« XXX KM blocage remplir AdBlue »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : -tous les 100 km environ, il vous reste entre 800 km et 200 km d'autonomie ; -tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible .
 clignote ou s'allume suivant véhicule.	« 0 KM blocage remplir AdBlue »	Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.

2

RÉSERVOIR RÉACTIF

Anomalies de fonctionnement du système

L'allumage des témoins peut être accompagné d'un signal sonore.

2

Témoins	Messages	Que faire ?
 et  s'allument.	« Antipollution à contrôler » « Qualité AdBlue à contrôler » « Injection AdBlue à contrôler »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« XXX KM blocage antipollution »	Indique une défaillance du système et qu' il vous reste moins de 1000 km à parcourir ou, suivant véhicule, moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit impossible. Ces alertes se répètent : – tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste environ entre 1000 km et 200 km à parcourir ou, suivant véhicule, entre 800 km et 200 km à parcourir , avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; – tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0 KM blocage antipollution »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible. Faites appel à un Représentant de la marque.

RODAGE

Véhicule avec clé

Version Diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2 500 tr/min. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.



Position « Stop et blocage de direction » LOCK 0

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Marche » ON 2

Le contact est mis. Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

Position « Démarrage » START 3

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version Diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Contacteur de démarrage, véhicule avec clé



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que Airbags, prétensionneurs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Démarrage du moteur



Tournez la clé de contact jusqu'à la position « ON » 2 et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de

préchauffage moteur



Démarrage du véhicule

Sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième vitesse.

Pour démarrer :

pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position P ou N.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Pour tous les véhicules :

amenez la clé jusqu'à la position
« START » 3 **sans accélérer.**

Relâchez la clé dès le démarrage du
moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en
position « LOCK » 0.

Contacteur de démarrage, véhi- cule avec carte



Démarrage du véhicule

Sur sol horizontal, véhicule
à vide, il est recommandé
de démarrer en deuxième vitesse.



Ne démarrez jamais
votre véhicule en roue
libre dans une pente.

Risque d'inactivation de
l'assistance de direction.

Risque d'accident.



Lorsque vous quittez
votre véhicule, en parti-
culier carte sur vous, as-
surez-vous que le mo-
teur est bien arrêté.



Responsabilité du conducteur lors du sta- tionnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule,
en y laissant un enfant, un adulte
non autonome ou un animal
même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se
mettre en danger ou mettre en
danger d'autres personnes par
exemple en démarrant le moteur,
en actionnant des équipements
comme les lève-vitres ou encore
en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou
ensoleillé, sachez que la tempé-
rature intérieure de l'habitacle
monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLES-
SURES GRAVES.**

53723



La carte doit être dans la zone de dé-
tection **1** pour la version fourgon, zone
de détection **2** pour la version combi.

Appuyez sur le bouton **3**.

3

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

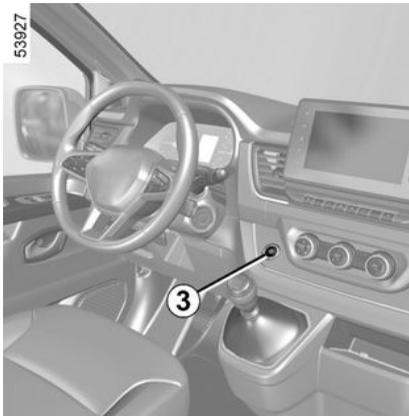
55547



3

Pour démarrer :

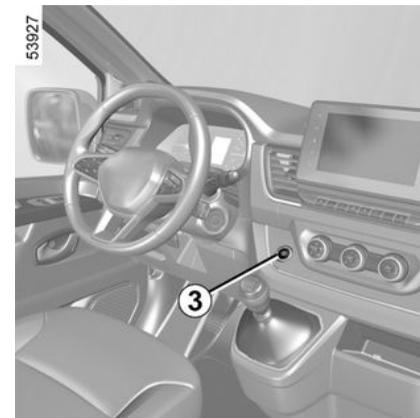
– véhicules à boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position P ou N, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **3** ;
– véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton **3**. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.



Particularités :

– si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + démarrer » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;
– dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **3** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit ;
– en cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à -10°C) : maintenez la pédale d'embrayage ou du frein enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

Fonction accessoires



(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **3** sans appui sur les pédales.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Conditions d'arrêt du moteur



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que Airbags, prétensionneurs.

53723



Le véhicule doit être à l'arrêt.

Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur P ou N pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Carte dans la zone de détection **1** pour la version fourgon, zone de détection **2** pour la version combi. Appuyez sur le bouton **3** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

55547

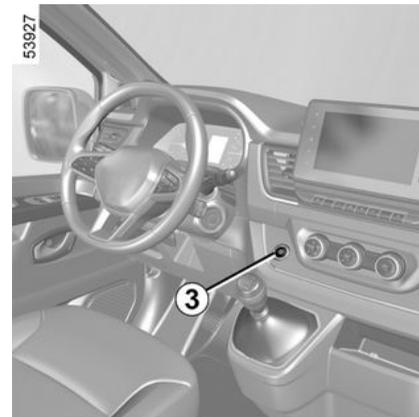


Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **3**.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent

de fonctionner pendant 10 minutes environ.

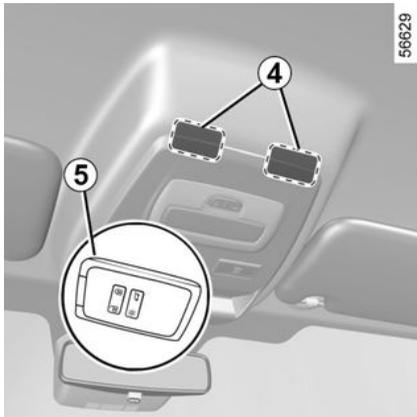
À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



3

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte batterie déchargée...
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte **5** (côté bouton face à vous) avec l'angle indiqué sur l'une des zones de dépose **4**. Appuyez sur le bouton **3** pour dé-

marrer le véhicule. Le message s'éteint.

Fonction stop and start



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact → **181**, → **174**.

Risque d'incendie.

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille → **182**.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le

témoin  est allumé au tableau de bord).

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position D, M ou N ; et
- la pédale de frein est appuyée. Sui-

vant véhicule, si le témoin  clignote et le message « Appuyer sur pédale de frein » apparaît au tableau de bord, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

et

– la pédale d'accélérateur n'est pas appuyée ;

et

– la vitesse est nulle.

La mise en veille moteur est maintenue si la position P est engagée, ou si la position N est engagée avec frein de parking serré et pédale de frein relâchée.

Pour boîte de vitesses manuelle :

– la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

– la pédale d'embrayage est relâchée.

Suivant véhicule, si le témoin  clignote et le message « Relâcher pédale d'embrayage » s'affiche au tableau de bord, cela vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas suffisamment relâchée ;

et

– la vitesse du véhicule est nulle.

Pour tous véhicules :

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur. Les équipe-

ments du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses automatique :

- à l'ouverture de la porte conducteur ;
- au débouclage de la ceinture conducteur ;
- en mode manuel, les palettes de vitesses sont actionnées ;
- la pédale de frein est relâchée, position D ou M engagée ;
- la pédale de frein est relâchée, position N engagée et frein de parking desserré ;
- la pédale de frein est à nouveau appuyée, position P engagée, ou position N engagée avec frein de parking serré ;
- la position R est engagée ;
- la pédale d'accélérateur est appuyée.

Pour boîte de vitesses manuelle :



Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

Le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.

- à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;
- au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;
- vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;
- vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité :

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le

moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

Conditions de non mise en veille du moteur



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

182.

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

Pour tous véhicules :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ou n'a pas été bouclée en début de roulage ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'altitude est trop élevée ;

- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée → 296 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Suivant véhicule, le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur. Le témoin peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.

Particularité de redémarrage automatique du moteur



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille → 182.

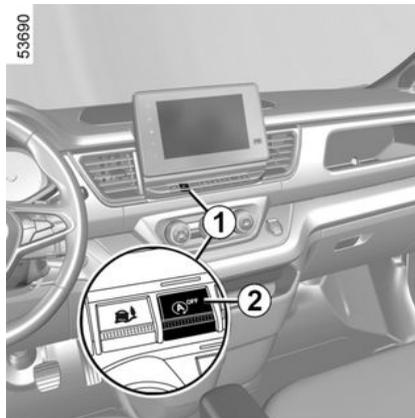
DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée → 296 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Suivant véhicule, le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Suivant véhicule, le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.



Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin intégré **2** au contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin intégré **2** au contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule → 182.

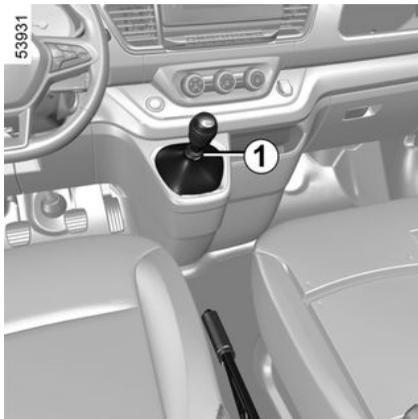
Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin intégré **2** au contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

COMMANDE DE VITESSES

Levier de vitesses



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position P pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Passage en marche arrière

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : revenez en position neutre (point mort) puis positionnez le levier en marche arrière.

Il faut soulever l'anneau **1** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Véhicules à boîte de vitesses automatique → 190.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

Véhicules équipés de l'aide au parking → 273.

Boîte de vitesses automatique



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

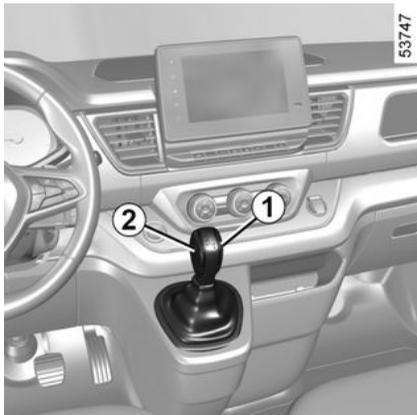
COMMANDE DE VITESSES



Vérifiez que le témoin P au tableau de bord soit bien activé avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Levier de sélection 1



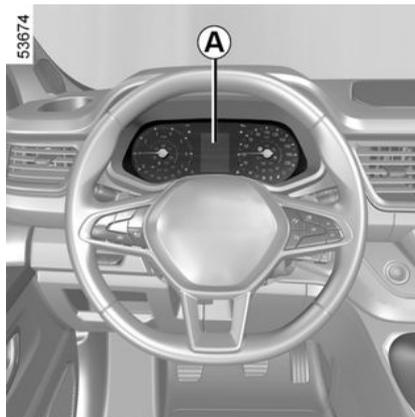
- P** : parking
- R** : marche arrière
- N** : point mort
- D** : mode automatique
- M** : mode manuel
- +** : rapport montant

- : rapport descendant

Le rapport de boîte engagé est affiché aux tableaux de bord **A** ou **B**.

Nota : appuyez sur le bouton **2** pour passer de la position D ou N vers R ou P.

Fonctionnement



Le levier de sélection **1** en position P, démarrez le moteur.

Pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin



sur l'afficheur s'éteint), quittez la position P.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein, pédale d'accélérateur relevée et moteur allumé.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier **1** en position D.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.



Dans certains cas (stationnement en forte pente...), l'effort à fournir pour passer le levier de vitesses de la position P vers une autre position, peut être important.

COMMANDE DE VITESSES

Conduite en mode automatique (suite)

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position D, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel



Engagez le levier de sélection **1** en position D, amenez le levier vers la droite jusqu'en position M.

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...), « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas, l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel. Ceci, afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position P ou N et d'engager le levier en D ou R.

COMMANDE DE VITESSES



En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position P : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Assurez-vous que le frein de parking est serré.

Nota : en cas de stationnement sur une forte pente et position P engagée, le message « Serrer le frein de parking » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

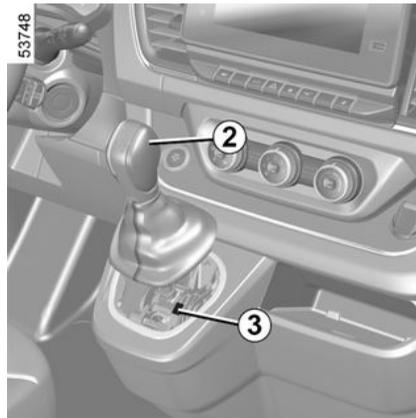
Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;
- **dépannage d'un véhicule à boîte automatique** → 358.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le

levier. Pour cela, déclipsez la base du levier, puis passez un outil (tige rigide) dans la fente **3** (située à gauche ou à droite du levier). Appuyez simultanément sur l'outil (tige rigide) et le bouton **2** afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur Diesel



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

En roulage, pour ne pas endommager le moteur, ne laissez pas jamais le régime moteur monter au dessus de 4500 tours/minutes quelque que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des té-

moins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant ➔ **174** avant de redémarrer le moteur.

Étiquette opacité fumée moteur

43218-2



Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule sur la plaque d'identification véhicule ➔ **385**.

1. Émission échappement Diesel.

Précautions hivernales



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Nota : suivant véhicule, lorsque le filtre à particules est opérationnel et ne nécessite aucune intervention de votre part, le message « Régénération FAP inutile » est affiché au tableau de bord pour vous en informer.

Régénération automatique

Pour cela, à l'apparition du témoin



, continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2 000 tours/minute.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ ➔ 147.



Pour faciliter la régénération automatique du filtre à particules, privilégiez, tous les 200 km environ, un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers.



L'affichage du témoin au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti

moteur et du système de refroidissement et ce afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2 000 tr/min avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.

Régénération manuelle

(suivant véhicule)



Ne lancez pas la régénération dans un garage ou un endroit confiné.

Risque d'intoxication ou d'asphyxie par émission de gaz d'échappement.

Assurez-vous que personne ne se situe à proximité de l'échappement lors de la régénération.

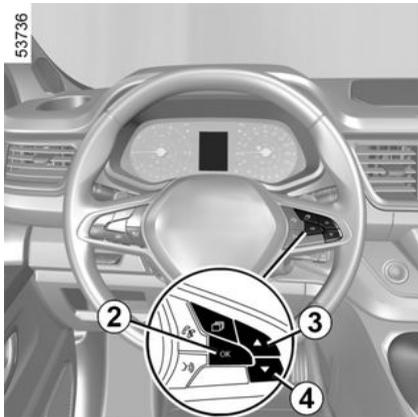
Risque de brûlure.

Ne stationnez pas le véhicule dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbes, feuilles ou papiers peuvent venir en contact ou à proximité avec un système d'échappement chaud.

Risque d'incendie.

Ne laissez pas votre véhicule sans surveillance durant la régénération.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL



Dans le cas où il n'est pas possible de respecter les conditions (temps de rou-

lage nécessaire...), le témoin  affiché au tableau de bord s'allume accompagné du message « Régénération FAP à lancer » pour vous indiquer que le niveau de saturation est trop important pour une régénération automatique.

Vous devez rapidement procéder à une régénération manuelle afin d'éviter une saturation du filtre à particules nécessitant de consulter un Représentant de la marque.

La régénération manuelle du filtre à particules conduit à des températures importantes de la ligne d'échappement

et des gaz d'échappement. Il est nécessaire de prendre en compte des précautions pendant le temps du processus qui a une durée de 40 minutes environ.

Pour cela, lorsque le témoin  est allumé accompagné du message « Régénération FAP à lancer » :

- stationnez votre véhicule en dehors de la chaussée, loin de la circulation et dans un endroit dégagé à au moins trois mètres de tout obstacle ou matériau qui pourrait facilement s'enflammer ou fondre (ex : papier, herbe, plastique, matériau organique sec...);
- serrez le frein à main ;
- positionnez le levier de vitesses en neutre (position N pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Puis, moteur allumé :

- pour les véhicules qui en sont équipés, désactivez la fonction Stop and Start ➔ **186** ;
- allez dans l'onglet « Véhicule » du menu du tableau de bord ➔ **138** ;
- faites des appuis successifs sur les boutons **3** ou **4** jusqu'à l'apparition du message « Régénérer FAP [appui long] » ;
- faites un appui long sur le bouton **2** jusqu'à l'apparition du message « Ré-

génération FAP en cours » ou « Régen 40min-pour stop appui frein ». Le té-

moin  clignote.

Patiencez jusqu'à l'extinction du témoin (40 minutes environ). Le message « Régénération FAP terminée » s'affiche au tableau de bord.

Si les conditions ne sont pas remplies avant ou pendant la régénération, le

témoin  s'éteint et le message « Régénération FAP interrompue » s'affiche et la procédure est annulée.

Le message « Régénérer FAP [appui long] » s'affichera dès que les conditions seront de nouveau remplies pour renouveler la procédure manuelle.

Nota : ne lancez pas la régénération en cas de niveau insuffisant d'huile ou de liquide de refroidissement (témoin

de pression d'huile  ou témoin d'alerte de température du liquide de

refroidissement  allumé au tableau de bord). Dans ce cas, faites un appoint ➔ **331** et ➔ **334**.

La régénération n'est pas possible :

- si le niveau de carburant est insuffisant ;
- si le moteur est trop froid ;

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

– dans les conditions climatiques extrêmes (froides, chaudes ou altitude très élevée).

Lors du processus de régénération :

– le régime moteur monte tout d'abord à 3 000 tr/min environ afin de chauffer le moteur. Il descend ensuite à 2 000 tr/min environ, jusqu'à la fin de la régénération ;

– les groupes motoventilateurs se déclenchent. C'est un fonctionnement normal pour assurer le refroidissement du moteur ;

– des fumées blanches et des odeurs inhabituelles à l'échappement sont fréquemment produites. Cela n'indique pas un mauvais fonctionnement du système.

Pour interrompre, en cas de besoin, la régénération du filtre à particules, appuyez sur une pédale. Dans ce cas, la régénération sera seulement partielle.

Cas particuliers



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de saturation trop importante

du filtre, le témoin  et, suivant

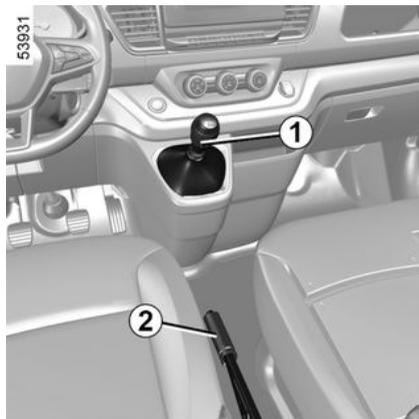
véhicule, le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant véhi-

cule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.

FREIN DE PARKING

Frein à main



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe ou de détérioration.

Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

ENVIRONNEMENT

Fabrication

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100 km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules Diesel, ce système est complété par un filtre à parti-

cules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.

26613



– Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques ou huile usagée (bidons vides ou remplis) doivent être déposés auprès de points de collecte dédiés.

– Les composants électriques et électroniques usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler

– Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consultez le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

– de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;

– de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation ...).

ENVIRONNEMENT

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

3

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Présentation

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le

constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **Ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage mo-

teur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



→ 177

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Présentation

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- la fonction « roue libre » ;
- le mode performance ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- le mode ECO activé par le bouton ECO ou Drive mode ;
- la fonction Stop and Start ➔ 186.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

Fonction « roue libre »

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique et mode ECO activé, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord en vert ou, suivant véhicule, en blanc, lorsque le véhicule est en roue libre (point mort automatique).

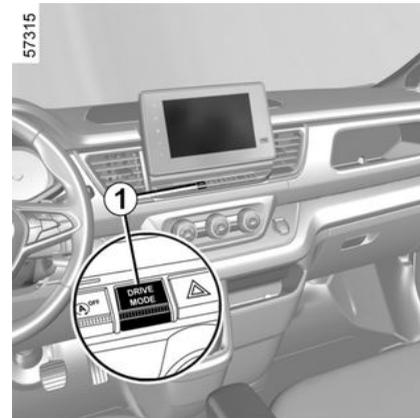
Nota : la fonction « roue libre » est désactivée dès l'appui sur la pédale de frein ou d'accélération.

Mode de performance

Lorsque votre véhicule en est équipé, en cas de conduite véhicule chargé, la fonction « Mode performance » vous permet de limiter le sous régime, donne d'avantage de frein moteur en décélération et apporte une conduite moteur plus dynamique.

Nota : le mode performance est uniquement disponible pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ➔ 190.

Activation, désactivation du mode performance



Appuyez sur la touche **1** jusqu'à ce que « Perfo » soit affiché sur la zone **2** du tableau de bord pour confirmer l'activation.

Appuyez de nouveau sur la touche **1** autant de fois que nécessaire pour revenir au mode « normal ». Le témoin « Perfo » s'éteint pour confirmer la désactivation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



Après chaque arrêt du moteur, le mode performance n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.

Le mode performance peut être utilisé aussi bien en mode automatique qu'en mode manuel.

Indicateur de changement de vitesse 3



Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Indicateur de style de conduite 4



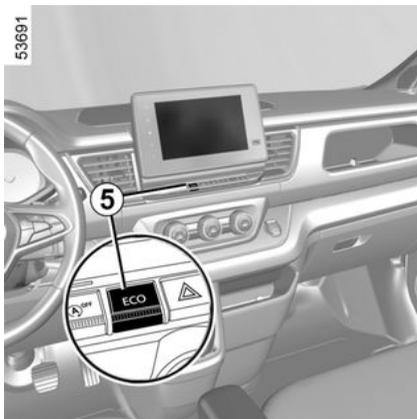
Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par la taille du témoin 4.

- **Grand** : conduite souple et économique ;
- **Moyen** : conduite pas assez souple ;
- **Petit** : conduite trop dynamique.

Pour **activer/désactiver** l'indicateur de style de conduite, consultez la notice d'utilisation du système multimédia.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Mode ECO



Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesse, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.



Activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **5** jusqu'à ce que le témoin **6** ECO s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour revenir au mode normal. Le témoin **6** ECO s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

Nota : pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, à chaque arrêt moteur, le mode ECO n'est plus actif, il sera nécessaire de l'activer de nouveau.

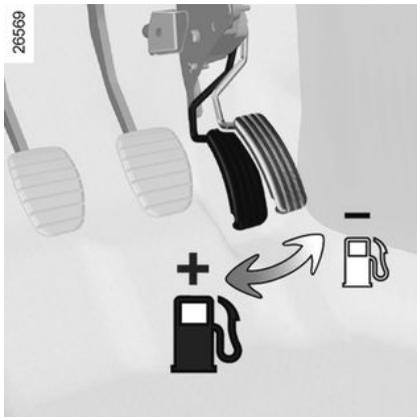
Conseils de conduite et ECO conduite



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.
Risque de coincement des pédales.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps.
- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule. À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :
 - réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;

- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :

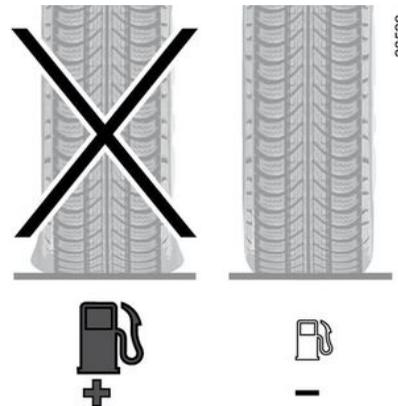


Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des tem-

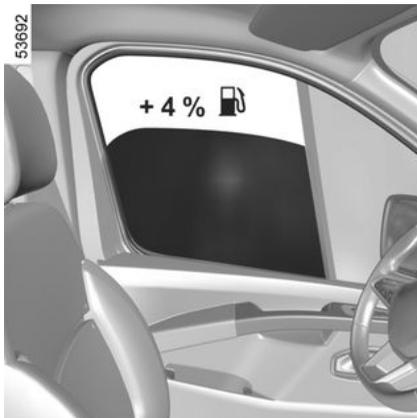
pératures extérieures négatives) ou de la climatisation.



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

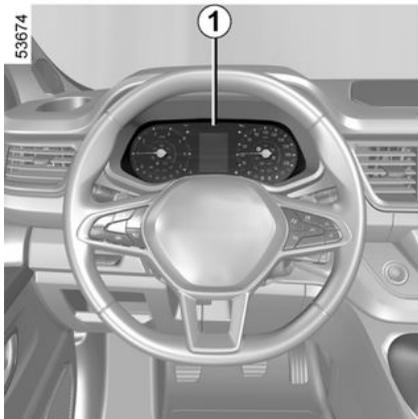
Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Principe de fonctionnement

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.



Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche au tableau de bord **1** les pressions courantes, et alerte le conducteur en cas de pression insuffisante.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

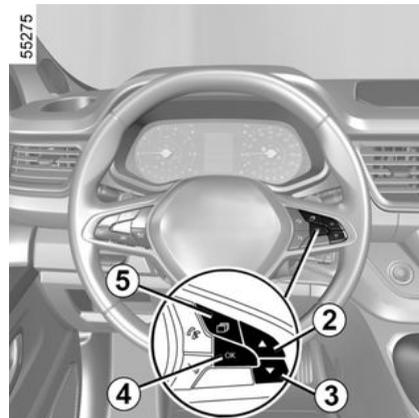
Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).



En cas de permutation des roues, une réinitialisation du système doit être réalisée. Consultez un Représentant de la marque.

Procédure de réinitialisation



Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « VE-

HICULE »

- faites des appuis courts sur le contacteur **2** ou **3** pour atteindre la page « Pression des pneus » ;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur la commande **4** pour lancer l'initialisation. Le clignotement des pneumatiques suivi du message « Apprentissage PP lancé » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

Si la réinitialisation est suivie de trajets courts, l'affichage de l'étape 3 du tableau peut rester affiché après plusieurs redémarrages successifs.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques : tableau

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Affichages (suivant véhicule)	Messages	Interprétations
1		Pression pneus init. appui long	Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur 4 OK.
2		Apprentissage PP lancé	Les « --- » devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques.
3			Les « --- » devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. Nota : pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle.
4			La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Réajustement de la pression des pneumatiques



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.

Remplacement roues/pneus



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

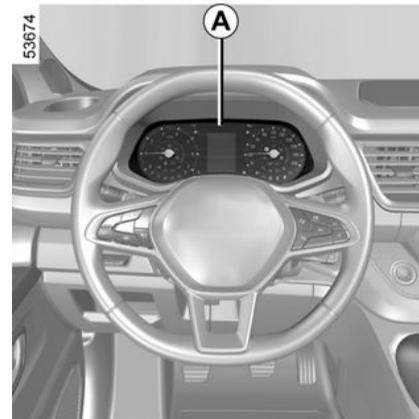
Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 343.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

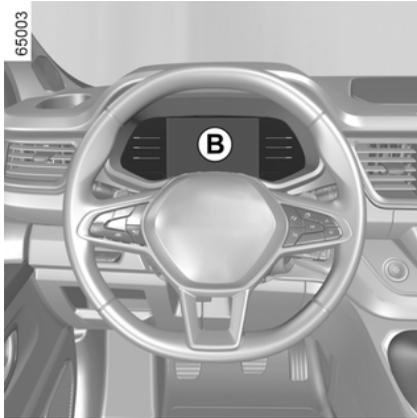
Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe ➔ 347.

Anomalies de gonflage



SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



Le tableau suivant reprend les messages d'alerte aux tableaux de bord **A** et **B** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée,

roue crevée...). Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Tableau des messages d'anomalies

Témoins	Messages	Affichages (suivant véhicule)	Interprétations
 s'allume fixe.	Pression pneus à réajuster		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune. Cela indique qu'un sous-gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système.
 +  s'allument fixe.	Crevaision		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge. Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique s'il est crevé.
 clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin 	Capteurs pneus à contrôler		Une ou plusieurs roues ne s'affichent plus. Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque.
 s'allume fixe.			Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Présentation



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**antiblocage des roues (ABS)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage** ;
- de l'**assistance de conduite avec une remorque** ;

- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- du **contrôle d'adhérence** ;
- de l'**aide au démarrage en côte**.

Antiblocage des roues (ABS)



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc

de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

Anomalies de fonctionnement :

–  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

–  ,  ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclen-

chement du système le témoin  clignote au tableau de bord.



Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrage, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins



et



s'affichent au ta-

bleau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

Conditions de fonctionnement

- L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez, le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalie de fonctionnement

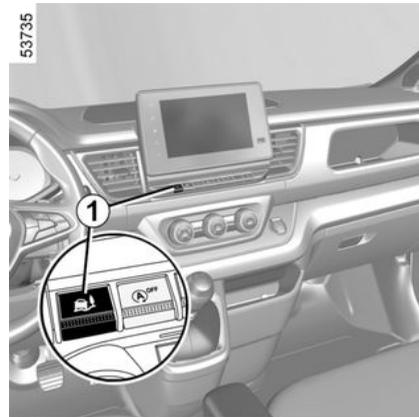
Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompa-

gné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

Contrôle d'adhérence

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Mode « Automatique »

Mode par défaut, le mode « Automatique » permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

Le mode « Automatique » utilise les fonctions du système antipatinage.



La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 40 km/h.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Mode « Sol meuble »

Faites un appui long sur le contacteur **1** : le message « Mode sol meuble activé » s'affiche au tableau de bord et le

témoin , ou suivant véhicule, le

témoin  s'allument.

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur. Le système bascule automatiquement en mode « Automatique » au-delà de 40 km/h environ.

Si le contacteur **1** est appuyé une

autre fois, le témoin  et, suivant

véhicule, le témoin  s'éteignent et le message « Mode automatique activé » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.



Le mode "Sol meuble" provoque une indisponibilité temporaire de certaines fonctions d'aide à la conduite (freinage actif d'urgence...).

Aide au démarrage en côte



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente en inter-

venant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction My Safety en paramétrant depuis l'écran multimédia ou depuis le tableau de bord, le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

Fonctionnement



Mode « All On »

Suivant véhicule, ce mode regroupe les fonctions d'aides à la conduite suivantes :

- l'alerte sonore de survitesse → 245 ;
- l'alerte de vigilance conducteur → 243 ;
- l'avertisseur d'angle mort → 226 ;
- l'alerte sortie de voie → 219.

Lorsque le mode « All On » est activé : l'allumage du témoin lumineux du contacteur 1 et l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirment. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

Mode « Perso »

Ce mode permet de **désactiver ou de réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « All On » que vous avez préalablement configurées via le réglage « My safety perso ».

Contact mis, **effectuez deux appuis successifs** sur le bouton 1 pour activer le mode « Perso ».

Au premier appui, le message « Rappuyer pour My Safety Perso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le témoin lumineux du contacteur 1 s'éteint. Le mode « Perso » est activé.

Le message « My Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « All On », **appuyez une fois** sur le bouton 1 le témoin lumineux du contacteur 1 s'allume.



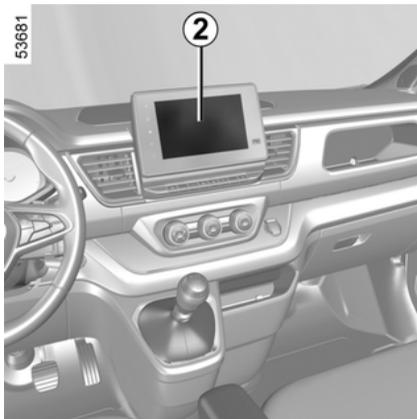
Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, le mode « All On » se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

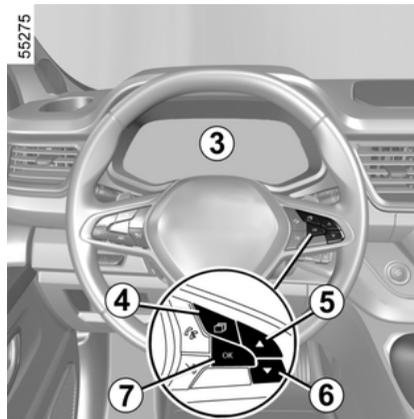
Configuration de « My Safety Perso »

Configuration depuis l'écran multimédia 2



Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Configuration depuis le tableau de bord 3



- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « MY SAFETY PERSO ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- sélectionnez les aides à la conduite à désactiver ou à activer du mode « Perso » avec appuis successifs sur les commandes **5** ou **6**. Appuyez sur le

contacteur **7 OK** pour désactiver ou activer les aides à la conduite.

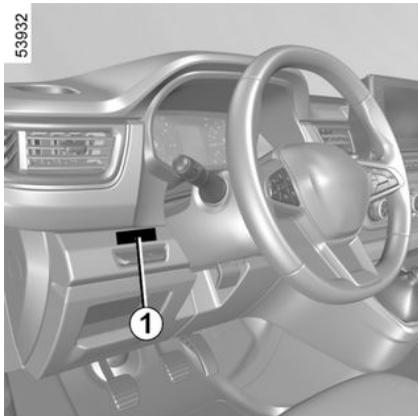
Véhicule avec la fonction « bridage vitesse »

 Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

FNCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire (suivant véhicule), cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

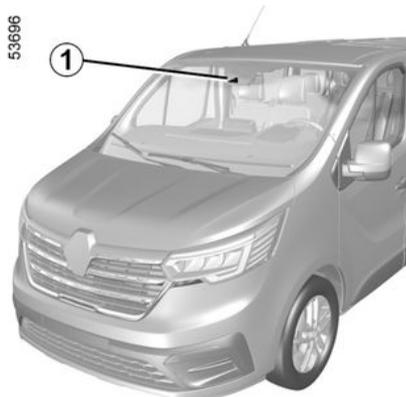
Cas particulier : si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point

dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage → 253.

Alerte sortie de voie

Présentation

 À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle du véhicule en actionnant le volant.



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement de la ligne (continue ou discontinue)

sans avoir activé les feux indicateurs de direction.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

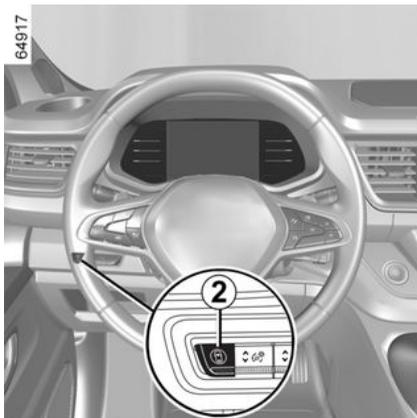
FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Suivant, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au redémarrage du moteur.

Véhicules équipés du bouton 2 « My Safety »



La désactivation ou l'activation de la fonction peut être configurée depuis le

mode « Perso » de la fonction « My Safety » → 217.

Si la désactivation de la fonction a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

– **pour désactiver la fonction**, effectuez deux appuis successifs sur le

bouton 2. Le témoin  s'affiche en

blanc, le témoin  s'affiche en jaune ou suivant véhicule, le témoin



s'affiche en jaune au tableau de bord.

– **pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le bouton 2. Le témoin

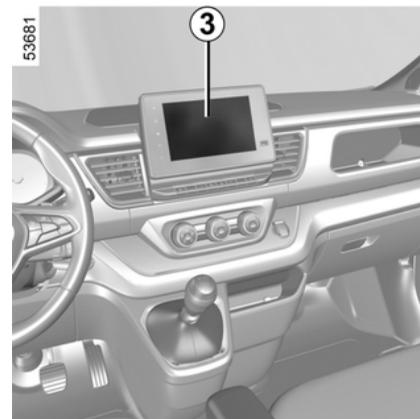


ou, suivant véhicule, le témoin



s'affiche en gris au tableau de bord.

Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

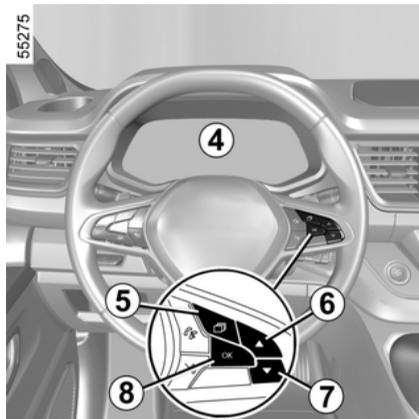


Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 4



Véhicule à l'arrêt pour désactiver/activer l'alerte :

- appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet «  » ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;
ou
- appuyez sur le contacteur **5** et faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre l'onglet  ;
- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **8** OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu  puis, appuyer sur le contacteur **8** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis appuyer sur le contacteur **8** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sortie de voie » puis appuyer sur le contacteur **8** OK ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **8** OK pour activer ou désactiver l'alerte :

– l'alerte activée ;

– l'alerte désactivée.

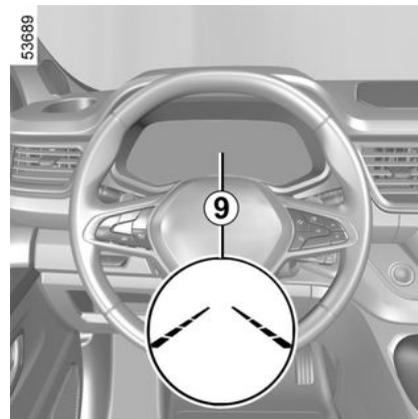
Lorsque la fonction est désactivée, le

témoin  s'affiche en blanc, le té-

moin  s'affiche en jaune ou, sui-

vant véhicule, le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

Fonctionnement



Fonction activée, suivant véhicule, le

témoin  ou, suivant véhicule, le

témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite **9** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter si :

– la vitesse est comprise entre 65 km/h et 170 km/h environ ;

et

– le témoin  ou, suivant véhicule, les lignes gauche et droite **9** et le

témoin  s'affichent en blanc au tableau de bord.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

La fonction **entre en alerte** si le véhicule franchit une ligne sans activation des indicateurs de changement de direction.

La fonction alerte le conducteur :

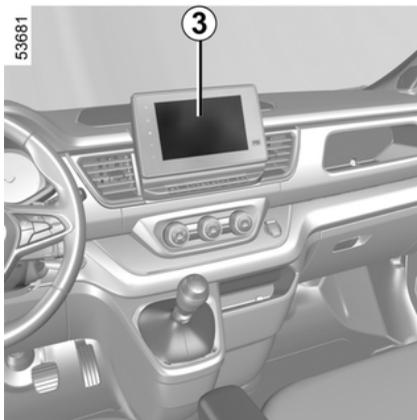
– au moyen d'un signal sonore ;

– le témoin  clignote en blanc

ou, suivant véhicule, le témoin  et l'indicateur **9** du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en rouge au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **3**, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Volume » : réglez le niveau de l'alerte sonore ;

– « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :

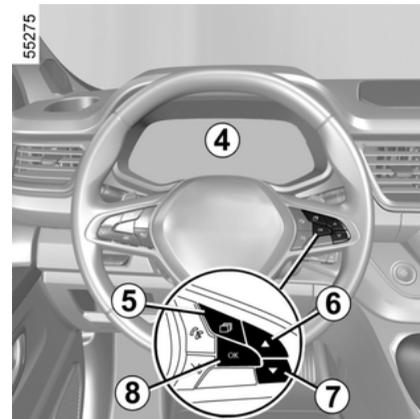
– « Tard » : ligne détectée au franchissement ;

– « Standard » : ligne détectée en approche ;

– « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Véhicule à l'arrêt pour désactiver/activer l'alerte :

– appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet «  » ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur **5** et faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyer sur le contacteur **8** OK ;

FNCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu  puis, appuyer sur le contacteur **8** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis appuyer sur le contacteur **8** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité » puis appuyer sur le contacteur **8** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour choisir le niveau de réglage. Appuyez sur le contacteur **8** OK.

Pour régler la sensibilité :

- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sortie de voie volume » ou « Sortie de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8** OK

Pour régler le volume :

- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sortie de voie volume ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le ni-

veau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8** OK.

Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction

La fonction est temporairement indisponible ou inhibée lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresse ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du contrôle dynamique de conduite ESC ;
- intervention du système antiblocage des roues ;
- intervention du freinage actif d'urgence.

Lorsque la fonction est indisponible, le

témoin  ou, suivant véhicule, les lignes gauche et droite **8** et le témoin  s'affichent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans

visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Désactivation automatique du système

Le système est automatiquement désactivé lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite ESC est désactivé ou en dysfonctionnement ;
- le système antiblocage des roues est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;
- le témoin  est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée, le

témoin  s'affiche en blanc, le té-

moin  s'affiche en jaune ou, sui-

vant véhicule, le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, suivant véhicule :

- le témoin  s'affiche en blanc, le témoin  s'affiche en jaune ou le

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord ;

– dans certains cas accompagné du message :

– « Aides conduite indisponibles » ;

ou

– « Aides conduite à contrôler » ;

ou

– « Caméra avant à contrôler ».

Dans ces cas, consultez un Représentant de la marque.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

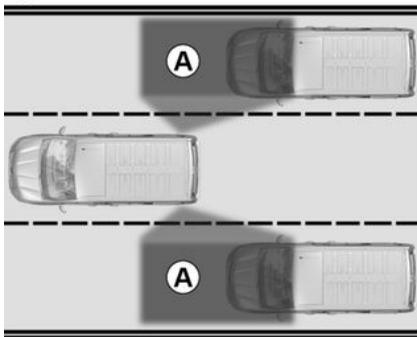
Avertisseur d'angle mort

Particularité



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

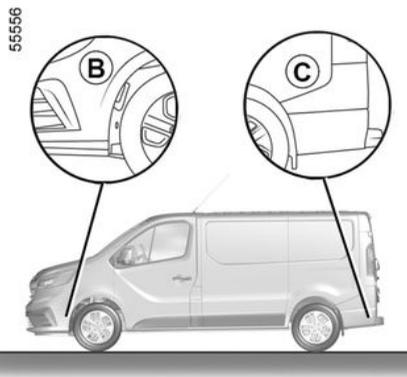
53739



À partir des informations provenant des détecteurs à ultrasons installés de

chaque côté des pare-chocs (zone **B**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A**.

La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse comprise entre 30 km/h et 170 km/h environ.

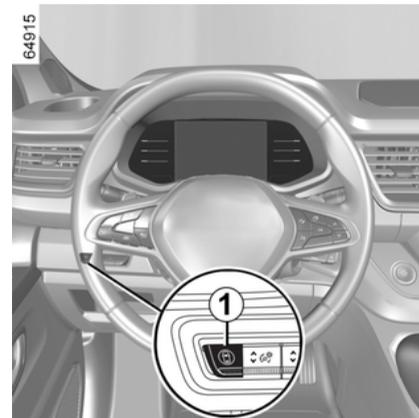


Veillez à ce que les zones **B** et **C** des détecteurs à ultrasons de chaque côté des pare-chocs ne soient pas occultées (saletés, boue, neige...).

Si l'un des détecteurs à ultrasons est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des détecteurs à ultrasons.

Activation/désactivation

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton **1** « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 217.

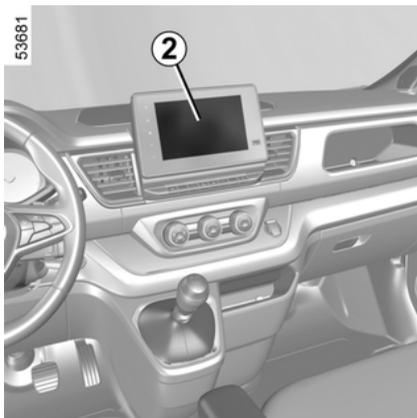
Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode Perso :

– **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton **1**. Le témoin lumineux du bouton **1** s'éteint ;

FNCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– pour réactiver les alertes, appuyez une fois sur le bouton **1**. Le témoin lumineux du bouton **1** s'allume.

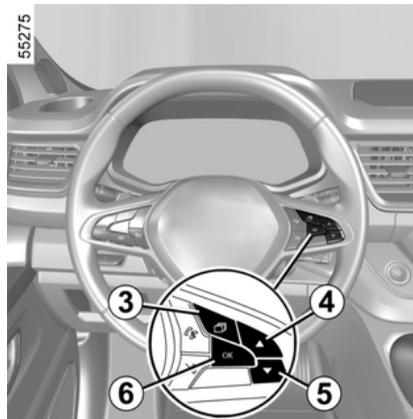
Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia **2**



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Véhicule à l'arrêt pour désactiver/activer la fonction :

– appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous posi-

tionner sur l'onglet «  » ou, sui-

vant véhicule, sur l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyer sur le contacteur **6** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu  puis, appuyer sur le contacteur **6** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis appuyer sur le contacteur **6** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Alerte angle mort » puis appuyer sur le contacteur **6** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **6** OK pour activer ou désactiver la fonction :

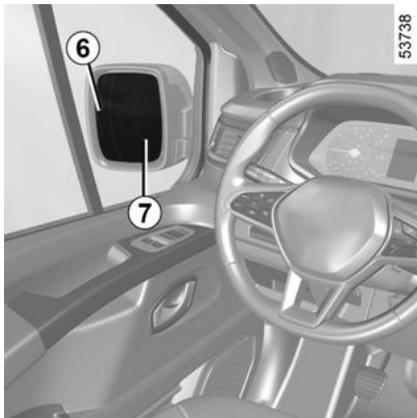
–  fonction activée ;

–  fonction désactivée.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

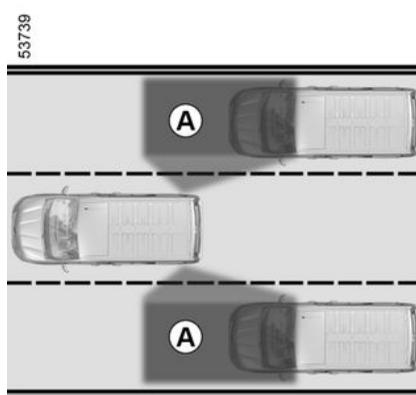
Indicateur 6



L'indicateur **6** se situe sur chacun des rétroviseurs **7**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **7** pour visualiser les indicateurs **6**.

Fonctionnement



La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule comprise entre 30 km/h et 180 km/h environ et lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;

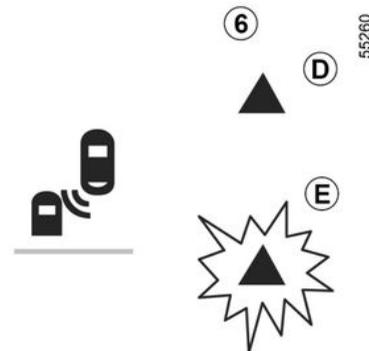
Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **6** s'activera uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de

bord. Consultez un Représentant de la marque.

Affichage *D*



Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **6** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort **A** et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



En raison de la présence de détecteurs à ultrasons derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

Affichage *E*

Indicateur de direction activé, l'indicateur **6** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule ou un cycliste dans la zone **A**.

Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

Nota : la fonction alerte à partir des informations provenant du radar. Dans certaines situations (embouteillage...), celle-ci peut alerter sur tout type d'objet en mouvement et qui se trouve dans la zone **A**.

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort off »

affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.



Suivant, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.



– La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard.

Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.

– En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les détecteurs à ultrasons peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars a subi une dégradation (boucliers arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

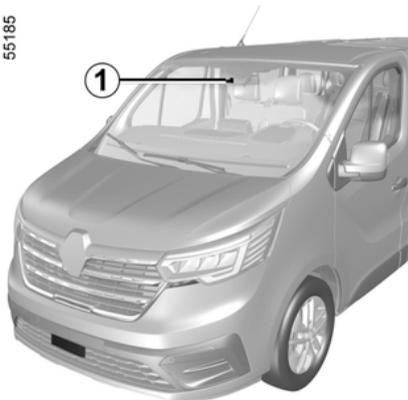
FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distance de sécurité



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

55185



À partir des informations provenant de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède

afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

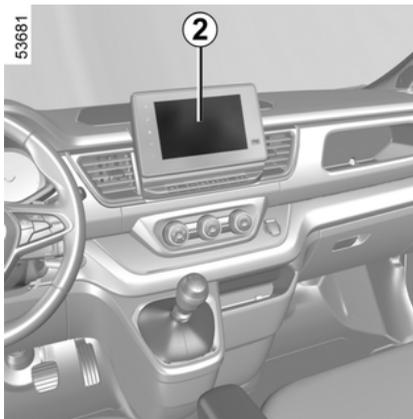
La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située à partir de 30 km/h et 170 km/h environ, suivant véhicule.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Activation/désactivation de la fonction

Véhicules équipés d'un écran multimédia **2**

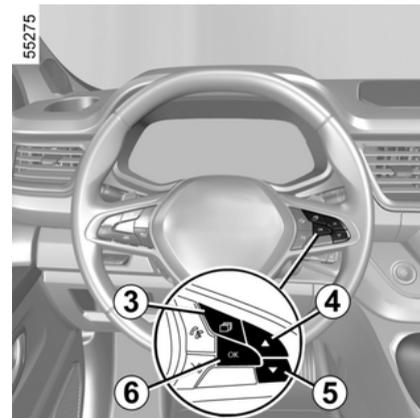


Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Depuis le monde « Véhicule » de votre écran multimédia **2**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite ».

Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Véhicule à l'arrêt pour désactiver/activer l'alerte :

– appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous posi-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

tionner sur l'onglet «  » ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;

ou
– appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyer sur le contacteur **6** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu  puis, appuyer sur le contacteur **6** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis appuyer sur le contacteur **6** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Alerte distance » puis appuyer sur le contacteur **6** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **6** OK pour activer ou désactiver l'alerte :

–  l'alerte activée ;

–  l'alerte désactivée.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Fonctionnement

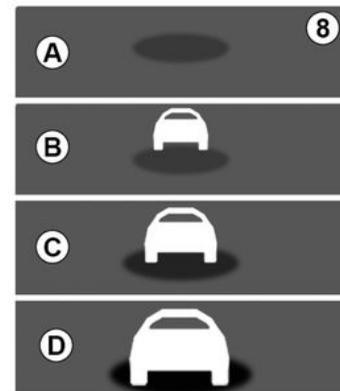


La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

La zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.



39301

3

Fonction activée, l'indicateur **B** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

A (gris) : fonction non opérationnelle.

(vert) : aucun véhicule détecté.

B (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse).

C (jaune) : l'intervalle de temps est compris entre une et deux secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante).

D (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à une seconde environ

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

(distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur ***B***, affichage ***D***, clignote en rouge au tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée de la caméra.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

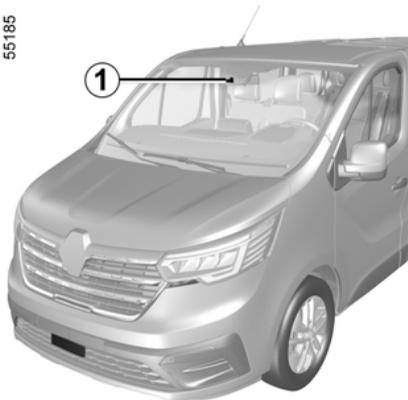
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence

55185



À partir des informations provenant de la caméra **1**, le système détermine la distance qui sépare votre véhicule :

– du véhicule qui le précède dans la même voie ;

ou

– des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;

ou

– des véhicules traversants perpendiculairement.

ou

– des véhicules arrêtés ;

ou

– des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Fonctionnement

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision le système :

– **vous alerte d'un risque de collision** : le message « Obstacle détecté » s'allument au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota : si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– **peut déclencher le freinage** : si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota :

- lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;
- s'il le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;
- après toute activation du freinage par le système, le message « Sécurité Avancée déclenchée » sera affiché.



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

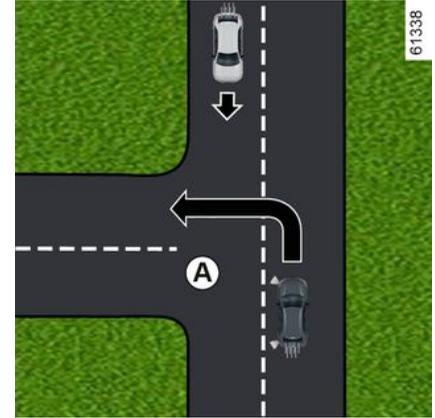
Détection des véhicules

Détection des véhicules circulant sur la même voie

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 180 km/h environ.

Détection des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction



Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie

Les véhicules traversants perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

Détection des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ.

Détection des piétons et des cyclistes

Détection de piétons et cyclistes sur la même voie

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

Détection de piétons et cyclistes lors d'un changement de direction

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

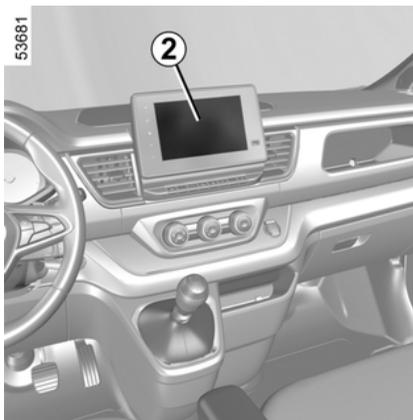
– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

Activation/désactivation

 Suivant, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au redémarrage du moteur.

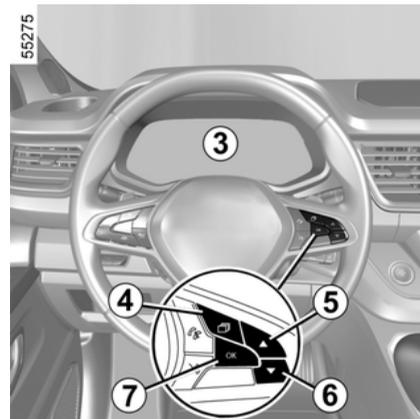
Activation/désactivation du système depuis l'écran multimédia 2



Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation/désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 3



Véhicule à l'arrêt pour désactiver/activer la fonction :

– appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet «  » ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur la

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

commande **5** ou **6** pour atteindre

l'onglet  ;

- suivant véhicule, appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le

menu  puis, appuyer sur le contacteur **7** OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Freinage actif » puis appuyer sur le contacteur **7** OK ;

Appuyez de nouveau sur le contacteur **7** OK pour activer ou désactiver la fonction :

fonction activée ;

fonction désactivée.

À la désactivation du système, le témoin ou ,

suivant véhicule,

 s'allume en jaune au tableau de bord.

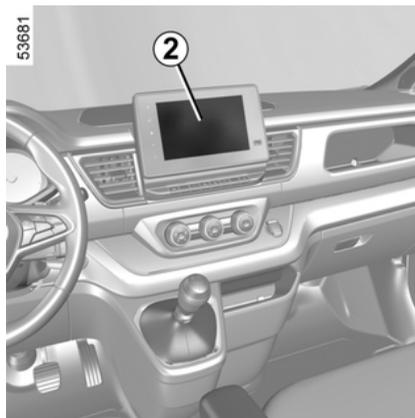
À l'activation du système, le témoin s'éteint.

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglages depuis l'écran multimédia 2



Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **2**; reportez-vous à la notice multimédia :

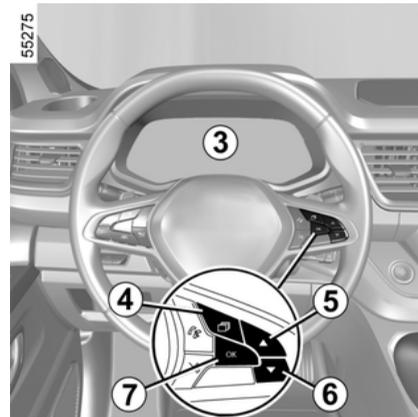
- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela, sélectionnez :

- « Tard » ;

- « Standard » ;
- « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Réglages depuis le tableau de bord 3



Véhicule à l'arrêt pour désactiver/activer la fonction :

- appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet «  » ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;

ou

- appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur la

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

commande **5** ou **6** pour atteindre

l'onglet  ;

- suivant véhicule, appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu  puis, appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Sensibilité freinage actif » puis appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **7** OK.

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin 

ou, suivant véhicule,  s'allume en jaune au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin



ou, suivant véhicule,



s'allume au tableau de bord accompagné des messages « Caméra avant à contrôler » ou « Caméra à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

Avertissement



Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ou la pédale d'embrayage est appuyée depuis dix secondes environ ;
- lorsque le frein de parking est activé ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre un objet (véhicule...) et son environnement (exemple : véhicule blanc situé dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- ...

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

3



Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ.
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système.
- La zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos, vélos, aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- Le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Le freinage actif d'urgence peut être interrompu à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte vigilance conducteur

L'alerte vigilance conducteur est une fonction qui analyse le comportement du conducteur (style de conduite, direction du véhicule...) et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

Elle tient compte d'évènements tels que :

- mouvement du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, pédale de frein...).

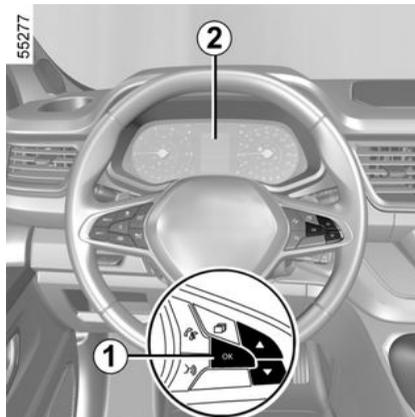


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. Cette fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

La fonction ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

Fonctionnement

La fonction est prête à alerter si :



- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à environ 70 km/h.

En cas de risque de fatigue ou baisse d'attention, le message « Alerte vigilance Faire une pause » s'affiche au tableau de bord **2** accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **1** OK pour effacer l'alerte. Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Après effacement du message, le système continue la surveillance de vigi-

lance et émet une nouvelle alerte si besoin.



L'alerte vigilance conducteur surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet. Le système se réinitialise à chaque démarrage moteur.

Activation/désactivation

Les alertes peuvent être désactivées ou activées depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety »

Nota : lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

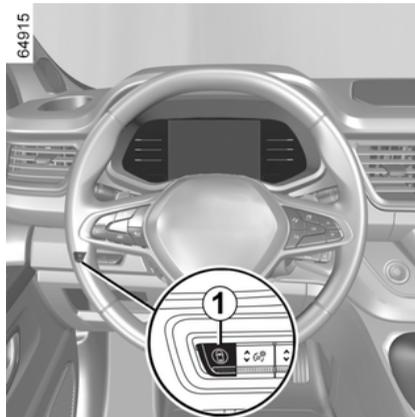
FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

i Suivant, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au redémarrage du moteur.

i Lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 1 « My Safety »

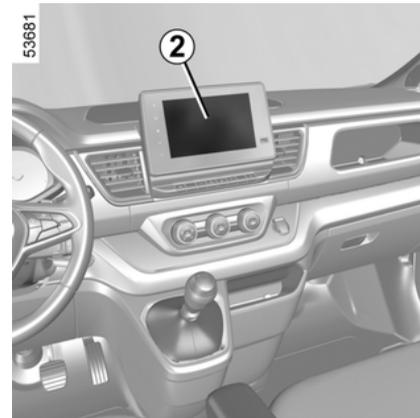


La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 217.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode Perso :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton **1**. Le témoin lumineux du bouton **1** s'éteint ;
- **pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton **1**. Le témoin lumineux du bouton **1** s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 2



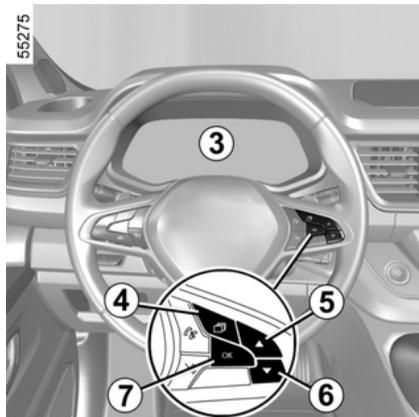
Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation des alertes depuis l'ordinateur de bord

3



Véhicule à l'arrêt pour désactiver/activer l'alerte :

– appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet «  » ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre

l'onglet  ;

- suivant véhicule, appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le

menu  puis, appuyer sur le contacteur **7** OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte vigilance » puis appuyer sur le contacteur **7** OK ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **7** OK pour activer ou désactiver l'alerte :

– l'alerte activée ;

– l'alerte désactivée.

Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- certains styles de conduite (conduite inappropriée...) ;
- la conduite sur une route en mauvais état ;
- fort vent latéral ;

- l'horloge est mal configurée (suivant véhicule) ➔ **152** ;
- routes sinueuses ;
- traction d'une remorque.

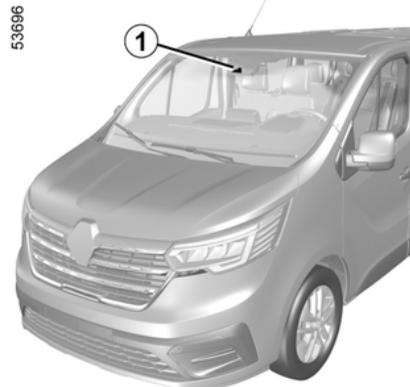
Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le témoin  accompagné du message

« Suivi vigilance à contrôler » s'affichent au tableau de bord **1**.

Faites vérifier le système par un Représentant de la marque.

Détection de panneaux de signalisation routière



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Suivant pays, le système utilise également les informations cartographiques, issues d'un abonnement, pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...). Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (➔ **253** et ➔ **257**).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Particularités

Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

– lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule ;

– pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse perçue après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Pour les véhicules non équipés d'un système de navigation : lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées ➔ **147**.

Nota :

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.



L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée.

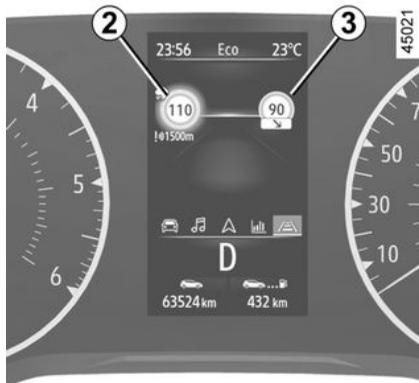
Suivant équipement, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie. En cas de non mise à jour, la performance du système sera dégradée.

Pour la gestion et la mise à jour de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement

Indicateurs



La fonction affiche les indicateurs suivants :

2 Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau étendu...).

3 Panneaux de signalisation routière additionnels (début d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse perçue, un cercle clignote autour du panneau (indicateur **2**) accompagné, suivant véhicule, d'un signal sonore pendant quelques secondes pour vous en avertir.

Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse limitée.



Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique. Suivant équipement, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie. En cas de non mise à jour, la performance du système sera dégradée (limitation de vitesse erronée...).

Nota : en cas d'absence de cartographie pour un pays, un message s'affiche à l'écran multimédia pour vous en avertir et pour télécharger les données cartographiques du pays

Pour la gestion et la mise à jour de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée

3

Activation/désactivation



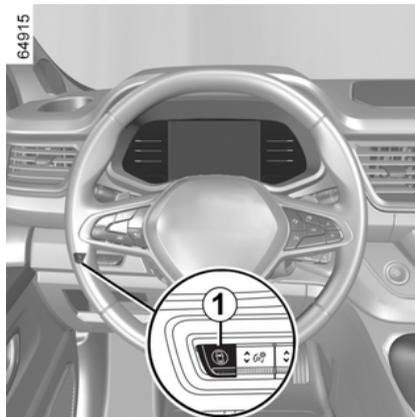
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton 1 « My Safety »

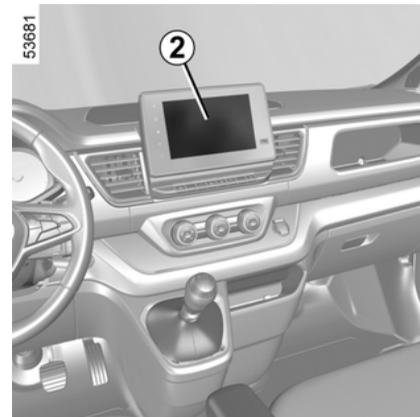


La désactivation ou l'activation de l'alerte sonore peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 217.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver l'alerte sonore**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 1. Le témoin lumineux du bouton 1 s'éteint ;
- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton 1. Le témoin lumineux du bouton 1 s'allume.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 2

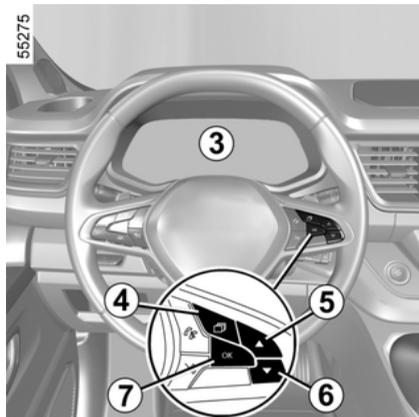


Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'ordinateur de bord 3



Véhicule à l'arrêt pour désactiver/activer l'alerte :

– appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet «  » ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyer sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le

menu  puis, appuyer sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis appuyer sur le contacteur **7** OK ;

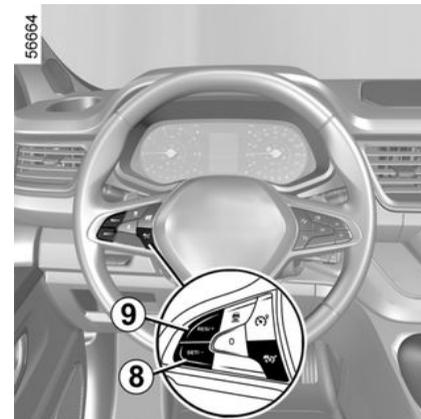
– faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Détection des panneaux de signalisation routière » puis appuyer sur le contacteur **7** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **7** OK pour activer ou désactiver l'alerte :

– l'alerte activée ;

– l'alerte désactivée.

Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation



Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse, du régulateur ou du régulateur de vitesse adaptatif aux limitations de vitesse détectées, appuyez sur les contacteurs **8** (SET/-) ou **9** (RES/+).

Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartographiques, l'affichage



ou, suivant véhicule



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

, s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues de la carte ne sont pas à jour.

Nota : lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, l'affichage



ou, suivant véhicule,



s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles »

ou

- « Caméra avant à contrôler »

ou

- « Aides conduite à contrôler »

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées / sorties de villes...).

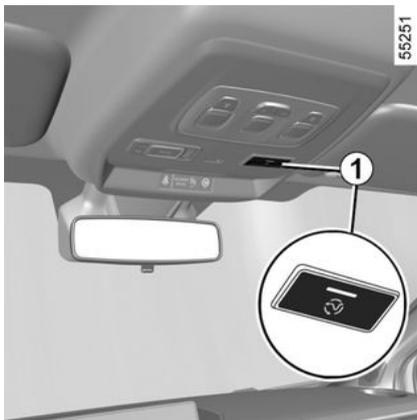
Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée. Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

RALENTI ACCÉLÉRÉ

Fonctionnement



Appuyez sur la commande **1**, la fonction est activée après quelques secondes.

Modification régime de ralenti accéléré

Pour augmenter ou diminuer le régime, faites appel à un Représentant de la marque.

Arrêt de la fonction

La fonction est interrompue lorsque :

- vous agissez sur la pédale d'embrayage et/ou d'accélérateur ;

- la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h ;

- le témoin  s'allume au tableau de bord ;

- le témoin  s'allume au tableau de bord ;

- le témoin  s'allume au tableau de bord.

 Particularité liée à la fonction Stop and Start :
l'activation de la fonction « Ralenti accéléré » inhibe la mise en veille du moteur ➔ **186**.

LIMITEUR DE VITESSE

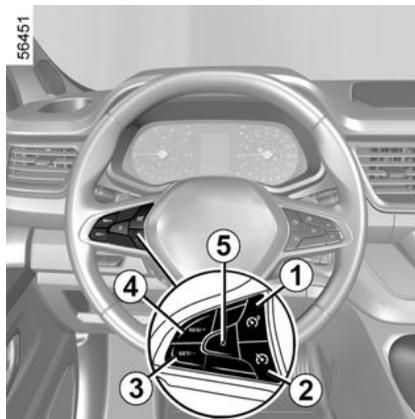
Présentation

i Vous pouvez associer au limiteur de vitesse la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière »
→ 245.

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Le limiteur est associé à la fonction « maintien sur pente » qui permet, en agissant sur le système de freinage, d'étendre les possibilités de limitation en descente.

Commandes



1. Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.
2. Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
3. Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).
4. Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).
5. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

i Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction limiteur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Limiteur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE

Conduite



Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Mise en service



Appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à ce que le témoin  s'affiche au ta-

bleau de bord. Le témoin  ou

 s'affiche en gris au tableau de bord. Le message « Limiteur prêt: SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, appuyez sur le contacteur **4** (SET/-) ou **5** (SET/+) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le

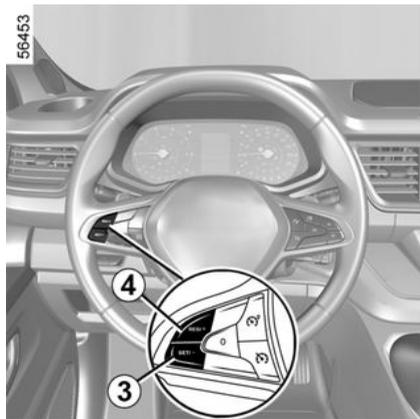
LIMITEUR DE VITESSE

témoin  ou  s'allume en blanc. La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h. La fonction peut être activée à partir de 0 km/h.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

Nota : la fonction « Limiteur de vitesse » peut être activée entre 0 et 180 km/h.

Variation de la vitesse limitée



Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

– le contacteur **4** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;

– le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



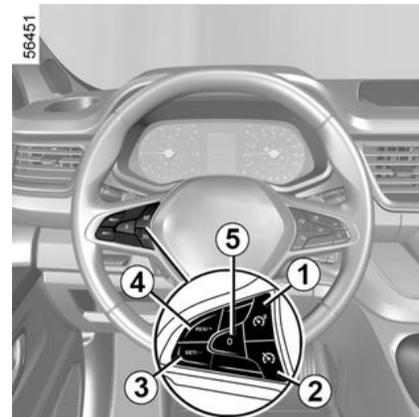
Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous

atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Mise en veille de la fonction

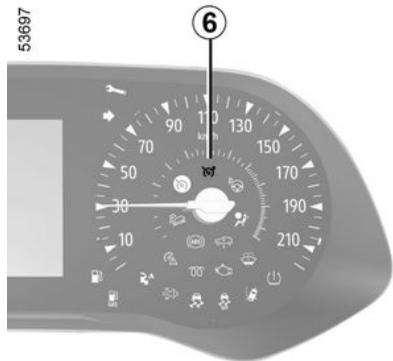


La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4**.

LIMITEUR DE VITESSE



– lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

– lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;

RÉGULATEUR DE VITESSE

Présentation



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

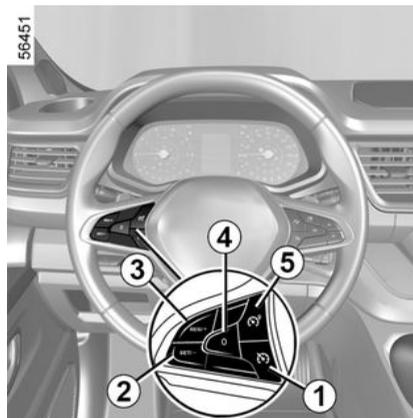
Risque d'accident.

Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

Le régulateur est associé à la fonction « Maintien sur pente » qui permet, en agissant sur le système de freinage, d'étendre les possibilités de régulation en descente.

Commandes



1. Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.

2. Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

3. Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régula-

tion) (0).

5. Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.

Mise en service



53928

3

RÉGULATEUR DE VITESSE



Appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à ce

que le témoin  s'affiche en vert au tableau de bord. Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (SET/-) ou le contacteur **3** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin .

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Nota : la vitesse de régulation peut être modifiée à tout moment si la vitesse du véhicule se situe entre 30 et 180 km/h.

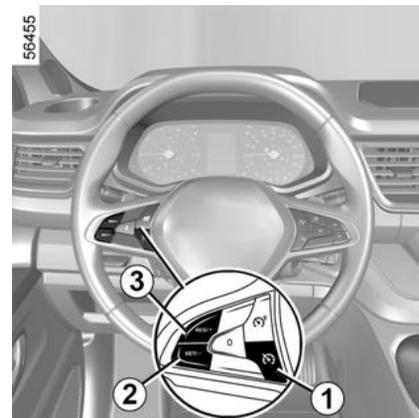
Conduite



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Variation de la vitesse de régulation



Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3** (RES/+) pour augmenter la vitesse.

Nota : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incréments successives.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.



Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction régulateur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Régulateur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (0) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage de manière prolongée ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ;
- le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse de régulation



RÉGULATEUR DE VITESSE



Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **6**.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas, le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin  et du message « Régulateur OFF » au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Fonctionnement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou route multivoies séparées par une barrière de sécurité). Le régulateur ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

À partir des informations provenant d'une caméra, le régulateur de vitesse

adaptatif vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 140 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).



Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction régulateur de vitesse adaptatif à partir de 30 km/h.

La fonction est représentée par le

symbole .

Nota :

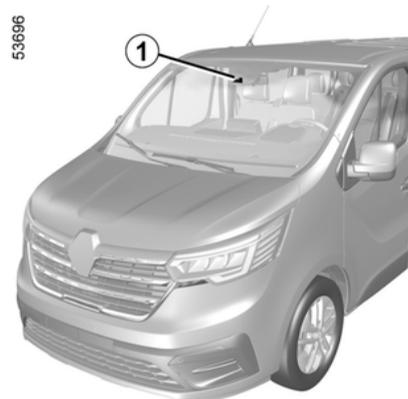
– le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la lé-

gislation du pays dans lequel circule le véhicule ;

– le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Localisation de la caméra 1

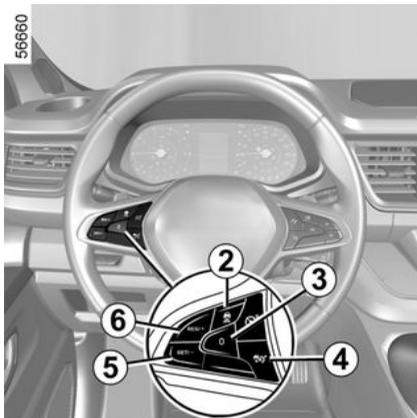
53696



Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Commandes



2. Réglages de la distance de suivi.

3. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

4. Contacteur général Marche/Arrêt

régulateur de vitesse adaptatif .

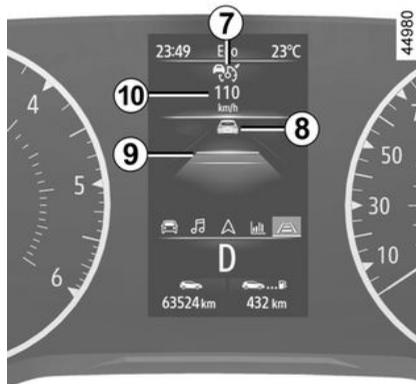
5 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

6. Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

Affichages



La zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.



7. Témoin régulateur de vitesse adaptatif.

8. Véhicule suivi.

9. Distance de suivi mémorisée.

10. Vitesse de régulation mémorisée.

Mise en service

Pressez le contacteur **4**.

Le témoin  s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

À vitesse stabilisée, pressez les contacteurs **5** (SET/-) ou **6** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée. La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **10** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

vitesse de régulation et du témoin



Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 170 km/h ou en-dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Mise en régulation de la distance de suivi

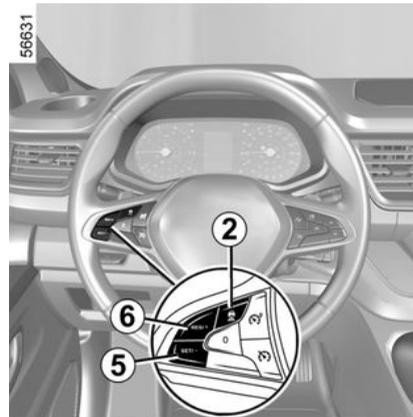
Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **9** s'affiche en vert au tableau de bord. La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ (reportez-vous aux paragraphes correspondant).

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **8** apparaît au-dessus des barres de suivi **9** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

Nota : la taille de la silhouette **8** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

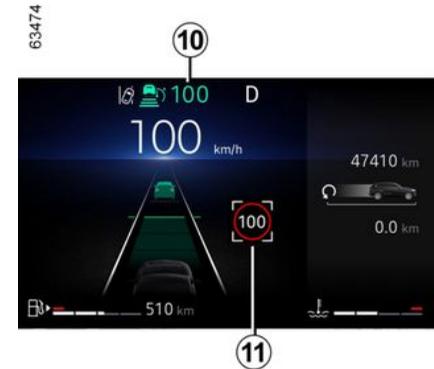
Réglage de la vitesse de régulation



Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs **5** ou **6** :

- contacteur (SET/-) **5** pour diminuer la vitesse ;
- contacteur (RES/+) **6** pour augmenter la vitesse.

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse



(suivant véhicule)

Lorsque le véhicule est équipé de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → **245**, appuyez sur le contacteur SET/- **5** ou RES/+ **6** pour adapter la vitesse du véhicule aux limitations de vitesse **11** détectées par la caméra.

Au passage du panneau, la vitesse **10** de régulation prend la valeur de la vitesse détectée **11**.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Réglage de la distance de suivi



À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **2**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **A** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
- barre de suivi **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;

- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.



Le réglage de la distance de suivi est mémorisé par le système entre chaque activation du régulateur de vitesse adaptatif et pour le prochain cycle de démarrage du véhicule.

Dépassement de la vitesse de régulation



À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **10** s'affiche en rouge.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

« contrôle de distance » n'est plus assurée.

Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

Mise en veille de la fonction



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **3** (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous débouclez la ceinture conducteur ;

- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 170 km/h ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC...) ;
- vous appuyez sur la pédale d'embrayage de manière prolongée, ou sur une mise au point morte prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

Dans les cas de mise en veille, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régulateur adaptatif déconnecté » au tableau de bord.

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyez sur le contacteur **6** (RES/+) dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

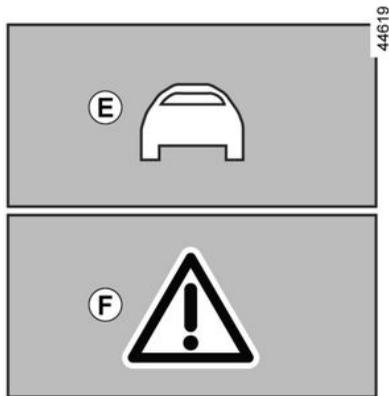
Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **5** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Alertes « reprise de contrôle du véhicule »



Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), le système peut ne pas avoir le temps de réagir.

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

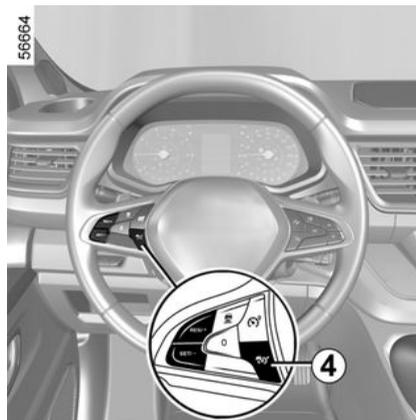
– l'alerte orange **E** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

– l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

Arrêt de la fonction



La fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur **4**.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Indisponibilités temporaires

L'extinction du témoin vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

i Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction régulateur de vitesse adaptatif peut être temporairement interrompue avec le message « Régul. adaptatif à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, le message s'affiche au tableau de bord :

– « Caméra avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin



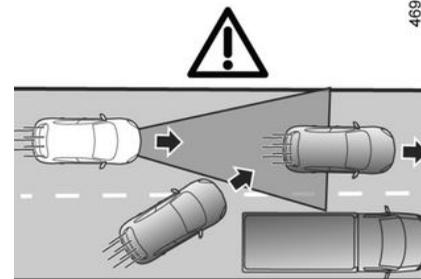
– « Véhicule à contrôler » accompa-

gné du témoin

– « Caméra/Radar à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

Limitations du fonctionnement du système



Détection des véhicules

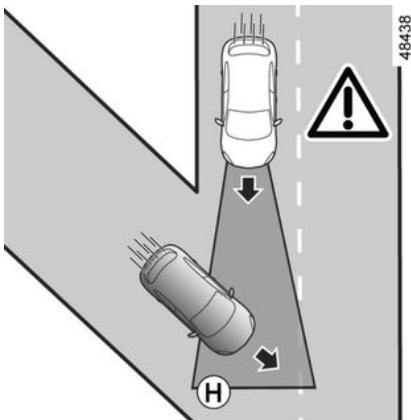
Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **G**) ne sera pris en compte par le système qu'une fois qu'il s'est complètement déplacé vers la voie dans la zone de détection de la caméra.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Le système ne détecte pas :



- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **H**)... ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.



Le régulateur de vitesse adaptatif doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Détection en virage



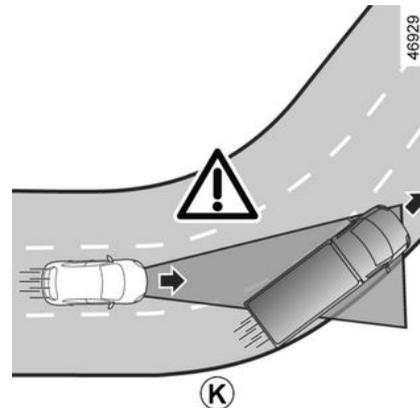
À l'entrée d'un virage et en courbe, la caméra peut ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **J**).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

Détection des véhicules dans les voies adjacentes



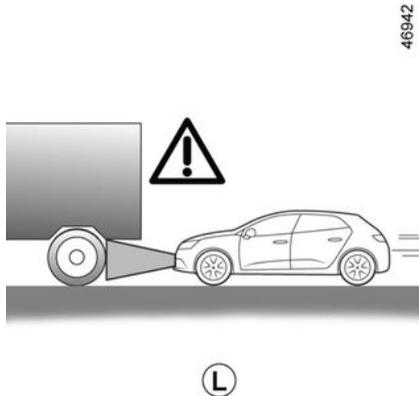
Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

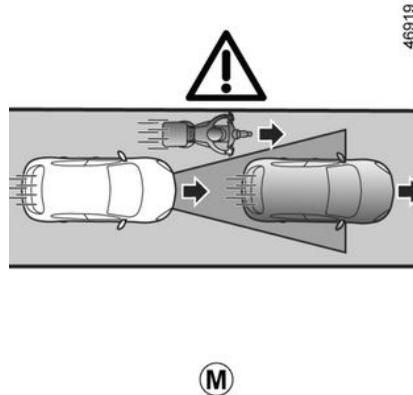
Véhicules cachés par le relief



Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors du champ de détection de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

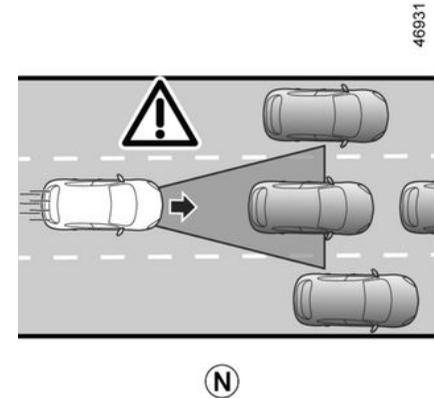
Véhicules en dehors des champs de détection de la caméra

Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors du champ de détection de la caméra notamment dans les cas suivants :



- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **M**).

Véhicules arrêtés ou se déplaçant à faible vitesse



Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

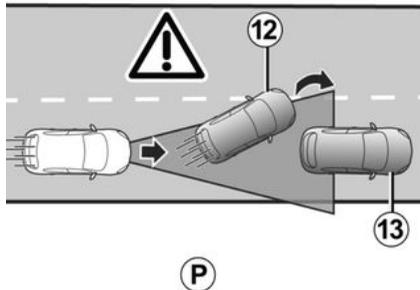
- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

46932



– les véhicules suivis **12** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **13** lent ou à l'arrêt (exemple **P**).

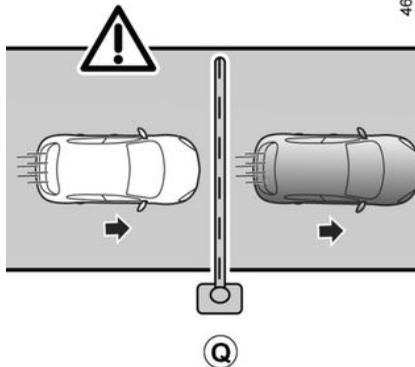


Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple **N**).

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

Non-détection des obstacles fixes et des petits gabarits

46933



Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, scooter, trottinettes, caddie... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **Q**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...)

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

3



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d'accélération intempestif.

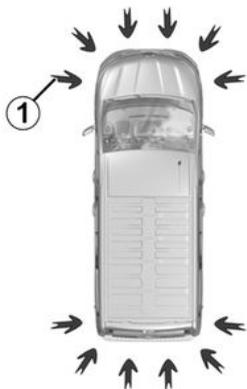
De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDES AU STATIONNEMENT

Aide au parking

56596



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est actif que lorsque le véhicule roule à

une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne peut donc, en aucun cas,

remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

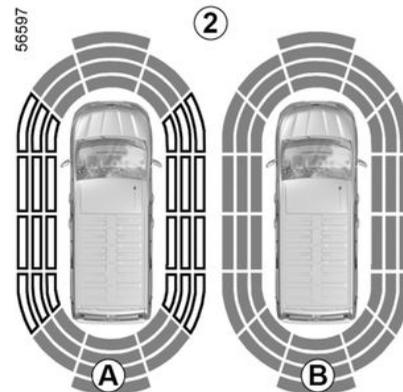
Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiquée par les flèches **1** ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation

mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

Fonctionnement

56597



L'afficheur **2** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complément des signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

3

AIDES AU STATIONNEMENT

- affichage **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- affichage **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

3

Détection d'obstacles

56598

C



La plupart des objets se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant équipement, de l'avant et des côtés du véhicule sont détectés

La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **C**). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'objet détecté.

Nota :

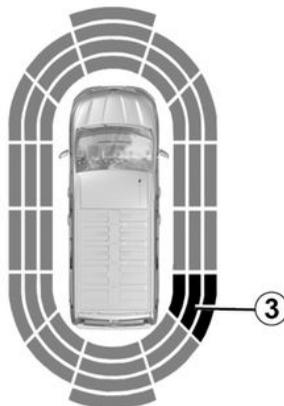


En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Particularité des obstacles détectés sur le côté

56599

D



Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones vertes, oranges et rouges s'afficheront sur l'afficheur **D** ;

- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche hachurée.

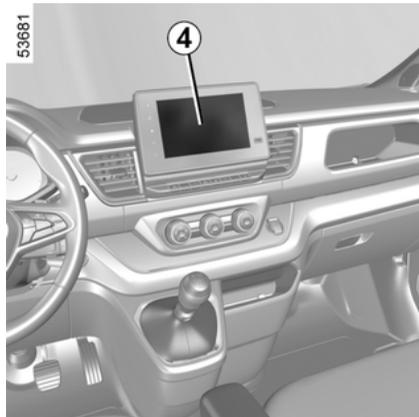


En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

AIDES AU STATIONNEMENT

Activation/désactivation

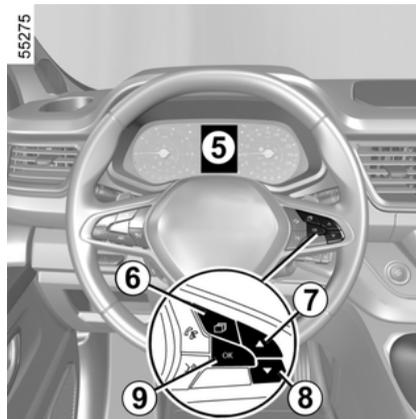
Activation/désactivation depuis l'écran multimédia



Depuis le Monde « Véhicule », de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ». Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.

Nota : suivant véhicule, la zone de détection « arrière » n'est pas désactivable.

Activation/désactivation depuis l'ordinateur de bord



– Véhicule à l'arrêt, par appui sur le contacteur **6**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « VEHICULE » ;
– par appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9** OK ;
– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Parking ». Appuyez sur le contacteur **9** OK ;
– appuyez sur le contacteur **8** OK pour activer ou désactiver la fonction ;

-  fonction activée
-  fonction désactivée

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes en position **N** ou **P** ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

Réglage



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

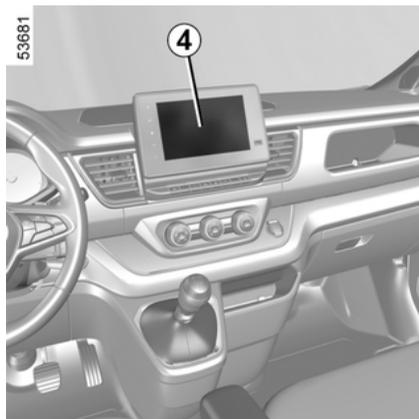
AIDES AU STATIONNEMENT



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

3

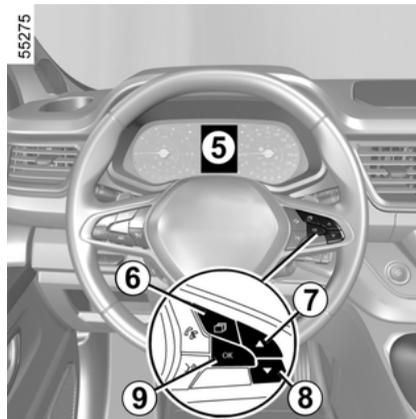
Réglages depuis l'écran multimédia 4



Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « Véhicule », de votre écran multimédia 4, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Réglages depuis l'ordinateur de bord 5



- Véhicule à l'arrêt, par appui sur le contacteur 6, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « VEHICULE » ;
- par appuis successifs sur la commande 7 ou 8 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur 9 OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande 7 ou 8 pour atteindre le menu « Parking ». Appuyez sur le contacteur 9 OK.

Désactivation du son du système

(suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores ou, suivant véhicule, la zone de détection concernée :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Nota : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter de façon intempestive.

AIDES AU STATIONNEMENT

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement : soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord, soit le système ne produit ni son ni affichage au passage de la marche arrière.

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres. Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manoeuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra de recul



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Fonctionnement



Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon ou, suivant véhicule, sur la porte arrière battante, transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur **2** ou, suivant véhicule, sur l'afficheur multimédia **3** accompagné d'un ou de deux gabarits **4** et **5** (mobile et fixe).



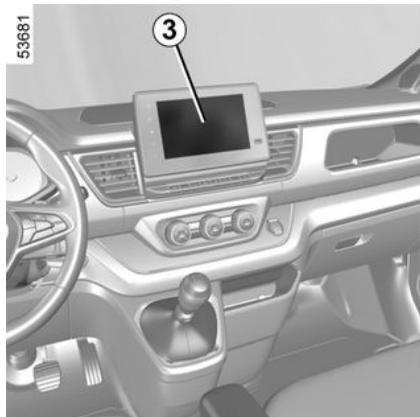
Nota : veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

Réglages

(suivant véhicule)

3

AIDES AU STATIONNEMENT



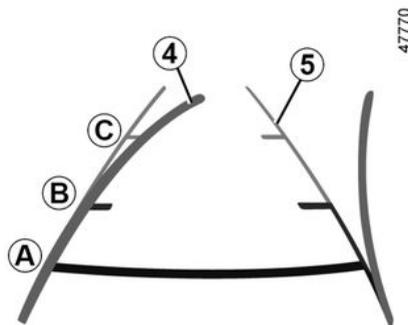
Moteur allumé, depuis l'écran multimédia **3**, vous pouvez ajouter ou supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...). Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Gabarit mobile **4**

(suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'afficheur multimédia **3**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe **5**



Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation

du bouclier pour vous arrêter précisément.

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **3**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT



L'écran représente une image inversée.

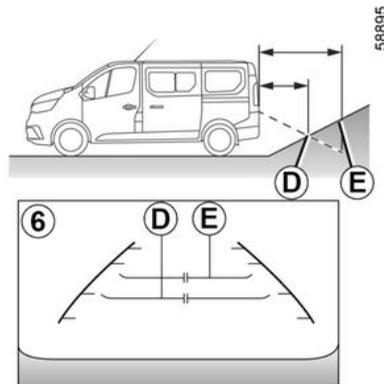
Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol. Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque les portes arrière sont ouvertes ou mal fermées, le message « Coffre ouvert » apparaît et, suivant véhicule, l'affichage caméra disparaît.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

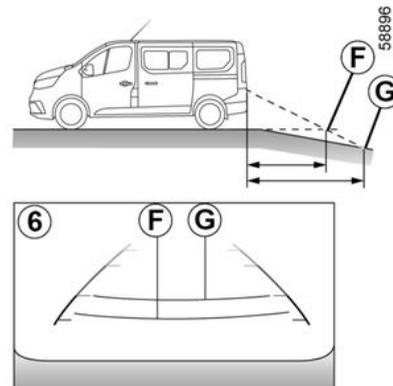


Les repères gabarit fixe **6** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

Reculer vers une forte pente descendante



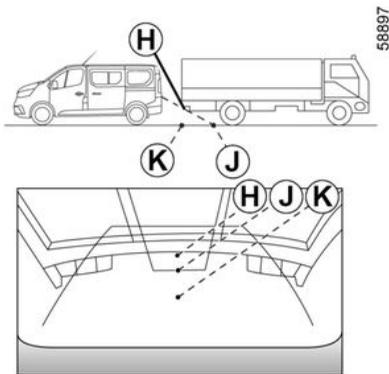
Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

AIDES AU STATIONNEMENT

Reculer près d'un objet saillant



La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

APPEL D'URGENCE



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule. Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou

manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

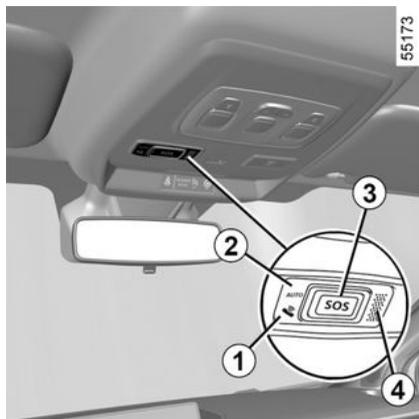
Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.

APPEL D'URGENCE



1. Témoin de fonctionnement du système :

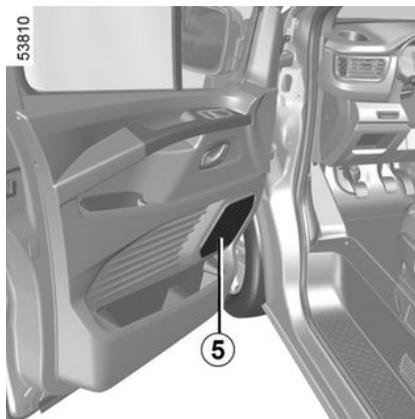
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2. Témoin de mode automatique.

3. Bouton SOS.

4. Micro.

5. Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

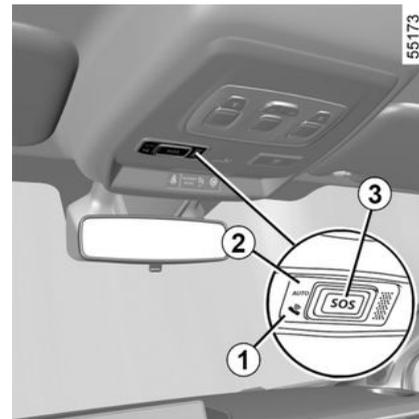
- le mode automatique ;
- le mode manuel.

Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, Airbag...).

Mode manuel



L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;
- ou

APPEL D'URGENCE

– cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



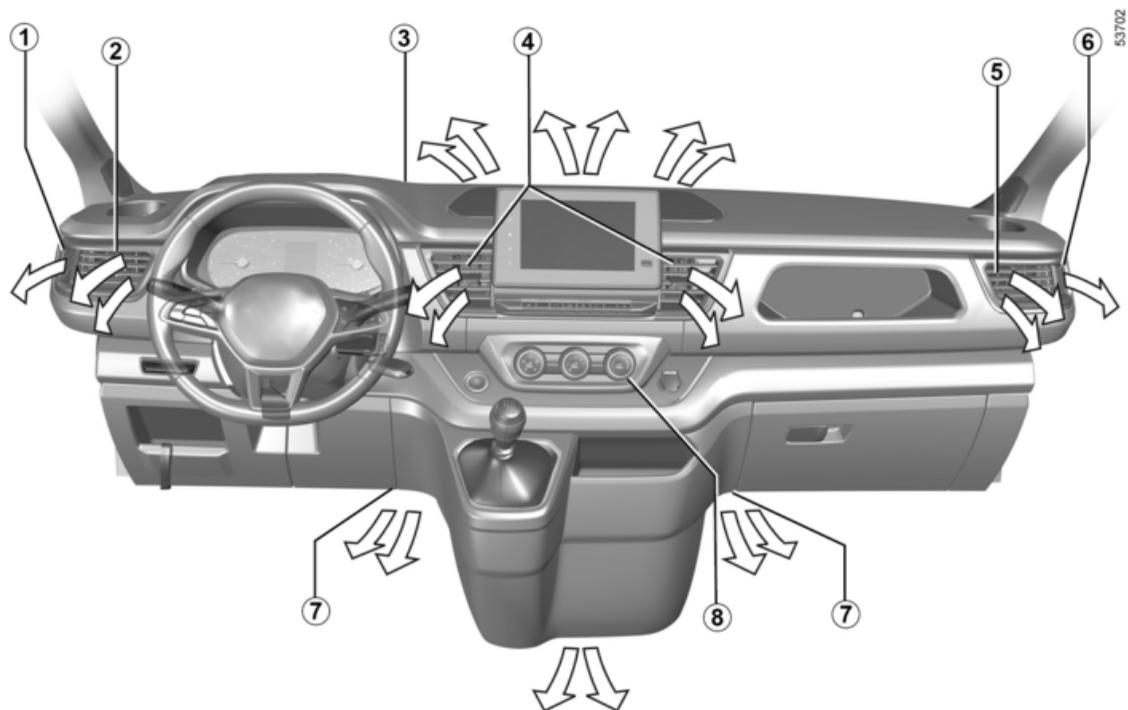
Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs, sorties d'air

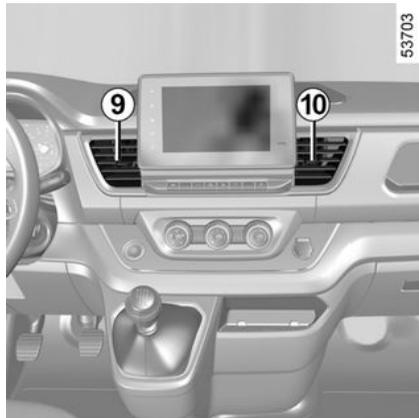


AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- 1 Frise de désembuage vitre latérale
- 2 Aérateur latéral gauche
- 3 Frises de désembuage pare-brise
- 4 Aérateurs centraux
- 5 Aérateur latéral droit
- 6 Frise de désembuage vitre latérale droite
- 7 Sorties chauffage pieds des occupants
- 8 Tableau de commandes

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs centraux



Débit d'air

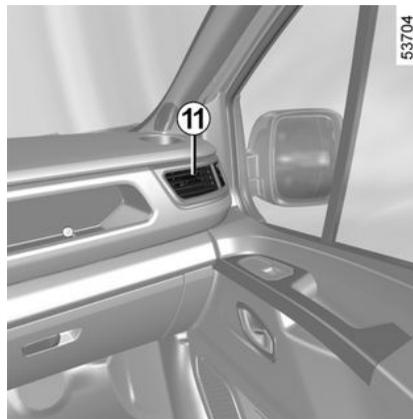
Pour fermer l'aérateur central gauche, coulissez complètement le curseur **9** vers la gauche.

Pour fermer l'aérateur central droit, coulissez complètement le curseur **10** vers la droite.

Orientation de l'air

Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur latéral **9** ou **10**.

Aérateurs latéraux



Débit d'air

Pour fermer l'aérateur latéral gauche, coulissez complètement le curseur **11** vers la droite.

Pour fermer l'aérateur latéral droit, coulissez complètement le curseur **11** vers la gauche.

Orientation de l'air

Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur latéral **11**.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Air conditionné manuel



53705

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Commandes

La présence des commandes dépend de l'équipement du véhicule.

1. Répartition de l'air.
2. Dégivrage/désembuage des rétroviseurs et, suivant véhicule, de la lunette arrière.
3. Réglage de la vitesse de ventilation.
4. Recyclage de l'air.
5. Réglage de la température de l'air.
6. Air conditionné.

Informations et conseils d'utilisation → 301

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande **3** de 0 à 4. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande **3** sur 0.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est

nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Nota : l'utilisation prolongée de cette commande en position 0 peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air

Appuyez sur la touche **4** (le témoin s'allume).

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.



Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « A/C » intégré à la touche **6** éteint), l'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise ainsi que des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur allumé, appuyez sur la touche **2**. Le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs électriques dégivrants.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **2**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Désembuage rapide

Isolation de l'habitacle/recyclage de l'air désactivé (le témoin de la touche **4** éteint) :

– appuyez sur la touche **2** (le témoin s'allume) et amenez la commande **1**

sur la position désembuage  ;

– amenez les commandes **3** et **5** sur les positions :

- vitesse de ventilation en position 3 ou 4 ;
- température maximum ;

– appuyez sur la touche **6** (le témoin intégré s'allume) : le déclenchement de l'air conditionné accélère le désembuage par assèchement de l'air.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de la planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **6** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « 0 ».



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

Utilisation de l'air conditionné en cas de grande chaleur

Afin d'ajuster la température rapidement en cas de grande chaleur, mettez en service l'air conditionné à l'aide de la touche **6**.

Activez le recyclage d'air par un appui sur la touche **3**.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

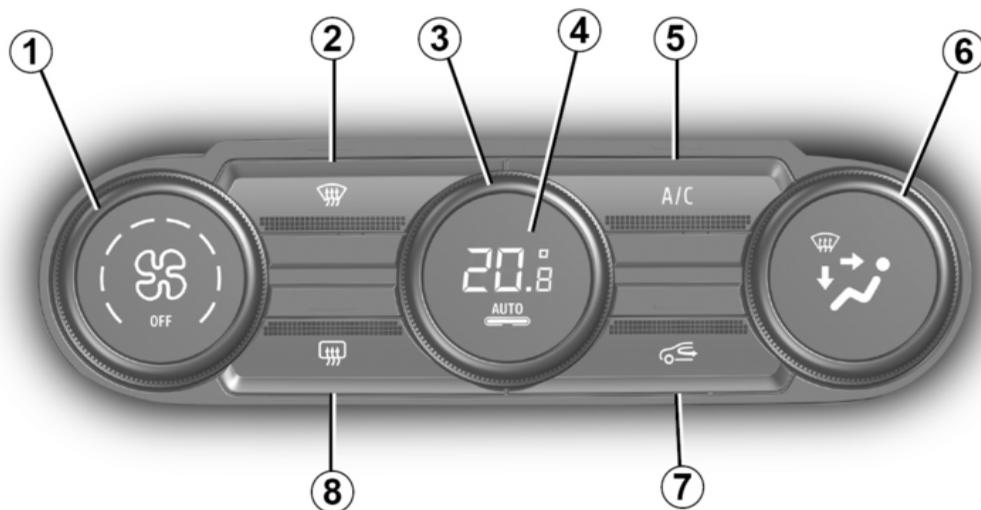


Véhicules équipés du mode ECO (contacteur 7)

7) : lorsqu'il est actionné, le mode ECO peut diminuer les performances du chauffage et/ou de l'air conditionné → 202.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Air conditionné automatique



53861

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Les commandes

(suivant véhicule)

1. Réglage de la vitesse de ventilation.
2. Fonction « voir clair ».
3. Réglage de la température de l'air.
4. Mode automatique.
5. Commande d'air conditionné.
6. Répartition de l'air dans l'habitacle.
7. Recyclage de l'air.
8. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **4**.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **1** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **3** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (« 16,5 °C » et « 25,5 °C »).



Toutes actions sur une touche autre que la touche AUTO entraîne la désactivation du mode automatique.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **2**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **8** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **2** ou **4**.



Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **6**. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **8**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

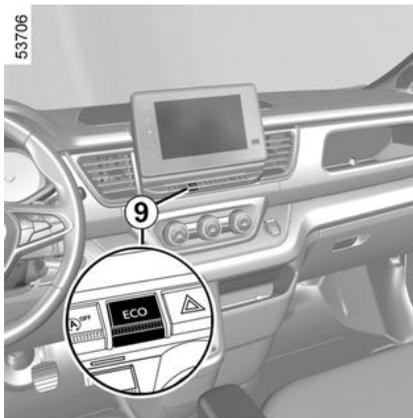
Appuyez sur la touche **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné, le témoin intégré s'éteint.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.



Véhicules équipés du mode ECO (contacteur

9) : lorsqu'il est actionné,

le mode ECO peut diminuer les performances de l'air conditionné automatique → 202.

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche **7**.



Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **7**, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

Arrêt du système

Tournez la commande **1** sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande **1** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche **4**.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

Climatisation supplémentaire



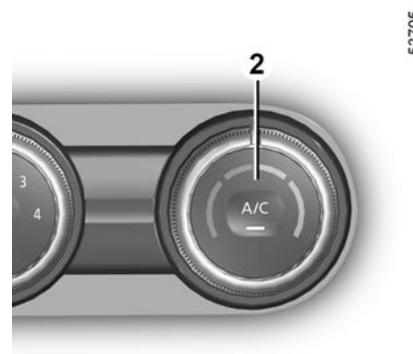
Lorsque le véhicule en est équipé, il dispose de quatre aérateurs orientables et du combiné de commandes **1**.

Ces commandes agissent uniquement sur la quantité d'air pulsé dans l'habitacle :

- une commande pour le chaud (l'air sort des aérateurs du bas) ;
- une commande pour le froid (l'air sort des aérateurs du haut).

Nota : évitez de fermer les quatre aérateurs en même temps (risque de détérioration des éléments du système).

Véhicule équipé de l'air conditionné manuel



Assurez-vous que le conditionnement d'air est en fonctionnement (témoin de la touche **2** allumé).

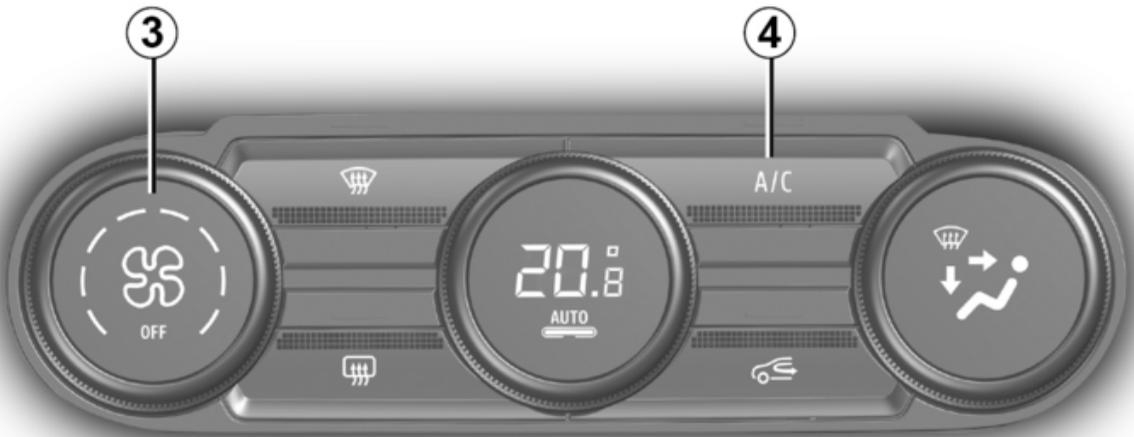
Nota : la touche **2** est complétée par un témoin de fonctionnement :

- témoin allumé, la fonction est en service ;
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Véhicule équipé de l'air conditionné automatique

4



53861

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

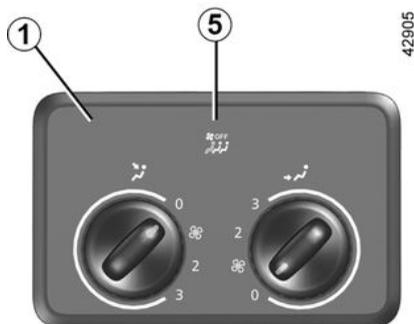
Commandes

Assurez-vous que le conditionnement d'air est en fonctionnement (témoin de la touche A/C OFF **4** allumé).

Pour activer les réglages du combiné de commandes **1**, appuyez sur le contacteur **3**. Le témoin au contacteur **3** et le témoin **5** de la commande **1** sont éteints.

Nota : le contacteur **3** et le combiné de commande **1** sont complétés par un témoin de fonctionnement :

- contacteur **3** et le témoin **5** allumés, la commande **1** n'est pas activée ;
- contacteur **3** et témoin **5** éteints, la commande **1** est en service.



Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique ➔ 202.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Fluide frigorigène



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



59952

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

182.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

(1) **x.xxx kg** Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

(2) **GWP xxxxx** Potentiel de réchauffement planétaire.

(3) **CO2 eq x,xxx** La quantité en poids et en équivalent CO₂.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-134a

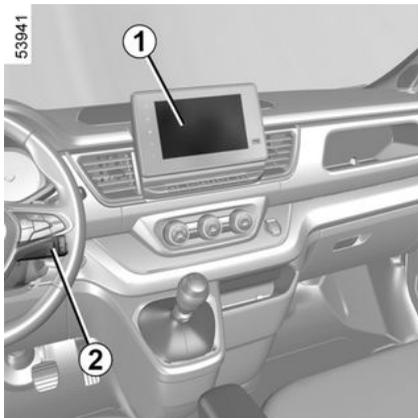
- (1) 0,580 kg / 0,880 kg
- (2) GWP 1430
- (3) 0,83 t / 1,26 t

Fluide frigorigène R-1234yf

- (1) 0,540 kg / 0,850 kg
- (2) GWP 1430
- (3) 0,002 t / 0,003 t

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Présentation



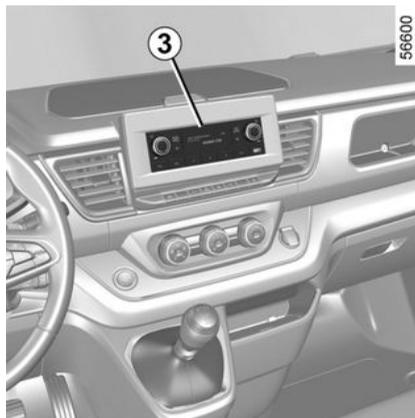
La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

1. Écran tactile multimédia.
2. Commande sous volant.
3. Radio.

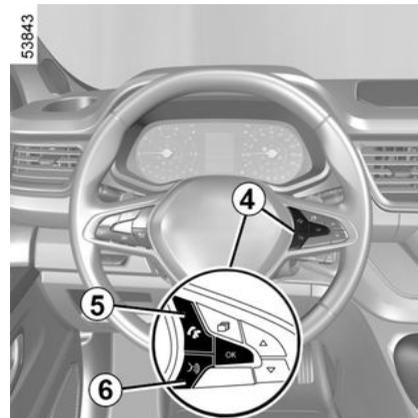
i Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement.

i Suivant véhicule, l'écran tactile multimédia **1** est protégé par un film. Ne le retirez pas. En cas de détérioration, faites appel à un Représentant de la marque pour le remplacer.

Radio 3



Commandes au volant 4



Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone mains libres **5** et de reconnaissance vocale **6**.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Micro 7



→ 313



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Chargeur à induction 8

(suivant véhicule)

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Vitres



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou carte à

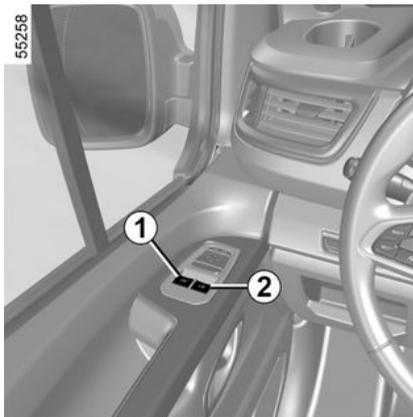
l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Lève-vitres électriques



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



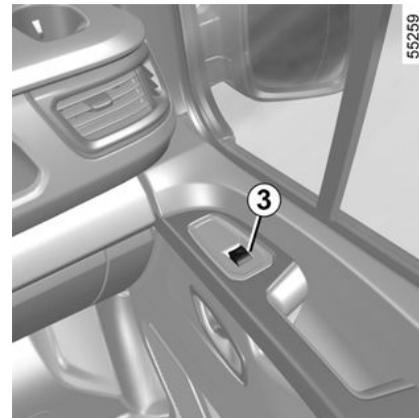
Contact mis :

- appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée ;
- soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant.

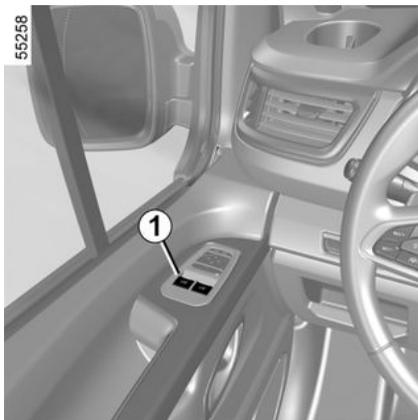


De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **3**.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Mode impulsif



Suivant véhicule, ce mode s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment. Il équipe uniquement la vitre avant conducteur.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur **1** : la vitre s'abaisse ou se relève complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsif

Le lève-vitre impulsif est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de seize fois consécutives il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur, une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Nota : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Anomalies de fonctionnement



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et re-

monter complètement la vitre pour ré-initialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à votre Représentant de la marque.

Vitres arrière coulissantes



Vitres et portes coulissantes
Avant de les manoeuvrer, assurez-vous

qu'aucun passager n'ait engagé une partie de son corps par la vitre ou la porte ouverte.

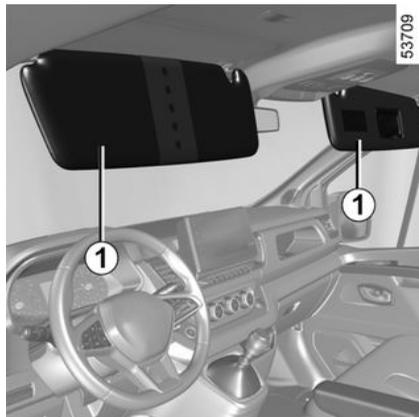


ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Manoeuvrez la poignée **4** et faites coulisser la vitre jusqu'au cran d'arrêt souhaité.

Pare-soleil

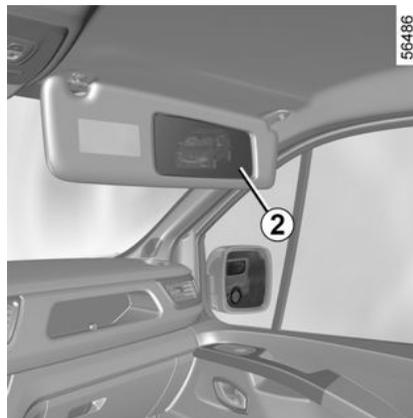
Pare-soleil



Abaissez le pare-soleil **1**.

Il est possible de basculer le pare-soleil contre la vitre.

Rétroviseur grand angle 2



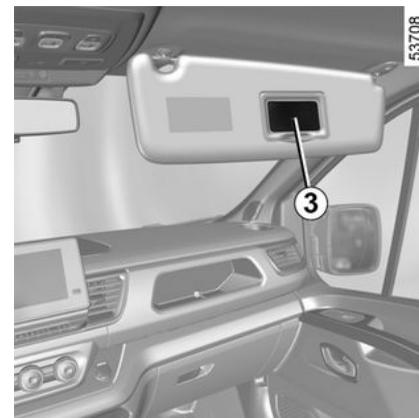
(suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil pour accéder au rétroviseur grand angle.

Particularité du rétroviseur grand angle → 160.

Miroir de courtoisie 3

(suivant véhicule)



Abaissez le pare-soleil pour accéder au miroir de courtoisie.

Éclairage intérieur

Plafonniers



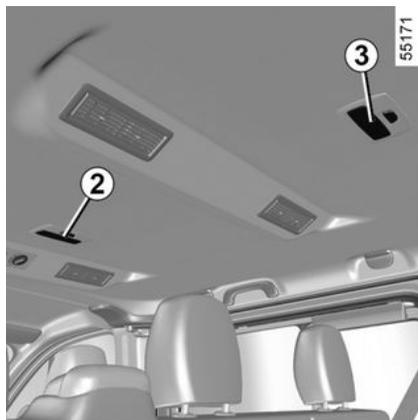
Le déverrouillage et l'ouverture des portes entraînent l'éclairage temporaire des plafonniers et des éclairateurs.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



En manipulant les contacteurs **1**, **2** ou **3** vous obtenez :

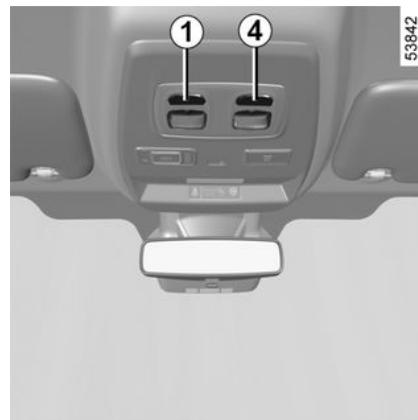
- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.



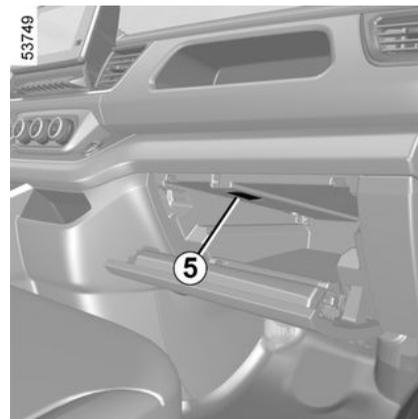
Spot de lecture

(suivant véhicule)

Basculez l'interrupteur **4**.



Éclaireur de boîte à gants 5



ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Il s'allume à l'ouverture de la boîte à gants.

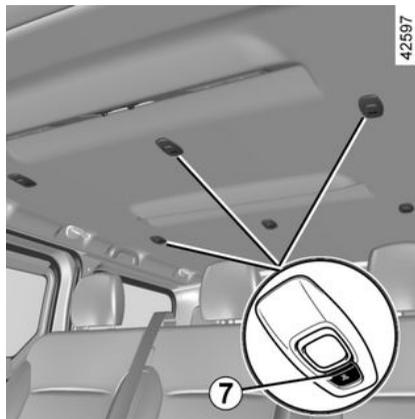
Éclaireur de coffre 6

i Portes correctement fermées, le verrouillage ou le démarrage du moteur entraîne l'extinction du plafonnier et des éclairateurs.



Il s'allume à l'ouverture du coffre.

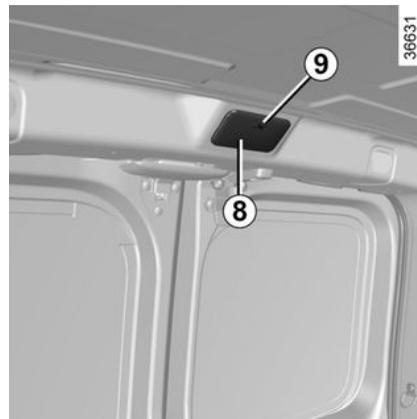
Éclaireur de places arrière 7



Appuyez sur l'interrupteur 7, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes.

Éclaireur arrière 8



Basculez l'interrupteur 9 vous obtenez :

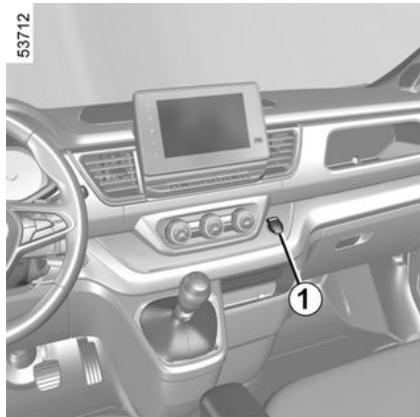
- un éclairage permanent ;
 - un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes arrière.
- Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.

Prises accessoire

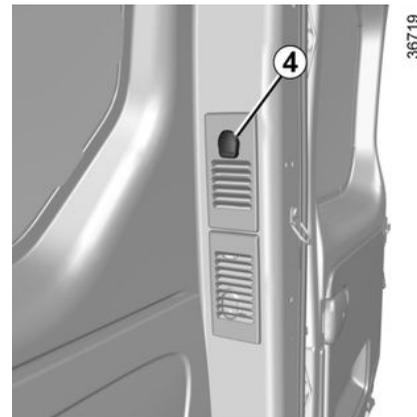
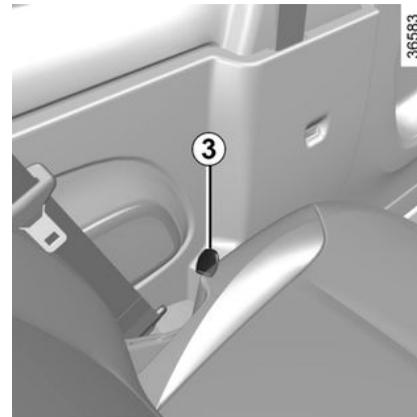
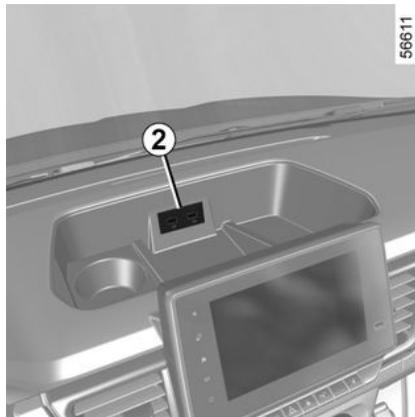
Prises accessoires

(suivant véhicule)

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



La prise **1** et, suivant véhicule, les prises **2**, **3** et **4** sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (12 V).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

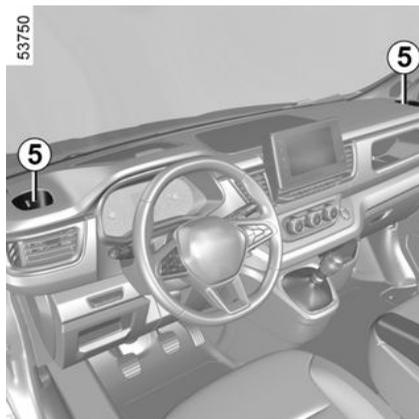
Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

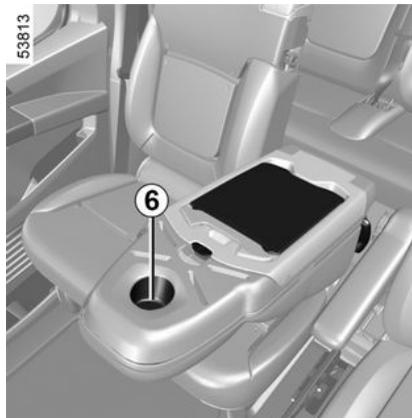
ÉQUIPEMENTS HABITACLE

i Avant de quitter le véhicule, veuillez à **débrancher systématiquement tous les appareils** des prises accessoires pour éviter d'éventuels dysfonctionnements (batterie déchargée, verrouillage des ouvrants non possible...).

Porte-gobelets 5 et 6



Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



i Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigare et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangements avant

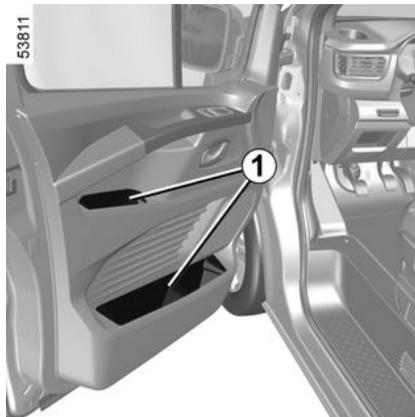


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Vide-poches portes avant 1



Laissez toujours l'assise fermée en roulage :
– **risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident ;**
– **risque de projections d'objets à travers l'habitacle.**

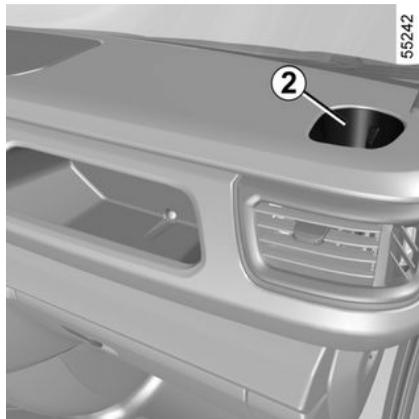
Porte-cigarettes 2 et vide-poches ouvert 3



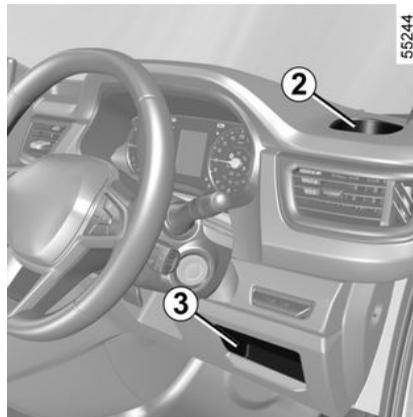
Cet emplacement peut être utilisé comme porte-cigarettes, vide-poches ou réceptacle pour y loger le cendrier.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Porte-cigarettes passager 2



Rangements poste de conduite à droite 2 et 3



Rangement pare-soleil 4



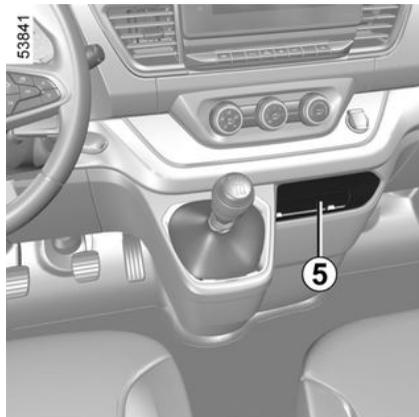
Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



Ne déposez pas votre carte dans le vide-poche 2, elle risque de ne pas être détectée.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangement de console centrale/ zone de charge d'induction 5



Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

Lors de la mise en charge d'un téléphone dans la zone de charge d'induction, une LED s'allume sur le devant de la zone de charge. Pour les véhicules équipés d'un système multimédia ou d'une radio, l'état de charge s'affiche sur l'écran. Consultez la notice multimédia du véhicule.

 Les objets laissés dans la zone de charge d'induction **5** risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

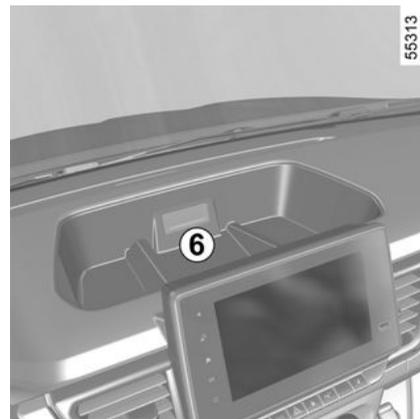
 Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction **5** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **5**.



Utilisation du téléphone et/ou de tablette multimédia

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Rangement 6



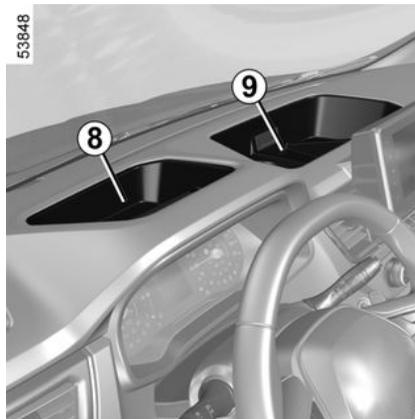
Il peut accueillir des cartes de paiement, de la monnaie, des documents de format A4...

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

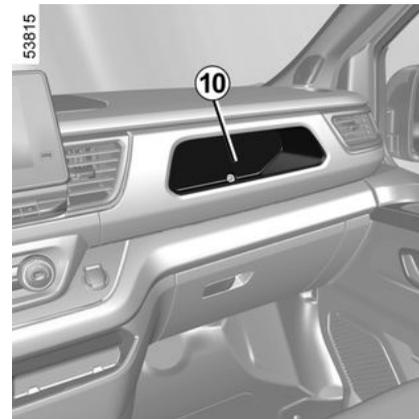
Emplacement radio **7**



Vide-poches de planche de bord **8**
et **9**

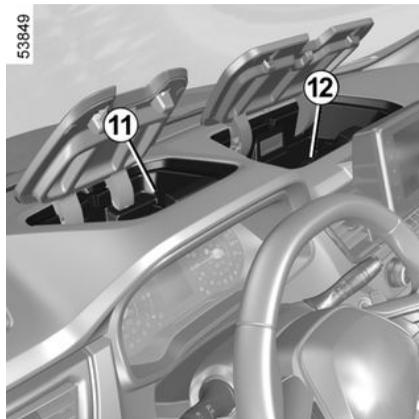


Vide-poches de planche de bord **10**



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches passager de planche de bord 11 et 12

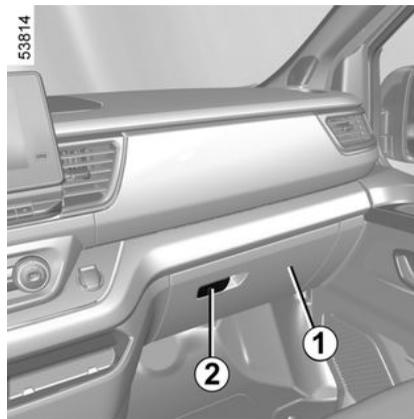


Rangements complémentaires



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

Boîte à gants 1



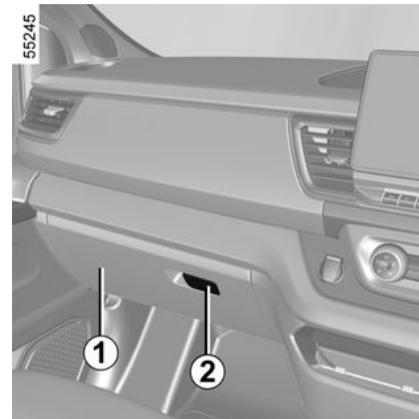
Pour ouvrir, tirez la commande **2**.

Suivant véhicule, la boîte à gants bénéficie de la ventilation et de l'air conditionné (une bouteille de 1,5 litre peut y être logée).



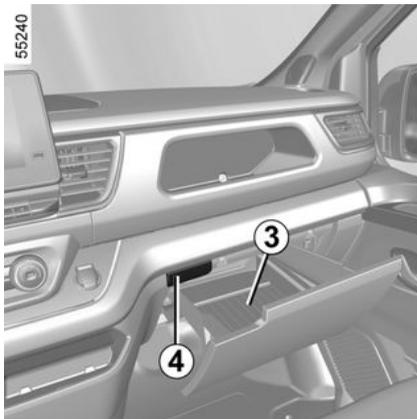
Charge admise dans la boîte à gants **1** : 4 kg uniformément répartis.

Boîte à gants poste de conduite à droite



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Tiroir de rangement passager 3

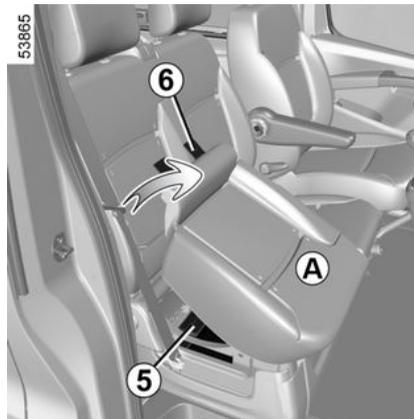


Pour ouvrir, pressez la commande **4**.
Suivant véhicule, la boîte à gants bénéficie de la ventilation et de l'air conditionné (une bouteille de 1,5 litre peut y être logée).



Charge admise dans le tiroir de rangement **3** : 4 kg uniformément répartis.

Coffre de rangement 5 sous assise avant

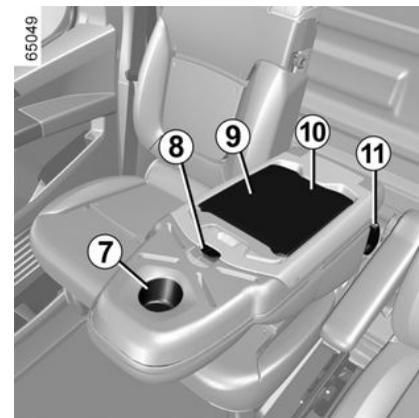


Pour y accéder, tirez sur les languettes **6** et basculez l'assise **A** vers l'avant.

Dossier en position tablette

(uniquement version fourgon)

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre ➔ **56**.



Lorsque le véhicule en est équipé, rabattez le dossier du siège central en levant la commande **11**, vous disposez au dos du dossier du siège central :

- d'un porte-canettes **7** ;
- d'un rangement **9** ;
- d'une tablette **10**.



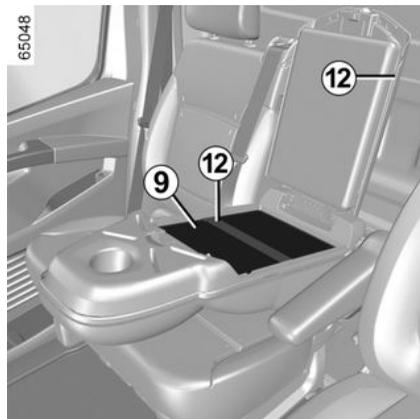
Il est interdit de s'asseoir sur le siège central lorsque son dossier est rabattu.

Rangement 9

(uniquement version fourgon)

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre ➔ 56.



Pour ouvrir, pressez la commande 8.

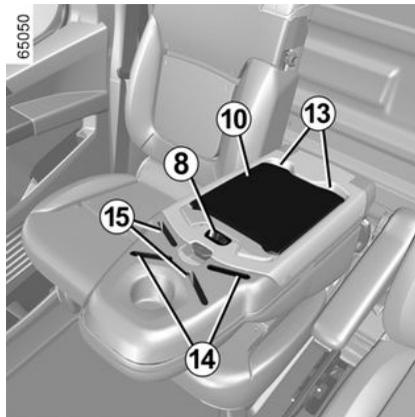
À l'intérieur, la sangle 12 permet d'y maintenir un objet.

Le rangement 9 fermé, le passage 12 permet de laisser brancher un cordon de charge d'un appareil à une prise accessoires.

Tablette 10

(uniquement version fourgon)

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre ➔ 56.

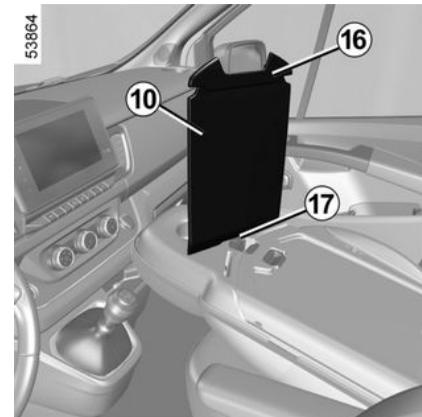


Pour déverrouiller la tablette, pressez la commande 8.

Pour installer la tablette, insérez les extrémités 13 de la tablette dans les empreintes 14 ou 15.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements ouverts, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Vous pouvez accrocher à l'aide de la pince 16 des documents.

Pour retirer la tablette, pressez la commande 17.

Nota : veillez à bien remettre la tablette en place et à enlever tout objet du porte-canettes avant de relever le dossier du siège central. Veillez au bon verrouillage du dossier du siège central.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangements arrière



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



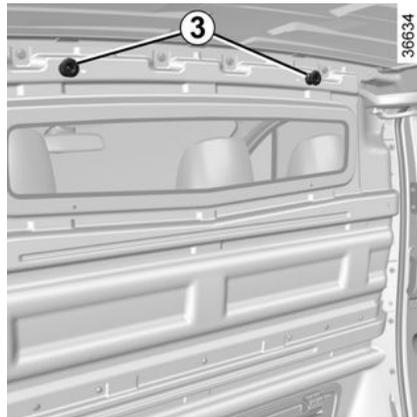
Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-cannes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

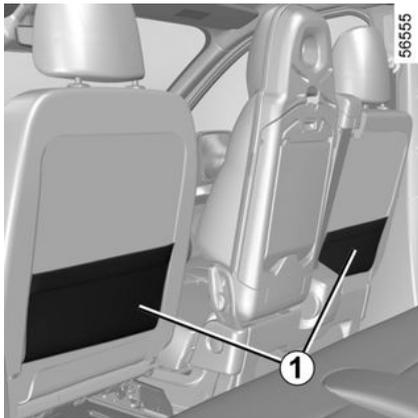


N'utilisez pas la poignée de maintien **2** pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Crochets porte-vêtements **3**



Poches de rangement sièges arrière **1**



Poignée de maintien **2**



Elle sert à se maintenir en roulage.

Suivant véhicule, des crochets peuvent se situer sur la cloison dans l'espace de chargement.

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation du crochet est strictement limitée à l'accrochage de vêtements.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangement supérieur de cellule arrière 4



Réservé uniquement au transport d'objets.

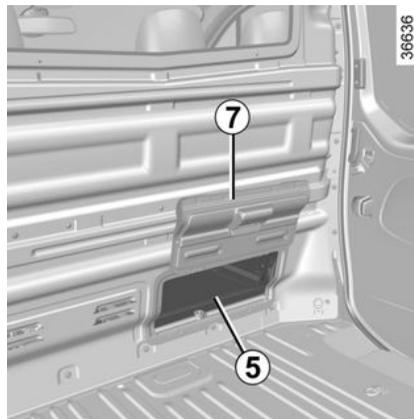
Le poids total du contenu du rangement supérieur de cellule arrière ne doit pas dépasser 35 kg uniformément répartis.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber.

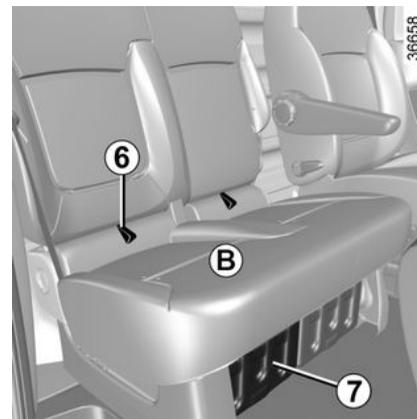
Risque de blessures.

Niche 5 et trappe 7



Suivant la longueur des objets transportés dans la cellule arrière, utilisez la niche 5.

Ouvrez la trappe 7 qui tient par des aimants.



Utilisez la trappe 7 pour prolonger la longueur de chargement :

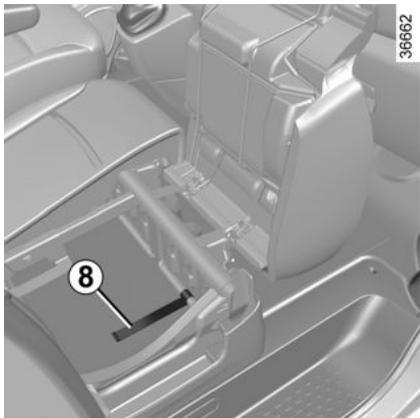
- tirez sur la languette 6 pour soulever l'assise B ;
- basculez la trappe 7 vers l'intérieur du siège en tirant sur la languette 8.



Lorsque la trappe 7 est ouverte, l'usage de la place passager avant laérale est interdite.

Risques de blessures graves en cas de freinage brusque ou de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



4



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

TRANSPORT D'OBJETS

Transport d'objets



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées.

La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle. Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale.

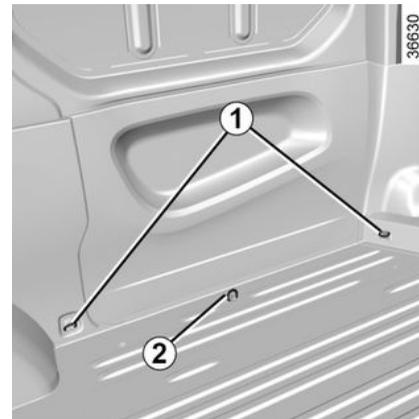
Risque de chute de charges sur la chaussée.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque ou vers l'arrière en cas d'accélération brutale ou en cas de roulage en pente forte. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Transport d'objets dans la cellule arrière

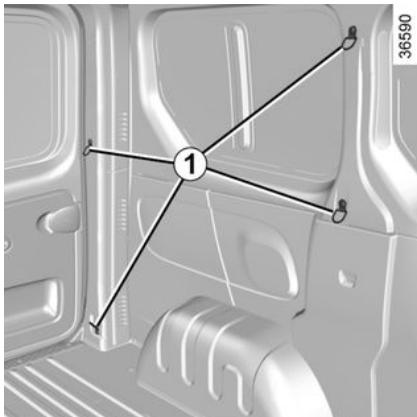


Suivant véhicule, les anneaux **1** et **2** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peuvent différer suivant véhicule.



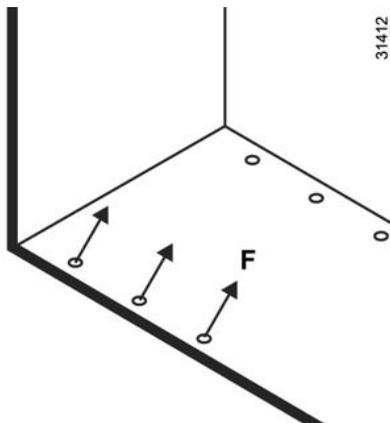
Les anneaux **1** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **2** sur le plancher du véhicule.

TRANSPORT D'OBJETS



Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Particularité version fourgon

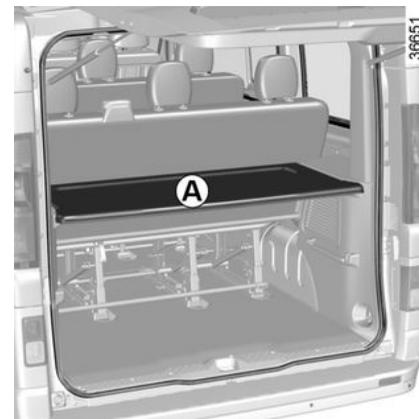


F max : 400 daN

Cache-bagages



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.



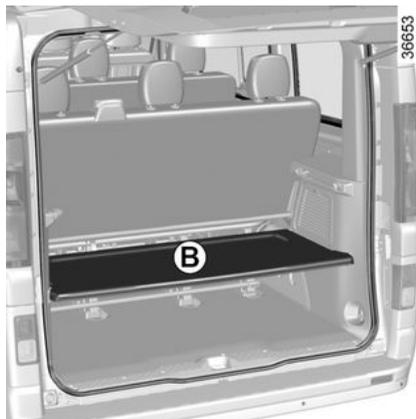
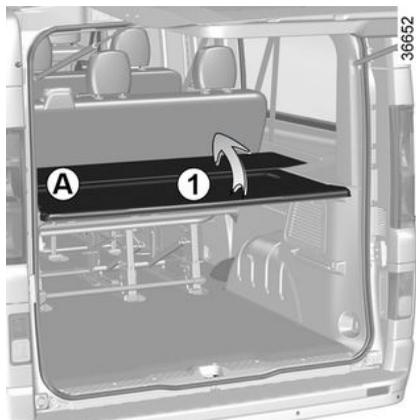
Le cache-bagages est composé d'une ou deux parties rigides.

Il y a deux positions possibles :

- la position haute **A** ;
- la position basse **B**.

Suivant véhicule, vous pouvez relever la partie **1** jusqu'à la verticale pour faciliter le chargement du coffre.

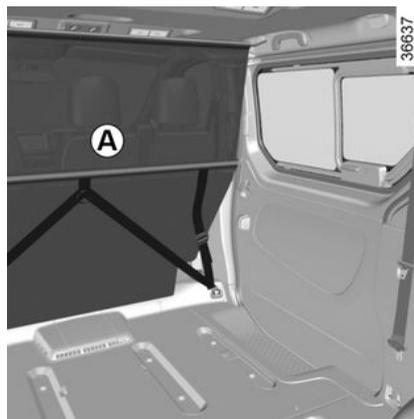
TRANSPORT D'OBJETS



Filet de séparation



Assurez-vous que l'extrémité de la tringle **1** est bien en appui sur la tôle et non sur le plastique du cache.



Pour les véhicules qui en sont équipés, le filet de séparation **A** est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

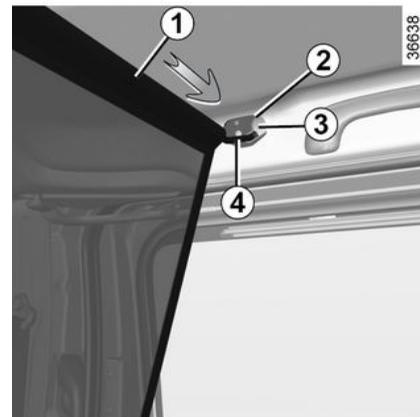
Il peut être positionné :

- derrière les sièges avant ;
- derrière une banquette arrière.

Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

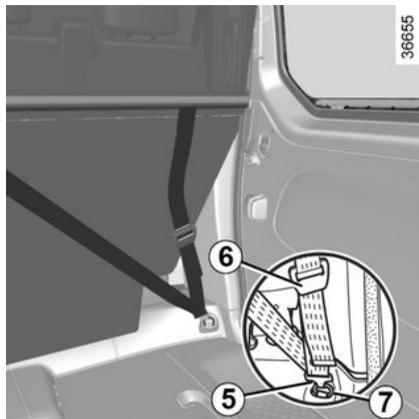
Fixation supérieure :



- soulevez et maintenez le cache **2**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, pour accéder à l'orifice de fixation ;
- introduisez jusqu'en butée la tringle supérieure **1** du filet dans la partie la plus large **3** de l'orifice ;
- laissez glisser la tringle dans la partie basse **4** de l'orifice.

TRANSPORT D'OBJETS

Fixation inférieure :



- fixez le crochet **5** de la sangle du filet sur l'anneau **7** au pied de la banquette ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

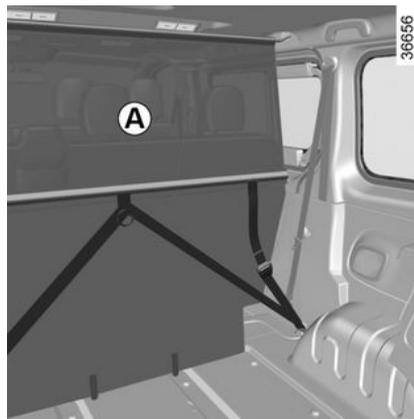
Dépose

Détendez la sangle en soulevant le dispositif de réglage **6** vers le haut. Décrochez les ceintures.

Pose du filet de séparation **A** derrière les sièges arrière

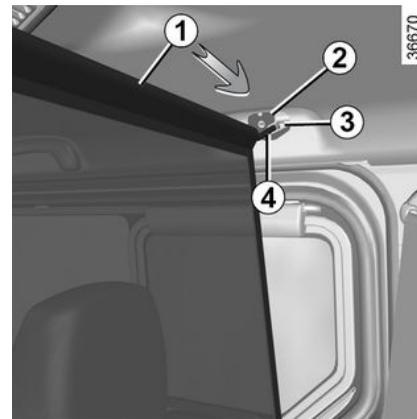


Assurez-vous que l'extrémité de la tringle **1** est bien en appui sur la tôle et non sur le plastique du cache.



À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

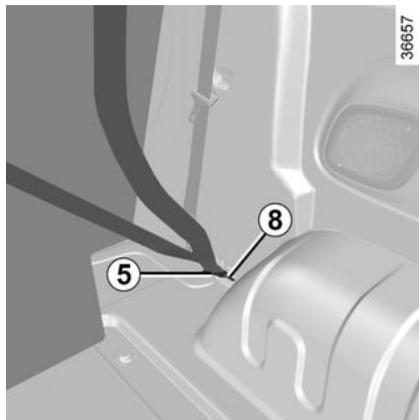
Fixation supérieure :



- soulevez et maintenez le cache **2**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, pour accéder à l'orifice de fixation ;
- introduisez jusqu'en butée la tringle supérieure **1** du filet dans la partie la plus large **3** de l'orifice ;
- laissez glisser la tringle dans la partie basse **4** de l'orifice.

TRANSPORT D'OBJETS

Fixation inférieure :



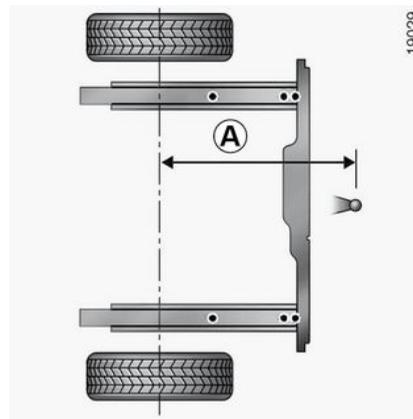
- fixez le crochet **5** de la sangle du filet sur l'anneau **8** ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

Dépose

Détendez la sangle. Décrochez les ceintures.

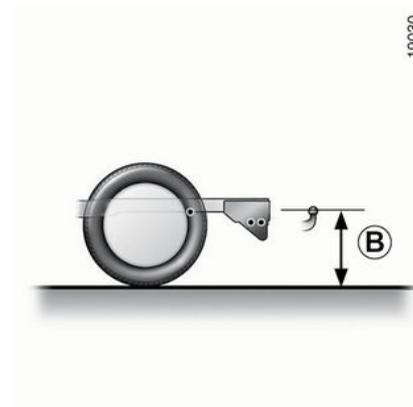
Attelage

Installation d'un attelage



A : 1 093 mm

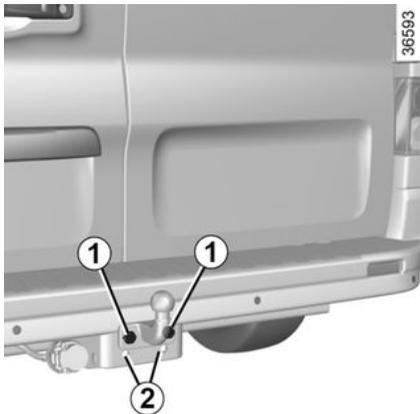
Installation de la boule d'attelage



Positionnez la boule par rapport aux boulons **1** ou **2** de manière à respecter la hauteur **B** qui doit être comprise entre 350 et 420 mm, véhicule chargé (à l'exemple de l'illustration ci-dessus).

Pour le montage de la boule d'attelage, consultez la notice de montage de l'équipement.

TRANSPORT D'OBJETS



Particularités liées au branchement/débranchement d'une remorque au système d'attelage

À chaque premier branchement et lors du débranchement d'une remorque au système d'attelage (caravane, remorque...) ou lors du remplacement d'une lampe défectueuse de votre véhicule → 363, les dispositifs d'éclairages de la remorque et du véhicule doivent être synchronisés.

Pour cela :

- éteignez tous les éclairages de votre véhicule (intérieur et extérieur) ;
- coupez le contact ;

- sortez de votre véhicule, puis verrouillez tous les ouvrants avec la clé ou la carte « mains libres » → 35, → 20 ;
- attendez 5 minutes environ avant d'accéder de nouveau à votre véhicule.

Avant d'effectuer votre trajet, contrôlez les dispositifs d'éclairages.

Nota : en cas de branchement/débranchement de la remorque feux allumés, un clignotement des feux de la remorque peut survenir.



Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée → 392.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage :

- Attelage (*Traverse et Bras*) monté d'origine sur le véhicule : la rotule (*fixe/escamotable/démonlable*) ne doit pas dépasser **9.5kg** ;
- Attelage (*Traverse et Bras*) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser **31.5kg**.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez. Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

TRANSPORT D'OBJETS

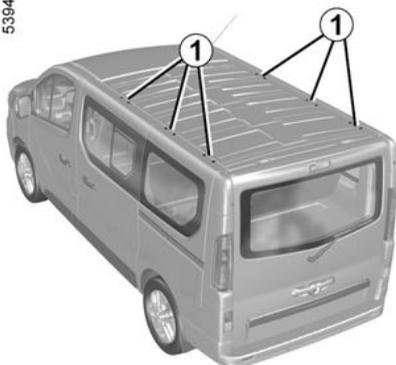
Barres de toit



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Accès aux points de fixation 1

53944



Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.



Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque. Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.
Charge admise sur la galerie de toit → 392.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

182.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



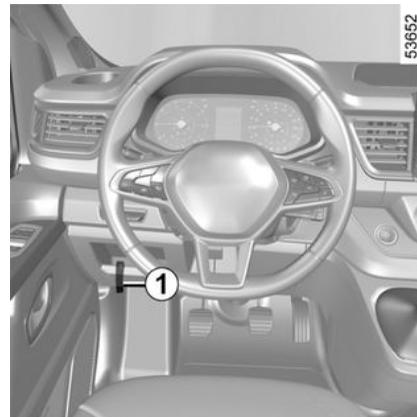
Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.



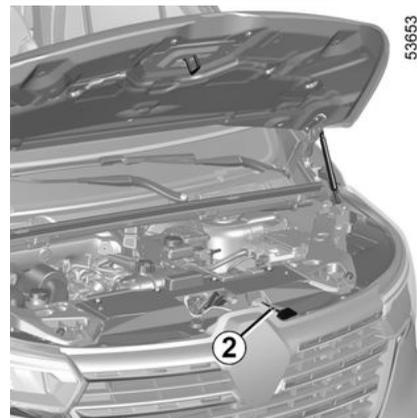
Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

Déverrouillage de sécurité capot

Pour ouvrir, tirez la manette **1**.



53652



53653

Pour déverrouiller, poussez la languette **2** vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Ouverture du capot

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de vérins.

Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

Huile moteur

Généralités



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

182.

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de

l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

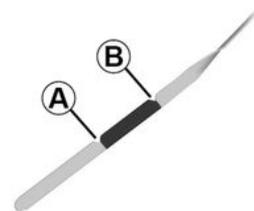
Lecture du niveau d'huile



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau « MAXI » est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

29990



ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « MINI » **A** ni dépasser le « MAXI » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

Appoint, remplissage, vidange



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : attention lorsque vous faites

l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

182.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple :

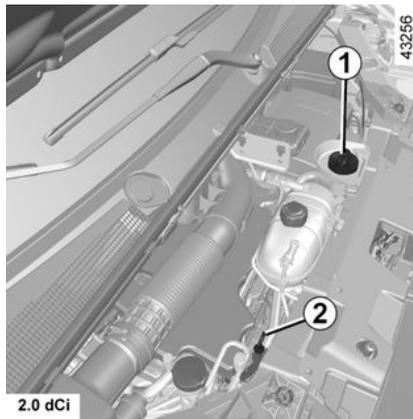
avant le premier démarrage de la journée).



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Ne dépassez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



– Dévissez le bouchon **1** ;

- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI » et le « MAXI » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, enfoncez la jauge **2** jusqu'en butée et, suivant véhicule, tournez-la d'un quart de tour pour la verrouiller. Vissez complètement le bouchon **1**.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du « MINI », ni au-dessus du « MAXI » de la jauge).

Qualité d'huile moteur

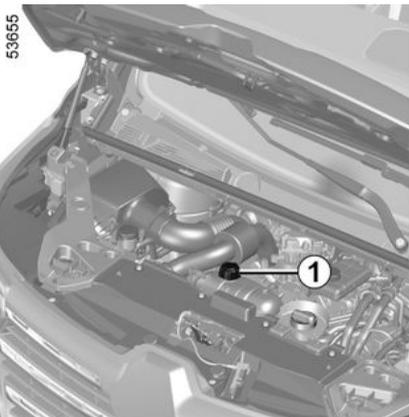
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Niveau liquide de refroidissement



Ce pictogramme est visible sur le bouchon du bocal de liquide de refroidissement **2**.



Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Niveaux, filtres



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

182.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est

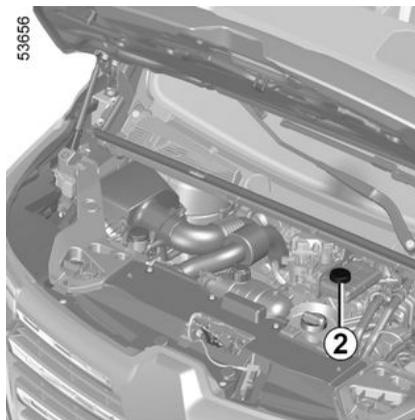
chaud.

Risque de brûlures.

Liquide de freins



Il est à contrôler souvent, et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage. Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.



Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MI-NI ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



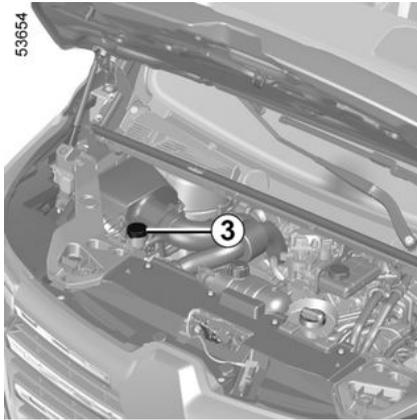
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Réservoir lave-vitres



Ce pictogramme est visible sur le bouchon du réservoir lave-vitre **3**.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



5

Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**. Remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel. Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

Nota : ne pas utiliser de l'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

BATTERIE



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

182.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

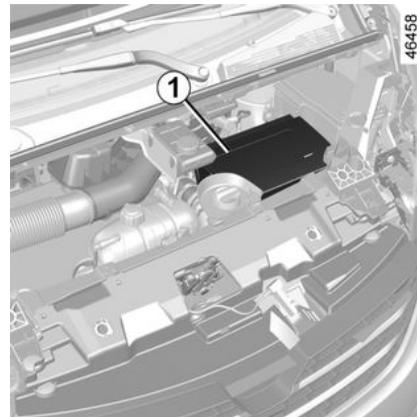
Remplacement de la batterie



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.



Elle est située sous le couvercle **1** et ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Contact coupé, certains consommateurs d'énergie peuvent être coupés (feux de croisement, radio, ventilation, éclairage intérieur...). Lorsque le niveau devient critique, le message « Batterie faible démarrer moteur » s'affiche.

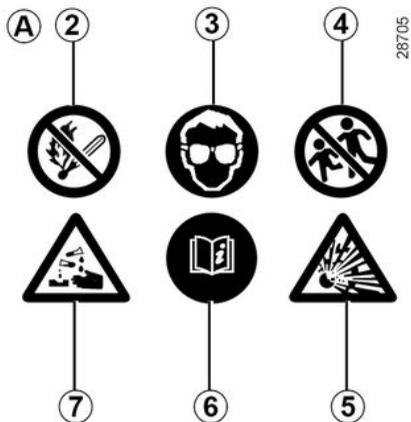
L'état de charge de la batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- véhicule arrêté, moteur coupé...

5

BATTERIE

Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs :

- Pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives :

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings

sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture ;**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de la lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints...).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

NETTOYAGE



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services Techniques, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits

non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire



Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).

Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➔ 169. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbitez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

NETTOYAGE

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire



Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...). Frotter de manière intensive.

Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'**eau savonneuse froide**

(éventuellement tiède) à base de savon naturel.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

NETTOYAGE

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

i Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire



Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques



Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans**

l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2 : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager

les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec

toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient at-

PNEUMATIQUES

teintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar** (ou 3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson,

sous-gonflage...) le voyant  s'allume au tableau de bord → 207.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

→ 344

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper **les quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être

PNEUMATIQUES

inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.



Les roues 17" sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques.**

Consultez un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES

Étiquette A

36615



6

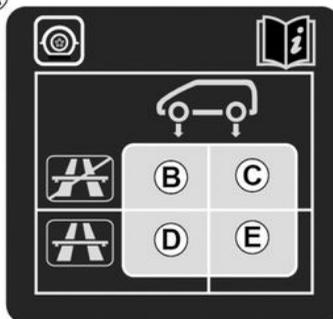
Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut **majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI)**. Il est **impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud**.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisin, sous-gonflage,...), le voyant  s'allume au tableau de bord → 207.

A



36619

B. Pression de gonflage des pneumatiques avant lors de roulage hors autoroute, ou si moins de 4 personnes occupent le véhicule.

C. Pression de gonflage des pneumatiques arrière lors de roulage hors autoroute, ou si moins de 4 personnes occupent le véhicule.

D. Pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de

roulage sur autoroute ou lors d'une charge importante.

E. Pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute ou lors d'une charge importante.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse MAXI Autorisée en Charge) et tractant une

remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar** → 392 .

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule → 343.

PNEUMATIQUES

Kit de gonflage des pneumatiques

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique... Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état. Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu

crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.

PNEUMATIQUES



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine

de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

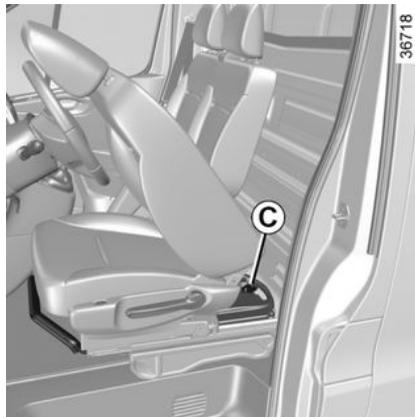
Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le bloc outils sous le siège conducteur.

Pour le sortir, avancez au maximum le siège, faites basculer le dossier. Dévissez la vis de fixation **C** du bloc puis faites-le pivoter pour l'extraire.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 207.



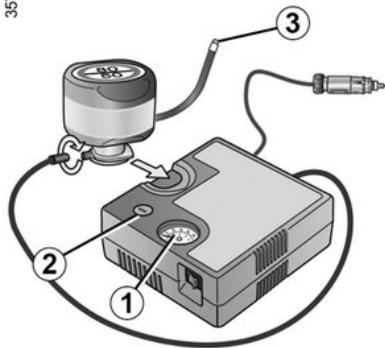
Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES

35749



Moteur allumé, frein de parking serré

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé sous le siège conducteur et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ **345** ;
- après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **1**) ;

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre

1 indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, puis la pression chute.

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **2**.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Une fois que le pneumatique est correctement gonflé, déposez le kit :

- dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit ;
- collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible

par le conducteur sur la planche de bord ;

- rangez le kit ;
- à la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou ;
- démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 km/h à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 km, arrêtez-vous et contrôlez la pression ;
- si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée, (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un Représentant de la marque : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.

PNEUMATIQUES



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

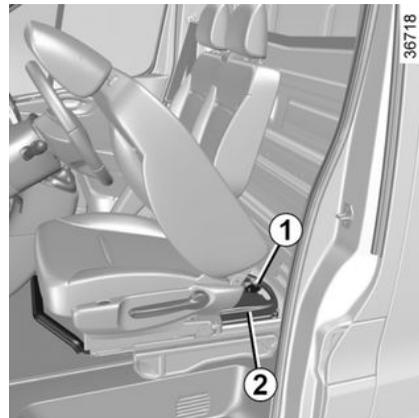
Outils



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : **risque de projections lors d'un freinage**. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez-le correctement dans son logement : **risque de blessures**.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



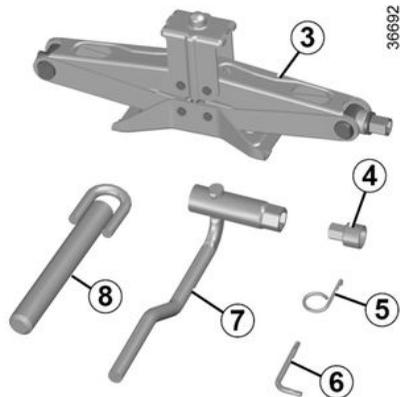
La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule. Le bloc outils **2** est situé sous le siège conducteur. Pour le sortir, avancez le siège et rabattez le dossier ➔ **56**. Dévissez la vis de fixation **1** du bloc puis faites-le pivoter pour l'extraire.

Cric 3

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle).

Douille antivol 4 de vis de roue

PNEUMATIQUES



Clé d'enjoliveur 5

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Clé coudée 6

Clé de roue 7

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et le panier de la roue de secours.

Anneau de remorquage 8 → 358



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

Crevaision, roue de secours



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélé-rations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

PNEUMATIQUES

En cas de crevaison



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Dans certains cas (crevaison à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...), il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours.

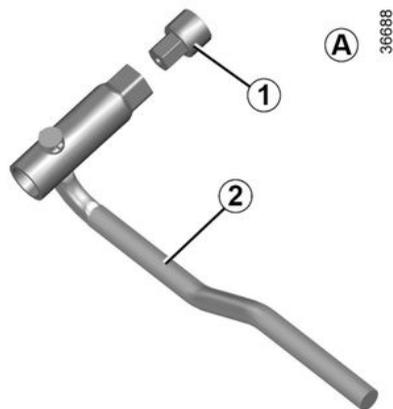
Suivant véhicule, vous disposez :

- d'un kit de gonflage des pneumatiques ➔ 347 ;
- d'une roue de secours ➔ 353.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 207.

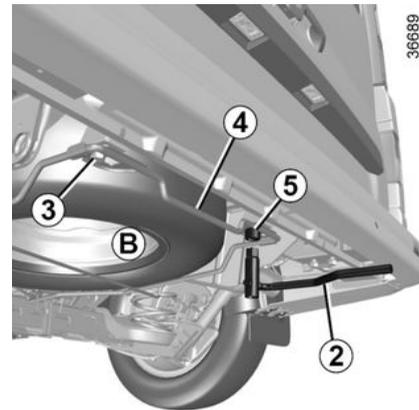
Roue de secours



Pour les véhicules qui en sont équipés, **il est nécessaire d'utiliser l'outil A** constitué de :

- la clé de roue **2** ;
- pour certaines versions, la douille spécifique **1** (qu'il est nécessaire de rajouter).

Ces éléments sont rangés dans le bloc outils ➔ 0.



Pour sortir la roue de secours **B**

À l'aide de l'outil **A**, dévissez complètement l'écrou **5** (côté droit) et partiellement l'écrou **3** (côté gauche) jusqu'à libérer l'encoche du panier **4** de l'écrou **3**.

Exercez un mouvement haut/bas et gauche/droite pour libérer la roue de secours.

Suivant véhicule, une notice située dans le bloc outils rappelle ces instructions.

PNEUMATIQUES

Pour remettre la roue de secours B



Ne touchez pas au système d'échappement.
Risque de brûlures.

Procédez en sens inverse. Vérifiez le bon positionnement du panier **4** avant de visser les écrous **3** et **5**.

Nota : ne pas monter l'enjoliveur sur la roue de secours afin de ne pas occulter le message sécuritaire de l'étiquette présente sur la roue de secours. Le message indique la limite de vitesse de 80 km/h, veuillez respecter les limitations prescrites par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Changement de roue



Enclenchez le signal de détresse.
Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal non glissant et résistant.
Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou position P pour les boîtes de vitesses automatiques).
Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : **risque de projections lors d'un freinage**. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez-le correctement dans son logement : **risque de blessures**.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.
Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES



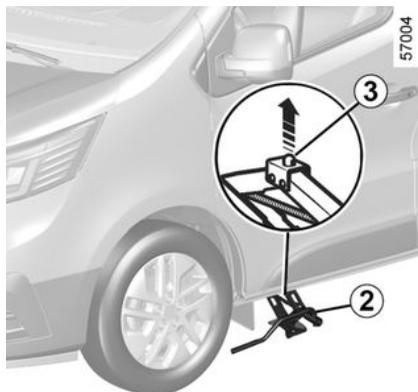
Retirez l'enjoliveur → 0.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.



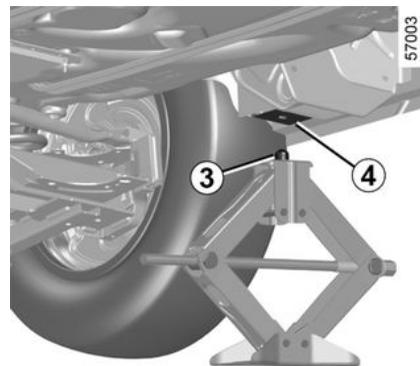
Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (**risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue**).



Présentez le cric **2** horizontalement, le téton **3** de la tête du cric doit coïncider avec le trou **4** prévu dans la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue concernée.

Commencez à visser pour poser la semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).



Dévissez les écrous et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central.

Serrez les écrous et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les écrous fortement et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible.

Positionnez l'enjoliveur.

PNEUMATIQUES



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

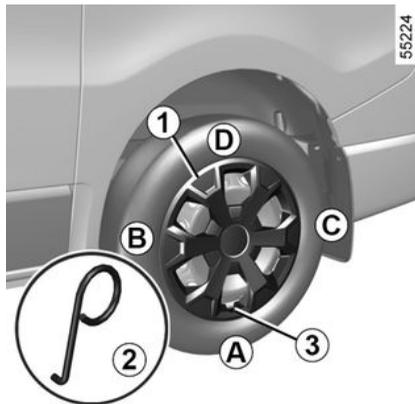
Risque d'endommagement du véhicule.

Enjoliveur, roue



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : **risque de freinage**. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-les correctement dans leur logement : **risque de blessures**.

Enjoliveur 1



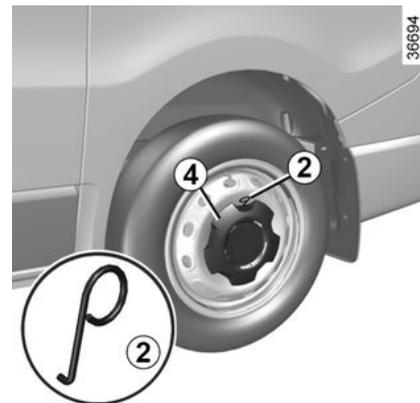
Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **2** (située dans le bloc ou-

tils) en engageant le crochet dans l'un des ajours périphériques de l'enjoliveur.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **3**.

Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

Enjoliveur 4



Déclipez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **2** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ajour périphérique de l'enjoliveur.

Pour le remettre, positionnez les 5 fixations de l'enjoliveur face aux 5 vis de fixations de la roue et appuyez for-

PNEUMATIQUES

tement au centre de l'enjoliveur pour le clipper à la roue.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
- Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage ou la carte du lecteur pendant le remorquage.

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position N, faites appel à un Représentant de la marque.

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage ou, suivant véhicule, carte sur vous, appuyez **deux secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez le levier au point mort (position N pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Retirez la remorque s'il y en a une.

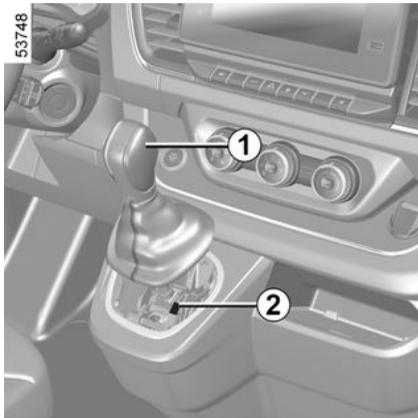
N'utilisez jamais les tubes de transmission, ni les essieux.

Les points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ **392**.

DÉPANNAGE

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique



Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez la base du levier, puis passez un outil (tige rigide) dans la fente **2** (située à gauche ou à

droite du levier). Appuyez simultanément sur l'outil (tige rigide) et le bouton **1** afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Utilisez exclusivement

À l'arrière :

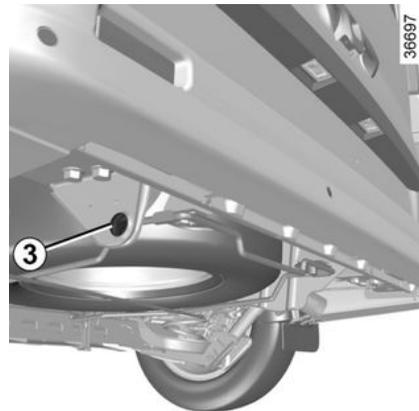
- pour les véhicules sans attelage, le point de remorquage **3** ;
- pour les véhicules avec attelage, le point de remorquage **4** (boule d'attelage).

À l'avant :

- à l'avant, l'anneau de remorquage **6** (situé dans le bloc outils) et le point de remorquage.

Point de remorquage arrière **3**

(Véhicule sans attelage)



Point de remorquage arrière **4**

(Véhicule avec attelage)



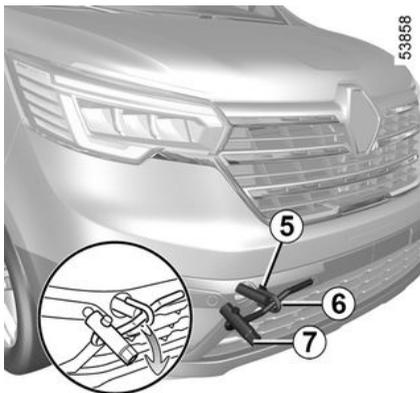
DÉPANNAGE

Pour le montage de la boule d'attelage, consultez la notice de montage de l'équipement.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.

Point de remorquage avant



Déclipez le cache **5** en passant un outil de type tournevis plat sous le cache.

Vissez l'anneau de remorquage 6 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis

terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue **7**.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **6** rangé avec les outils ➔ **0**.

Batterie : dépannage



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion.**

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

182.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;

DÉPANNAGE

- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

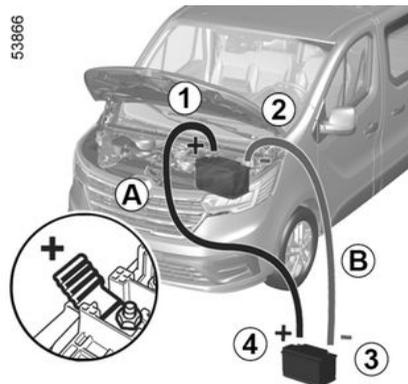
Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batte-

rie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Suivant véhicule, déclippez le cache-batterie.

Fixez le câble positif **A** sur la borne **1** (+) puis sur la **borne 4** (+) de la batterie fournissant le courant.



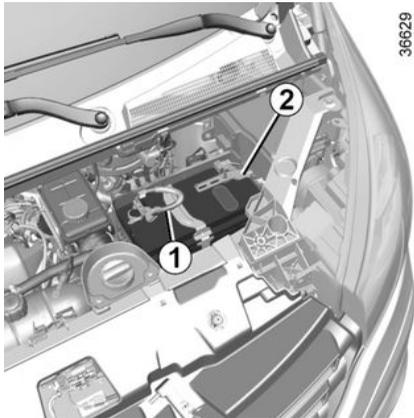
Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 3** (-) de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne 2** (-) de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Moteur démarré, le message « Batterie 12V en charge » apparaît au tableau de bord pendant cinq minutes environ.

DÉPANNAGE

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.



Moteur allumé, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**2 - 3 - 4 - 1**).

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs avant et latéraux



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



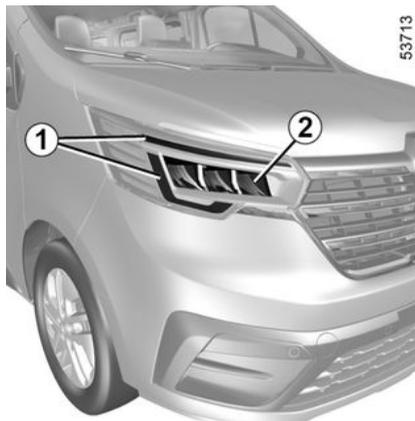
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

182.

Feux indicateurs de direction et feux de jour à LED 1



Consultez un Représentant de la marque.

Feux de route à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.



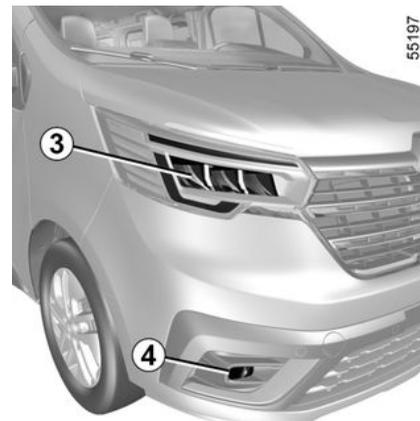
Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feux de croisement à LED 3



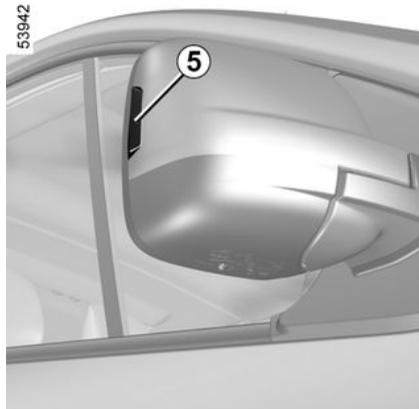
FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Consultez un Représentant de la marque.

Projecteurs antibrouillard à LED 4

Consultez un Représentant de la marque.

Répétiteurs latéraux à LED 5



Consultez un Représentant de la marque.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

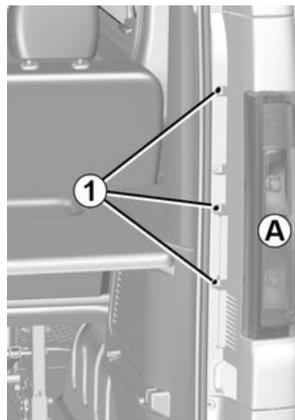


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

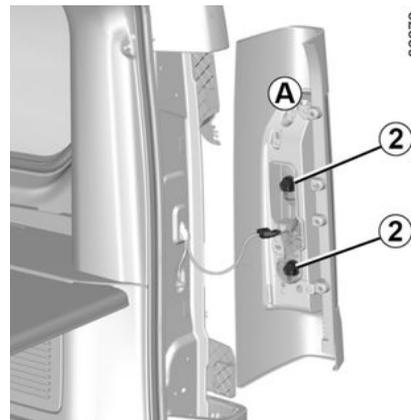
Risque de blessures.

Feux arrière

Bloc feux arrière A



Retirez les vis 1.

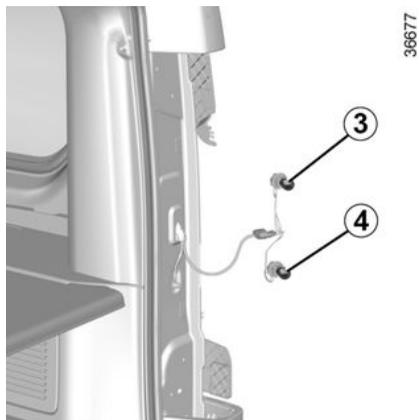


Faites pivoter légèrement le bloc feux et dégagez-le pour accéder aux porte-lampes 2.

Déclipez les porte-lampes par une rotation d'un quart de tour.

Déclipez les ampoules par une légère pression et une rotation d'un quart de tour.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



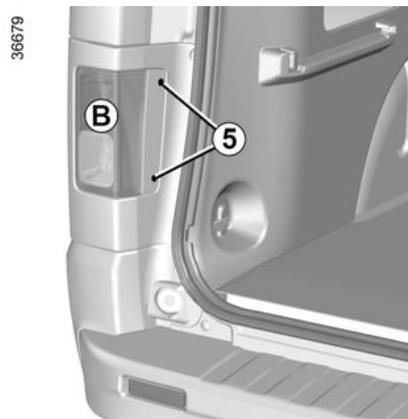
Feux indicateurs de direction 3

Lampe forme poire à ergots PY 21W.

Feux de position et de stop 4

Lampe forme poire à ergots P 21/5W.

Bloc feux arrière B



Retirez les vis 5.

Dégagez le bloc feux.

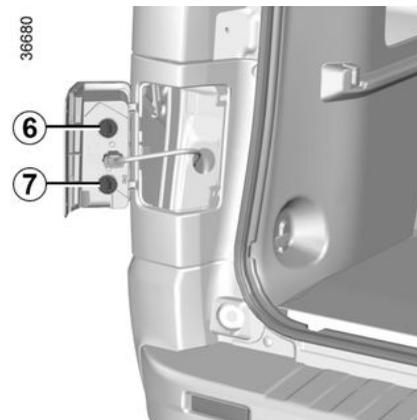
Tournez le porte-lampe 6 ou 7 et dégagez-le.

Remplacez la lampe concernée.

Remplacez le porte-lampe et fixez-le en le tournant.

Assurez-vous de sa bonne fixation.

Repositionnez le bloc feux et vissez-le.



6. (côté conducteur uniquement)

Feu de brouillard

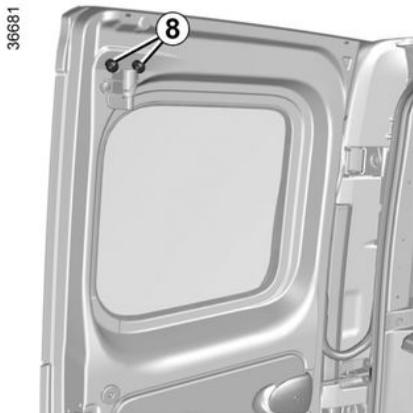
Lampe forme poire à ergots W16W.

7. Feu de recul

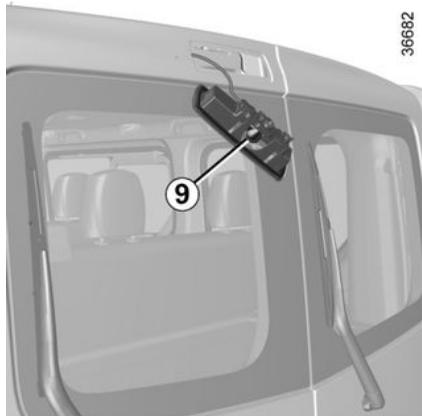
Lampe forme poire à ergots W16W.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Troisième feu de stop sur portes arrière battantes



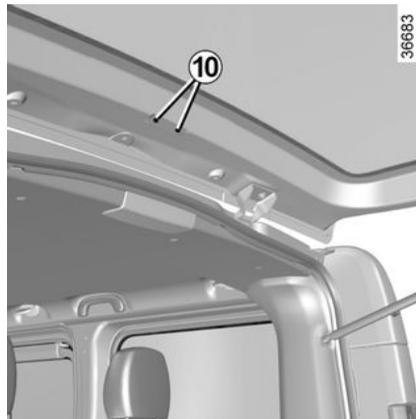
Retirez les écrous **8**.



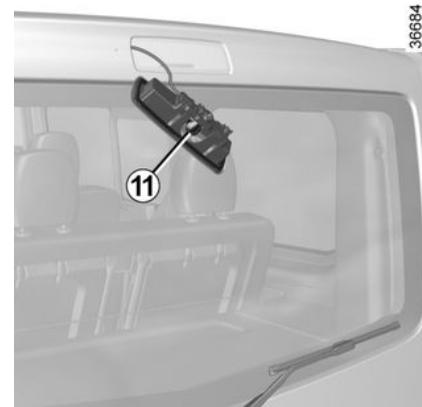
De l'extérieur, sortez latéralement le feu pour accéder à la lampe **9**.

Lampe forme poire à ergots P 21W.

Troisième feu de stop sur hayon



Retirez les écrous **10**.

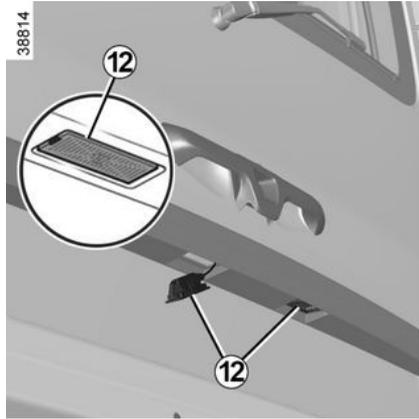


De l'extérieur, sortez le feu pour accéder à la lampe **11**.

Lampe forme poire à ergots P 21W.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireurs de plaque d'immatriculation



L'accès à la lampe est identique pour les véhicules à portes battantes ou à hayon.

Déclippez l'éclaireur **12** (à l'aide d'un outils type tournevis plat).

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

Éclairage intérieur

Éclaireurs intérieurs à LED 1 et 2



(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

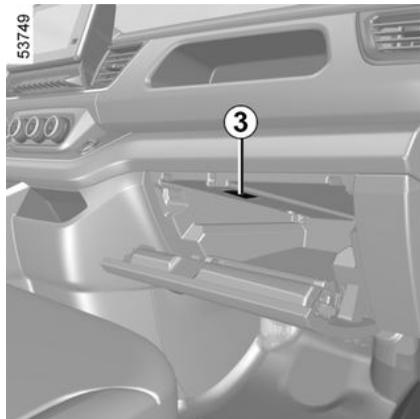


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireur de boîte à gants 3

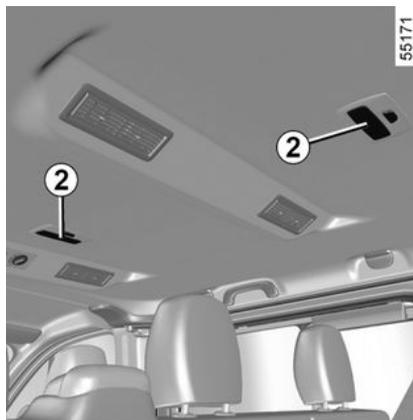


Déposez le diffuseur à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W5W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

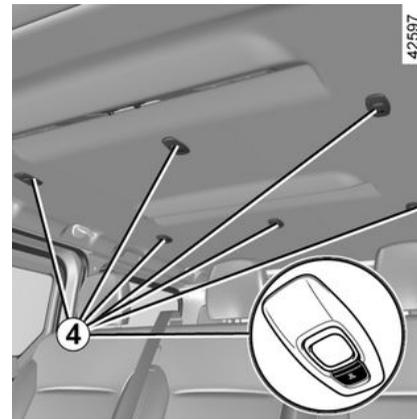


Type de lampe 2 : W5W

(suivant véhicule)

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

Éclaireurs 4



Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireur 5



Déposez le diffuseur à l'aide d'un outil type tournevis plat.

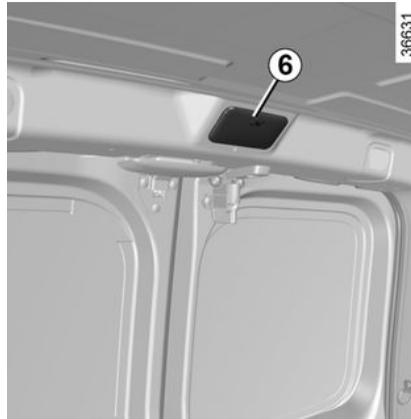
Tirez la lampe pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W5W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

Éclaireur 6

(suivant véhicule)



Version à lampe

Déposez le diffuseur à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W5W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

Version à LED

Consultez un Représentant de la marque.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT



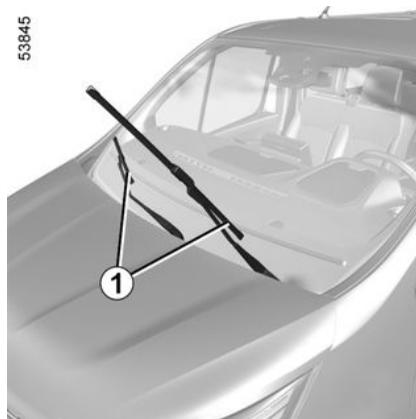
– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

– Surveillez l'état des balais.

Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

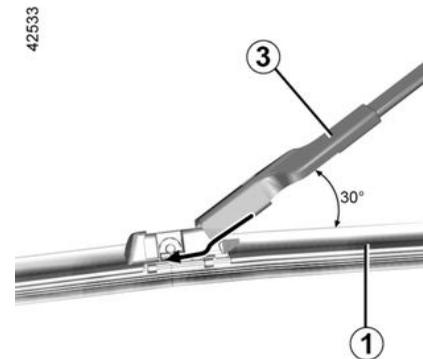
Balais d'essuie-vitres avant 1



Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuie-vitres : les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.



Soulevez le bras d'essuie-vitres **3**, appuyez sur le bouton **2** pour libérer le balai **1**.



BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remontage

Présentez le balai **3** du bras d'essuie-vitres **1** avec un angle de 30°.

Faites glisser le balai sur le bras jusqu'au clippage. Assurez-vous de son bon verrouillage. Abaissez le bras du balai d'essuie-vitres avec précaution.

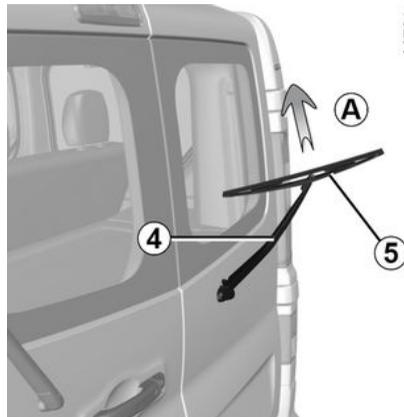
Contact mis, ramenez la manette d'essuie-vitre en position arrêt.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

Balai d'essuie-vitres arrière sur portes arrière battantes



- Soulevez le bras d'essuie-vitres **4** ;
- faites pivoter le balai **5** jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement **A**).

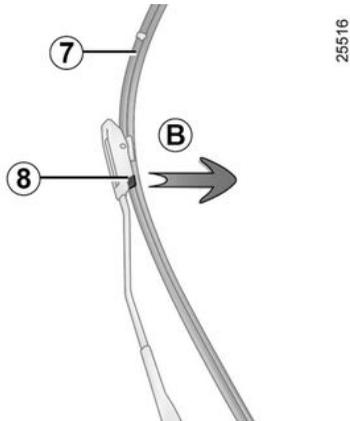
Balai d'essuie-vitres arrière sur hayon



- Soulevez le bras d'essuie-vitres **6** ;
- tirez la languette **8** (mouvement **B**) et poussez le balai **7** vers le haut.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remontage



6

Procédez en sens inverse du démontage. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

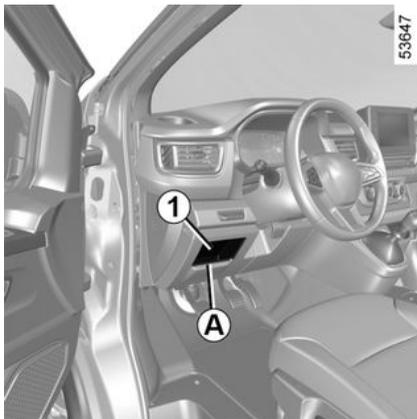
FUSIBLES

Fusibles dans l'habitacle



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

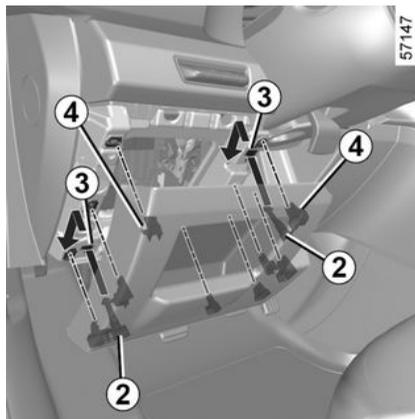


En cas de non-fonctionnement d'un équipement électrique, vérifiez l'état des fusibles.

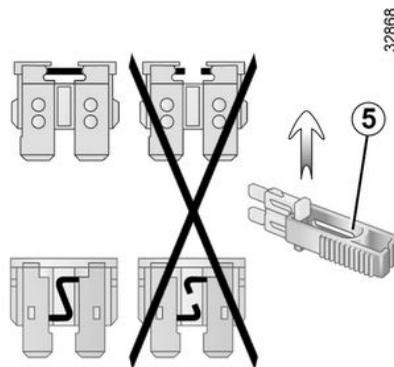
Pour accéder aux fusibles, tirez fortement sur le rebord **A** du rangement **1** vers vous.

Pour repositionner le rangement **1**, engagez les centreurs **2** dans les ouvertures **3**. Puis, abaissez légèrement le rangement **1** afin d'aligner les agrafes **4** avec leurs encoches respectives.

Appliquez une pression en haut, au milieu et en bas du rangement afin de le verrouiller correctement.



Pince 5



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **5**, située au dos de la trappe **1**. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES

Affectation des fusibles

(la présence et l'emplacement des fusibles dépendent du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Symbole
	Lave-vitres
	Prise accessoires multimédia, écran multimédia
	Prise accessoires avant et arrière deuxième rangée
	Avertisseur sonore
	Prise attelage
	Dégivrage des rétroviseurs
	Feux de Stop, unité centrale habitacle
	Unité centrale habitacle, essuie-vitre arrière, feux de brouillard arrière
	Feux indicateurs de direction, feux de détresse, feux de stop surélevé



Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO

Emplacement radio 1

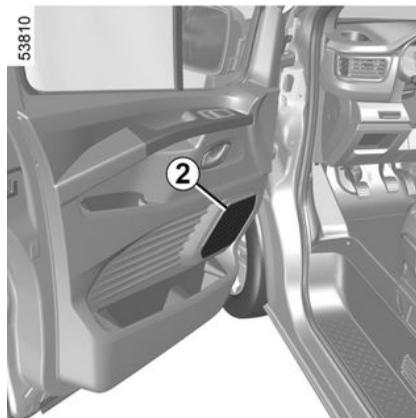
(suivant véhicule)



La présence des connexions et l'emplacement de ces équipements dépendent de la version du véhicule.

Pour l'installation d'un équipement radio, consultez un Représentant de la marque.

Emplacement haut-parleurs 2



Pour l'installation de haut-parleurs, consultez un Représentant de la marque.

i Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.

i – Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.

– Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le Réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.

Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Installation et utilisation d'accessoires : recommandations importantes



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée → 0, → 310. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves.

Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).

Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque.

Risque d'accidents graves.

Risque d'atteinte à la vie privée.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antiviol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 49 et ➔ 182.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➔ 49.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte ➔ 49.
	Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.	Placez la carte sur la zone de dépose ➔ 182 puis appuyez sur le bouton START.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la carte est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➔ 50, puis placez la carte sur la zone de dépose ➔ 182 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte.

6

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule → 49 et → 182 .
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte puis démarrez le moteur → 182 pour synchroniser la télécommande.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante → 360 , ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	→ 182
	La carte « mains libres » ne fonctionne pas.	→ 182 et → 33 .
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	→ 182 et → 33 .
	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur → 182 .
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.

6

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée blanche à l'échappement.	Version Diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules.	→ 194
Fumée sous le véhicule au démarrage du chauffage.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la chaudière. Dans ce cas, la fumée disparaîtra progressivement lorsque la température de l'habitacle aura atteint la consigne de température.	
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur → 331.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	<p>Surchauffe de l'assistance.</p> <p>Panne du moteur électrique d'assistance.</p> <p>Défaillance du système d'assistance.</p>	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	<p>Panne du motoventilateur.</p> <hr/> <p>Fuites de liquide de refroidissement.</p>	<p>Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.</p> <hr/> <p>Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.</p>
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	<p>Arrêtez le moteur.</p> <p>Faites appel à un Représentant de la marque.</p>



Radiateur : dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

À l'arrêt	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure du moteur.	
	Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 10 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.

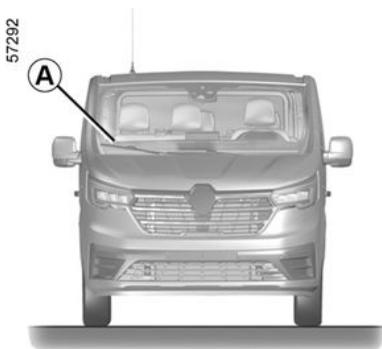
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 373.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe arrière défectueuse.	➔ 363 ou ➔ 363.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 373.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 373.

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.	Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

INFORMATIONS VÉHICULE

Informations techniques pour les secours



7

Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

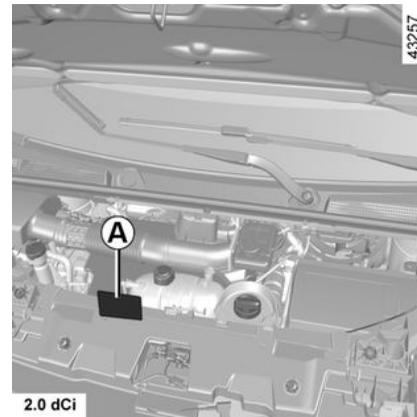
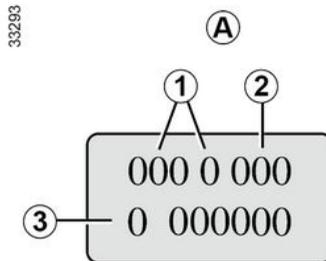
Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

Identification moteur, caractéristiques moteur

Identification moteur

(emplacement différent suivant motorisation)



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone **A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro de série du moteur.

INFORMATIONS VÉHICULE

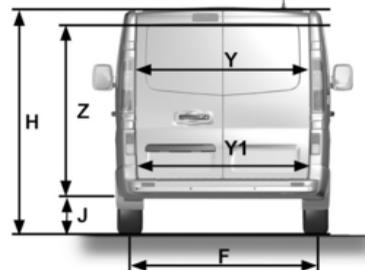
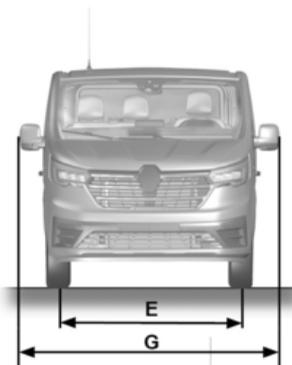
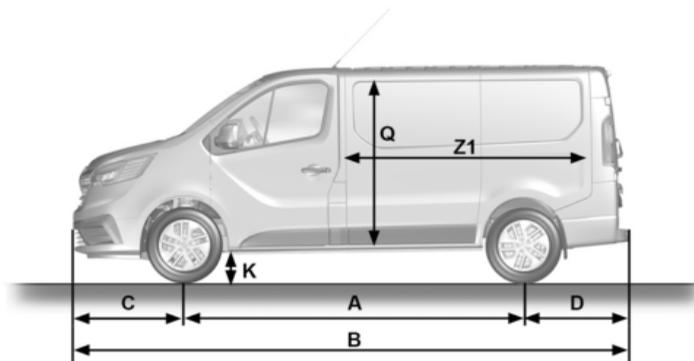
Caractéristiques moteurs

Versions	2.0 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	M9R
Cylindrée (cm³)	1997
Type de carburant Indice d'octane	Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block; margin-bottom: 10px;">B7</div> Carburant Diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume. <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block; margin-bottom: 10px;">B10</div> Carburant Diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume. <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block;">XTL</div> Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.
Bougies	-

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)

Version fourgon



53856

7

INFORMATIONS VÉHICULE

Véhicules complets et sans transformations ultérieures

FOURGON	Châssis standard		Châssis long	
	Fourgon standard	Fourgon surélevé	Fourgon standard	Fourgon surélevé
A	3,098		3,498	
B	5,080		5,480	
C	1,014			
D	0,968			
E	1,615			
F	1,628			
G	2,312 → 2,165 ⁽¹⁾			
H⁽²⁾	1,953 → 1,997	2,476 → 2,509	1,953 → 1,997	2,476 → 2,509
J⁽²⁾	0,552			
K⁽³⁾	0,160 → 0,166			
Q	1,387	1,913	1,387	1,913
Y	1,370	1,167	1,370	1,167
Y1	1,391			
Z	1,295	1,818	1,295	1,818
Z1	2,537		2,937	

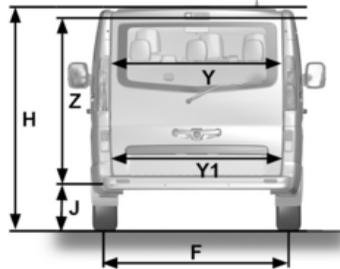
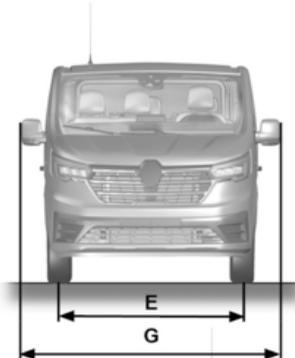
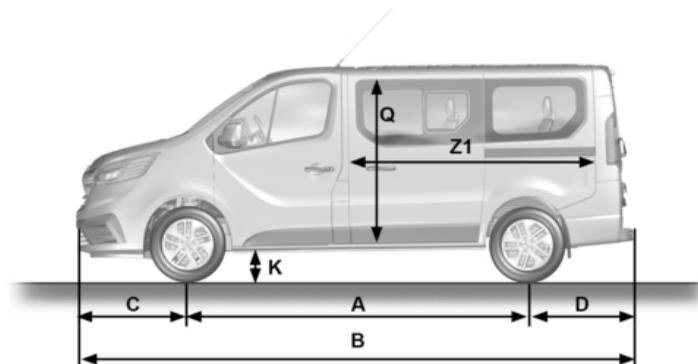
(1) Rétroviseurs rabattus

(2) À vide

(3) En charge

INFORMATIONS VÉHICULE

Version combi



53646

7

INFORMATIONS VÉHICULE

Véhicules complets et sans transformations ultérieures

COMBI	Châssis standard		Châssis long	
	Avec banquette 3 ^e rangée	Sans banquette 3 ^e rangée	Avec banquette 3 ^e rangée	Sans banquette 3 ^e rangée
A	3,098		3,498	
B	5,080		5,480	
C	1,014			
D	0,968			
E	1,615			
F	1,628			
G	2,312 → 2,165 ⁽¹⁾			
H ⁽²⁾	1,935 → 2,020		1,935 → 2,020	
J ⁽²⁾	0,552			
K ⁽³⁾	0,160 → 0,161			
Q	1,369			
Y	1,370			
Y1	1,391			
Z	1,306			
Z1	0,736	1,620	1,136	2,020

(1) Rétroviseurs rabattus

(2) À vide

(3) En charge

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Versions(commercialisation suivant pays)	FOURGON standard	FOURGON surélevé
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur → 385	
Masse remorque freinée *	s'obtient par calcul : MTR - MMAC	
Masse remorque non freinée *	750	
Charge admise sur point d'attelage *	100	
Charge admise sur le toit	200 (y compris dispositif de portage)	150 (y compris dispositif de portage)

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ;
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h (suivant la législation locale) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

INFORMATIONS VÉHICULE

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Versions COMBI (commercialisation suivant pays)	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur → 385
Masse remorque freinée *	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse remorque non freinée *	750
Charge admise sur point d'attelage *	100
Charge admise sur le toit	200 (y compris dispositif de portage)

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à un Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
- un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ;
- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h (suivant la législation locale) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

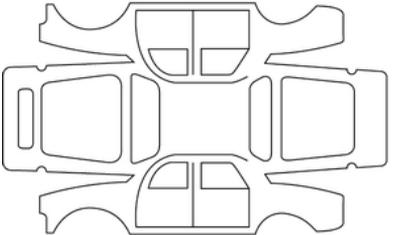
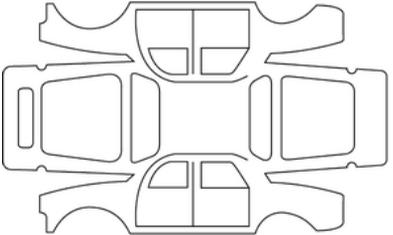
* Voir page spécifique

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

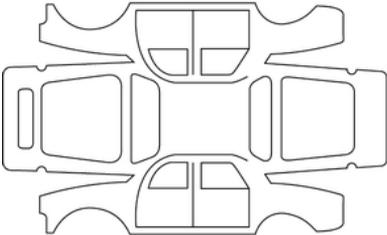
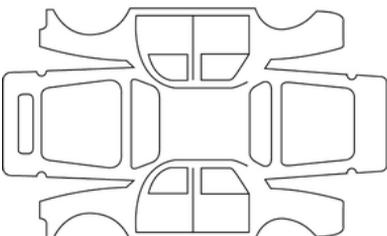
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

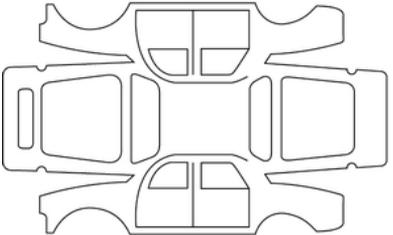
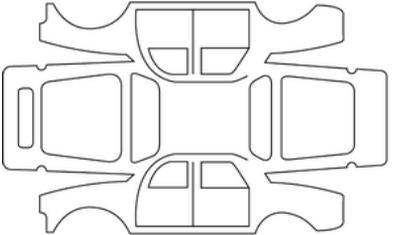
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

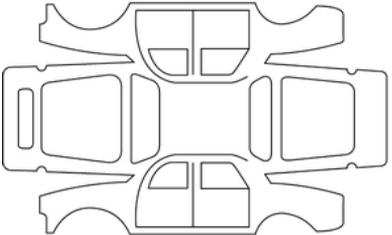
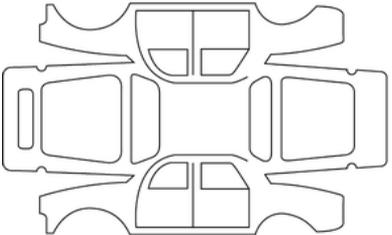
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

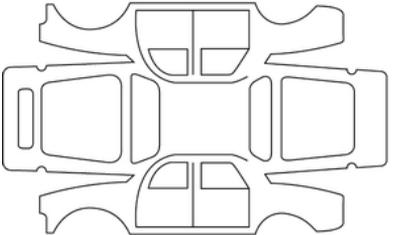
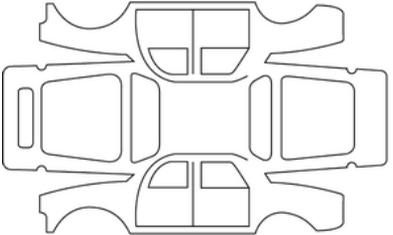
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

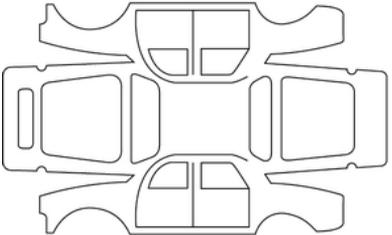
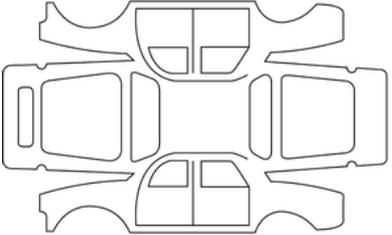
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

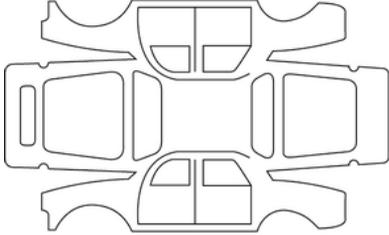
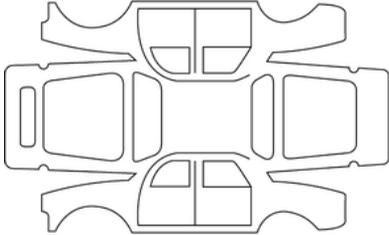
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS, [213](#)

Accès au compartiment moteur, [330](#)

Accessoires : prises accessoires, [310](#)

Accoudoir, [56](#)

Accoudoir avant, [56](#)

AdBlue, [177](#)

Additif (réactif), [177](#)

Aérateurs, [288](#), [288](#), [290](#)

Afficheur, [147](#), [147](#)

Aide au démarrage en côte, [216](#)

Aide au parking, [273](#), [273](#)

Aides à la conduite, [219](#), [226](#), [232](#), [236](#), [248](#), [261](#)

Aides à la conduite : alerte distance de sécurité, [232](#)

Aides à la conduite : freinage actif d'urgence, [236](#)

Aides à la conduite régulateur de vitesse adaptatif, [261](#)

Airbag, [73](#), [79](#)

Airbag : activation airbag passager avant, [130](#)

Airbag : désactivation airbag passager avant, [130](#)

Airbag activation airbags passager avant, [130](#)

Airbags : sécurité enfants, [130](#)

Air conditionné, [293](#), [297](#), [299](#)

Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [301](#)

Air conditionné manuel, [292](#)

Alarme sonore : oubli d'éclairage, [165](#)

Alarme sonore de survitesse, [147](#)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage, [42](#), [44](#), [165](#)

Alarme sonore oubli de fermeture d'un ouvrant, [42](#), [44](#), [45](#), [48](#)

Alerte de sortie de voie, [219](#), [219](#)

Alerte de survitesse, [248](#)

Alerte distances de sécurité, [232](#), [232](#)

Alerte vigilance conducteur, [243](#)

Angle mort : avertisseur, [226](#)

Anneaux de remorquage, [359](#)

Anneaux d'arrimage, [323](#), [325](#)

Anomalies de fonctionnement, [186](#), [191](#), [219](#)

Anomalies de fonctionnement : boîte de vitesse automatique, [190](#)

Anomalies de fonctionnement : messages d'alerte ordinateur de bord, [145](#)

Anomalies de fonctionnement : piles carte, [20](#)

Appareils de contrôle, [147](#), [154](#)

Appuis-tête, [56](#), [60](#)

Appuis-tête arrière, [60](#)

Appuis-tête avant, [56](#)

Arrêt du moteur, [182](#), [182](#)

Assise de siège : position de conduite, [65](#)

Assistance : assistance de conduite avec une remorque, [214](#)

Assistance à la conduite, [219](#), [226](#), [232](#), [236](#), [248](#), [261](#)

Assistance au freinage d'urgence, [215](#)

Assistance de direction, [159](#)

Attelage, [327](#)

Attelage montage, [327](#)

Avertisseur : messages d'alerte ordinateur de bord, [146](#)

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [207](#), [349](#)

Avertisseur d'angle mort, [226](#), [226](#)

Avertisseurs sonore et lumineux, [168](#), [168](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

B

Badge, [20](#), [23](#), [32](#)
Banquette arrière, [60](#), [60](#)
Barres de toit, [329](#), [329](#)
Batterie, [337](#)
Batterie : dépannage, [358](#)
Becquet, [329](#)
Boîte à gants, [317](#)
Boîte de vitesses automatique : utilisation, [190](#)
Boîte de vitesses automatique (utilisation), [191](#)
Bouchon de réservoir carburant, [175](#)
Bouton de démarrage/arrêt moteur, [182](#)
Bridage vitesse, [218](#)

C

Cache-bagages, [324](#)
Caméra de recul, [279](#), [279](#)
Capacité du réservoir carburant, [175](#)
Capacité du réservoir réactif, [177](#)
Capacités huile moteur, [333](#)
Capot moteur, [330](#), [330](#)
Caractéristiques moteurs, [386](#), [387](#)
Caravanage, [327](#)
Carburant autonomie, [147](#)
Carburant conseils d'économie, [202](#)
Carburant consommation, [202](#)
Carburant qualité, [175](#)
Carburant remplissage, [175](#)

Carte : clé de secours carte, [20](#)
Carte : mains libres, [20](#)
Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [20](#)
Carte : pile, [20](#), [23](#), [32](#)
Carte : utilisation, [23](#), [32](#)
Carte : utilisation, [183](#)
Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [20](#)
Carte non démarrage du moteur en mode mains libres, [20](#), [23](#), [32](#)
Carte utilisation, [20](#)
Catalyseur, [194](#)
Ceintures de sécurité, [65](#), [65](#), [73](#)
Ceintures de sécurité : ajustement de la position de conduite, [65](#)
Ceintures de sécurité : témoin d'alerte de non-port de la ceinture, [67](#)
Changement de roue, [354](#)
Changement de vitesses, [191](#), [202](#)
Chauffage, [288](#), [293](#), [297](#)
Clé/Télécommande, [35](#)
Clé/télécommande à radiofréquence utilisation, [37](#), [37](#)
Clé de secours, [20](#)
Clés, [37](#), [37](#)
Clignotants, [168](#)
Climatisation, [288](#), [293](#), [297](#), [299](#)
Climatisation additionnelle, [299](#)
Coffre à bagages, [323](#), [325](#)
Commande de vitesses, [190](#)
Commandes, [261](#)
Condamnation automatique des ouvrants en roulage, [54](#)
Condamnation des portes, [32](#), [37](#), [37](#), [40](#), [44](#), [45](#), [49](#), [50](#), [55](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Conditionnement d'air, [293](#), [297](#)
Conduite, [182](#), [191](#), [202](#), [207](#), [219](#), [226](#), [232](#), [236](#), [253](#), [257](#),
[261](#), [273](#)
Conseils antipollution, [201](#), [201](#)
Conseils de conduite, [202](#), [202](#)
Consommation de carburant, [202](#)
Consommation d'énergie, [147](#)
Contacteur de démarrage, [182](#), [183](#)
Contrôle dynamique de conduite : ESC, [214](#)
Contrôle d'adhérence, [215](#)
Coussin gonflable airbag, [73](#), [79](#)
Crevasion, [349](#), [353](#)
Crevasion : outils, [350](#)
Crevasion : roue de secours, [352](#)

D

Décondamnation des portes, [49](#), [50](#)
Dégivrage/déssembuage de pare-brise, [297](#)
Démarrage du moteur, [182](#)
Démarrage moteur, [182](#), [186](#)
Dépannage : outils, [350](#)
Déssembuage/Dégivrage : rétroviseurs, [160](#)
Déssembuage pare-brise, [297](#)
Déssembuage vitre arrière, [297](#)
Détection de panneaux : alerte de survitesse, [248](#)
Détection de panneaux de signalisation routière, [245](#)
Détection de piétons, [236](#)
Détection de véhicules, [236](#)

Déverrouillage/Verrouillage des ouvrants, [49](#)
Diesel : contacteur de démarrage, [181](#), [182](#)
Diesel : panne de carburant, [194](#)
Diesel : rodage, [181](#)
Dimensions, [388](#)
Dimensions du véhicule, [388](#)
Direction à assistance variable, [159](#)
Direction assistée, [159](#)
Dispositifs complémentaires à la ceinture arrière, [79](#)
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant, [73](#)
Dispositifs de protection latérale, [79](#), [79](#)
Dispositifs de retenue complémentaires, [81](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [79](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [73](#)
Dispositifs de retenue enfants, [82](#), [90](#)
Distances de sécurité, [232](#)
Dossiers arrière, [60](#), [65](#)
Dossiers avant, [56](#), [65](#)

E

Éclairage : intérieur, [308](#)
Éclairage et signalisation extérieurs, [162](#)
Éclairage extérieur, [168](#), [363](#)
Éclairage intérieur, [308](#)
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [367](#)
ECO conduite, [202](#), [202](#)
Économies de carburant, [202](#)
Écrans écran multimédia, [219](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Emplacement des fusibles, [373](#)
Énergie mode performance, [202](#)
Enfants, [82](#), [306](#)
Enjoliveurs, [356](#)
Entretien, [201](#)
Entretien : carrosserie, [339](#)
Entretien : conseils entretien et antipollution, [201](#)
Entretien : garnitures intérieures, [341](#)
Entretien : garnitures intérieures, [341](#)
Entretien : mécanique, [337](#)
Entretien : pneumatiques, [343](#)
Environnement, [199](#), [199](#)
Équipements multimédia, [304](#), [375](#)
ESC : contrôle dynamique de conduite, [214](#)
Essence : contacteur de démarrage, [182](#)
Essuie-vitres, [169](#), [170](#), [171](#)
Extérieur : entretien de la carrosserie, [339](#)

F

Fermeture des portes, [42](#)
Feux : remplacement des lampes, [363](#)
Feux de brouillard, [166](#), [166](#)
Feux de brouillard : fonctionnement, [166](#), [166](#)
Feux de croisement, [162](#)
Feux de croisement : fonctionnement, [162](#)
Feux de jour, [37](#), [162](#)
Feux de jour : fonctionnement, [162](#)
Feux de position, [162](#)

Feux de route, [163](#)
Feux de route : fonctionnement, [163](#)
Feux de virage, [166](#)
Feux de virage : fonctionnement, [166](#)
Filet de séparation, [325](#), [325](#)
Filtre : à huile, [333](#)
Filtre à particules, [194](#), [194](#)
Fixation des sièges enfants, [84](#), [87](#)
Fonction mode performance, [202](#)
Fonction Stop and Start, [186](#)
Freinage actif d'urgence, [236](#), [236](#)
Freinage d'urgence, [236](#)
Frein à main, [198](#)
Frein de parking, [198](#)
Fusibles, [373](#), [374](#)

G

Galerie barres de toit, [329](#)
Garnitures intérieures entretien, [341](#)
Gonflage des pneumatiques, [346](#), [349](#)

H

Haut-parleurs emplacement, [375](#)
Hayon, [48](#)
Heure, [152](#), [154](#)
Huile moteur, [331](#), [333](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

I

Identification du moteur, [386](#), [386](#)
Incidents anomalies de fonctionnement, [191](#)
Indicateurs : de tableau de bord, [147](#), [177](#), [186](#), [202](#)
Indicateurs de changement de vitesse, [202](#)
Indicateurs de direction, [168](#)
Indicateurs de style de conduite, [202](#)
Installation accessoires, [379](#)
Installation d'accessoires, [376](#)
Installation radio, [375](#)
Intérieur : rangements, [313](#), [317](#), [320](#)

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [347](#), [349](#)
Klaxon, [168](#)

L

Lavage, [339](#)
Lave-vitres, [170](#), [171](#)
Lève-vitres, [306](#), [306](#)
Lever de sélection de boîte automatique, [191](#)
Lever de vitesses, [190](#), [191](#)
Limiteur de vitesse, [253](#), [253](#)

M

Marche arrière : passage, [190](#)
Marche arrière passage, [191](#)

Masses, [392](#)
Messages au tableau de bord, [144](#), [177](#), [186](#)
Mise en route, [191](#)
Mise en route du moteur, [182](#)
Mise en veille du moteur, [186](#)
Mise sous contact du véhicule, [182](#)
Mode performance, [202](#)
Montre, [154](#)
Moteur : contacteur de démarrage, [182](#)

N

Nettoyage : intérieur véhicule, [341](#)
Niveau d'huile moteur, [331](#), [333](#)
Niveaux, [330](#), [334](#)

O

Ordinateur de bord, [138](#)
Outils, [350](#)
Ouverture des portes, [42](#)
Ouvrants, [42](#), [42](#), [44](#), [45](#), [48](#)

P

Palettes de changement de vitesse, [191](#)
Paramètres de voyage (ordinateur de bord), [141](#)
Pare-brise dégivrant, [297](#)
Pare-soleil, [308](#), [308](#), [313](#)
Particularité des véhicules Diesel, [194](#)
Peinture entretien, [339](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Personnalisation des réglages du véhicule, [171](#)
Pièces de rechange et réparation, [394](#)
Plafonnier, [308](#)
Planche de bord, [313](#)
Plaques d'identification véhicule, [385](#)
Pneumatiques, [202](#), [207](#), [343](#), [343](#), [346](#)
Pneumatiques : crevaison roue de secours, [343](#)
Pneumatiques : permutation des roues, [343](#)
Pneumatiques : pression de gonflage, [345](#)
Poignée de maintien, [320](#)
Porte-gobelets, [313](#)
Portes, [42](#), [45](#)
Portes / porte de coffre, [20](#), [32](#), [37](#), [37](#), [40](#), [49](#), [55](#)
Position de conduite réglages, [65](#)
Poste de conduite, [133](#)
Pour la sécurité des enfants, [42](#), [44](#), [45](#), [48](#)
Précautions d'utilisation, [170](#)
Précautions d'utilisation recommandations, [170](#)
Prééquipement radio, [375](#), [375](#)
Pression des pneumatiques, [202](#), [207](#), [346](#), [349](#)
Prétensionneurs, [73](#)
Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, [73](#)
Projecteurs avant, [363](#)
Protection anticorrosion, [339](#)

Q

Qualité réactif, [177](#)

R

Rabattement de la banquette arrière, [60](#)
Rabattement des rétroviseurs, [160](#)
Radar de recul, [273](#)
Ralenti, [252](#)
Ralenti accéléré, [252](#)
Rangements/aménagements : coffre, [320](#)
Rangements/aménagements : habitacle, [313](#)
Réactif (réservoir), [177](#)
Réactif remplissage, [177](#)
Recyclage du véhicule, [199](#)
Réglage de la position de conduite, [56](#), [56](#), [60](#), [65](#)
Réglage des sièges avant, [56](#)
Réglage position de conduite, [65](#)
Réglages des faisceaux lumineux, [167](#)
Réglages des projecteurs, [167](#)
Régulateur de vitesse, [257](#), [257](#)
Régulateur de vitesse adaptatif, [261](#), [261](#)
Régulateur - limiteur de vitesse, [253](#), [257](#)
Régulation de la température, [297](#)
Remorquage : dépannage, [358](#)
Remorquage : tractage : fonction assistance de conduite, [214](#)
Remorquage attelage, [327](#)
Remorquage dépannage, [359](#)
Remplacement des lampes feux arrière, [364](#)
Remplacement des lampes feux avant, [363](#)
Réservoir carburant, [174](#)
Réservoir réactif, [177](#), [177](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Retenue complémentaire aux ceintures, [73](#), [79](#), [79](#)
Retenue enfants, [82](#), [90](#)
Rétroviseur grand angle, [161](#), [308](#)
Rétroviseurs, [160](#)
Rodage, [181](#)
Roue de secours, [343](#), [353](#)
Roue libre, [202](#)
Roues (sécurité), [343](#)

S

SCR : réduction catalytique sélective, [177](#)
Sécurité enfants, [82](#), [82](#), [90](#), [306](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [130](#)
Sièges : chauffant, [57](#)
Sièges : mise en tablette du siège avant, [317](#)
Sièges arrière, [60](#), [65](#)
Sièges arrière Fonctionnalités, [60](#)
Sièges avant, [56](#)
Sièges avant réglage, [56](#), [56](#)
Sièges chauffants, [57](#)
Sièges enfants, [82](#), [83](#), [87](#), [90](#)
Signalisation éclairage, [162](#)
Spots d'éclairage, [308](#)
Stop and Start, [186](#), [202](#)
Super condamnation des portes, [32](#), [40](#)
Système antiblocage des roues : ABS, [213](#)
Système de retenue enfants, [82](#), [90](#)
Système de surveillance de pression des pneumatiques, [207](#)

T

Tableau de bord, [147](#), [186](#), [202](#)
Télécommande de verrouillage, [37](#)
Témoins de contrôle, [147](#)
Température, [152](#)
Température : écran heure/ température, [152](#)
Transport d'enfants, [82](#), [90](#)
Transport d'objets : filet de séparation, [325](#)
Transport d'objets dans le coffre, [323](#), [325](#)

U

Utilisation hivernale, [194](#), [343](#), [343](#)

V

Ventilation, [290](#), [293](#), [297](#), [299](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [23](#), [32](#), [37](#), [40](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants mode mains libres, [32](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants supercondamnation des ouvrants, [32](#), [40](#)
Verrouillage des portes, [20](#), [32](#), [37](#), [37](#), [40](#), [42](#), [44](#), [49](#), [50](#), [55](#)
Vidange moteur, [333](#)
Vide-poches, [313](#)
Vitres, [306](#)
Volant de direction : direction à assistance variable, [159](#)
Volant de direction : réglage, [159](#)
Volant de direction : réglage position de conduite, [159](#)



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 122-122 BIS, AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com

NU 1374-8 - 77 11 416 325 - 06/2024 - Edition française



7711416325

